

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI COMME
EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE
EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES

PAR EMMANUELLE ARTH

L'INFLUENCE DES VILLES MOYENNES
SUR LA GÉOGRAPHIE SOCIALE DES MILIEUX PÉRIPHÉRIQUES. L'EXEMPLE DE
LA MICRORÉGION DU LAC-SAINT-JEAN

AOÛT 2006



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

Les milieux périphériques sont souvent perçus, à tort, comme des milieux caractérisés par les stéréotypes de stabilité et d'égalité (Bouchard : 1990). Or ce « paradigme de l'homogénéité » a été remis en question par Gérard Fortin dans ses études sur le Québec rural (1961, 1971 ; in Bouchard 1990), de même que par les recherches sociodémographiques du Conseil des affaires sociales et de la famille (1989) ou de Pampalon *et al* (2004). Aujourd'hui, les espaces périphériques et les villes qu'on y retrouve sont donc loin d'être homogènes socialement.

La présente recherche a pour objectif d'apporter de nouveaux éléments de compréhension de l'organisation sociale des petites villes moyennes en prenant l'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean. En d'autres termes, elle tente de comprendre, déterminer et analyser la dynamique sociospatiale des petites villes moyennes du Lac-Saint-Jean. Pour ce faire, deux échelles d'analyse territoriale sont considérées : l'analyse régionale et l'analyse intra-urbaine. Notre problématique s'appuie sur une revue de littérature ayant pour thème la géographie sociale des petites villes moyennes à travers les courants de recherche portant sur les enjeux sociaux associés à l'expansion des métropoles, la définition de la petite ville moyenne et ses liens avec son territoire régional.

La méthodologie de la recherche s'inscrit dans le courant de la géographie quantitative, en ce sens qu'elle utilise des méthodes statistiques dans le but de modéliser l'espace régional du Lac-Saint-Jean, de mettre en évidence l'existence ou l'absence de patrons spatiaux au sein des petites villes moyennes et dans l'espace régional. En outre, cette recherche quantitative s'appuie sur les données du recensement de 2001, de Statistique Canada (2001a). À partir de cette base de données, huit indicateurs ont été sélectionnés pour leur pertinence quant à la problématique de la recherche. Ces indicateurs ont été analysés grâce à trois traitements statistiques : analyse de coefficient de variation, classification ascendante hiérarchique et calcul de quotient de localisation. Enfin, les résultats sont géoréférencés à l'aide du système d'information géographique MapInfo.

Les résultats obtenus ont permis de mettre en perspective une forme d'organisation spatiale des petites villes moyennes qui reflète les travaux de l'école de Chicago en ce sens que les caractéristiques socio-économiques, non seulement des petites villes moyennes mais aussi des collectivités locales régionales, se structurent du centre urbain vers la périphérie. En outre, cette structure centre/périphérie s'accompagne d'une dualité entre l'urbain et le rural et ce, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle urbaine. Enfin, la prise en considération du clivage urbain/rural nous invite à considérer le caractère dual de l'organisation des villes moyennes périphériques dans l'ensemble des sphères de développement afin de prévenir les inégalités sociales et les déséquilibres territoriaux.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
TABLE DES MATIÈRES.....	IV
LISTE DES FIGURES.....	VI
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES CARTES.....	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES.....	VIII
REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	3
1.1 MISE EN CONTEXTE	3
1.2 ÉNONCÉ DES ENJEUX DE LA RECHERCHE.....	7
1.3 OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	11
CHAPITRE 2 : LA GÉOGRAPHIE SOCIALE DES VILLES MOYENNES.....	13
2.1 ÉCOLOGIE URBAINE ET ORGANISATION SPATIALE DES VILLES	13
2.1.1 <i>Les principes fondateurs de l'écologie urbaine</i>	13
2.1.2 <i>Les modèles de l'École de Chicago</i>	15
2.1.3 <i>L'analyse des aires sociales urbaines</i>	19
2.1.4 <i>Restructuration urbaine et nouvelle modélisation : l'influence de la mondialisation</i>	21
2.1.5 <i>L'École de Los Angeles : Des processus en redéfinition ?</i>	23
2.2 LES VILLES MOYENNES	27
2.2.1 <i>La définition de la ville moyenne</i>	27
2.2.2 <i>Les villes moyennes du Lac-Saint-Jean</i>	31
CHAPITRE 3 : LA MICRORÉGION DU LAC-SAINT-JEAN : UN LABORATOIRE PERTINENT.....	33
3.1 LE MILIEU PHYSIQUE	35
3.1.1 <i>Les caractéristiques du paysage</i>	35
3.1.2 <i>Le réseau hydrographique</i>	36
3.1.3 <i>Le sol</i>	37
3.1.4 <i>Le climat</i>	38
3.1.5 <i>Le milieu naturel</i>	40
3.2 . ASPECTS HISTORIQUES DU DÉVELOPPEMENT JEANNOIS	40
3.2.1 <i>Les grandes étapes du peuplement</i>	40
3.2.2 <i>Bref historique de l'économie régionale</i>	42
3.2.2.1 <i>L'importance de l'industrie agro-forestière</i>	42
3.2.2.2 <i>Le développement de la structure industrielle</i>	44
3.2.3 <i>L'urbanisation régionale</i>	45
3.3 UN PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE CONTEMPORAIN	47
3.3.1 <i>La démographie actuelle</i>	47
3.3.2 <i>Quelques aspects socio-économiques</i>	49
3.3.3 <i>Économie régionale et perspectives</i>	49
3.4 CONCLUSION : UN LABORATOIRE UNIQUE.....	50

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	53
4.1 CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	54
4.2 LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA	56
4.3 LA MESURE DE LA FRAGMENTATION SOCIALE DANS LES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES	58
4.4 TROIS ÉTAPES POUR UNE ANALYSE DE DONNÉES	62
4.4.1 <i>Moyenne, écart-type et coefficients de corrélation</i>	62
4.4.2 <i>La classification ascendante hiérarchique</i>	63
4.4.3 <i>Le quotient de localisation</i>	64
CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	66
5.1 LES RÉSULTATS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE	67
5.1.1 <i>Analyse de la dispersion des variables</i>	67
5.1.2 <i>Analyse dendrométrique</i>	70
5.1.2.1 Dendrogramme et représentation territoriale.....	70
5.1.2.2 Mise en évidence d'une hiérarchie sociale régionale	73
5.1.3 <i>Analyse des indices de concentration</i>	76
5.1.3.1 Étude de la dimension démographique.....	77
5.1.3.2 Étude de la dimension économique.....	79
5.1.3.3 Étude de la dimension «structure des ménages»	83
5.1.3.4 Étude de la dimension «mobilité»	87
5.1.3.5 Étude de la dimension «mode de propriété du logement»	89
5.1.3.6 Synthèse de l'analyse des indices de concentration.....	91
5.2 LES RÉSULTATS À L'ÉCHELLE INTRA-URBAINE	94
5.2.1 <i>Analyse de la dispersion des variables</i>	98
5.2.2 <i>Analyse dendrométrique</i>	100
5.2.2.1 Dendrogramme et représentation territoriale.....	100
5.2.2.2 Mise en évidence d'une hiérarchie sociale urbaine	104
5.2.3 <i>Analyse des indices de concentration</i>	107
5.2.3.1 Étude de la dimension démographique.....	108
5.2.3.2 Étude de la dimension économique.....	110
5.2.3.3 Étude de la dimension «structure des ménages»	112
5.2.3.4 Étude de la dimension «mobilité»	115
5.2.3.5 Étude de la dimension «mode de propriété du logement »	117
5.2.3.6 Synthèse de l'analyse des indices de concentration.....	118
5.3 MISE EN PERSPECTIVE DE L'ANALYSE RÉGIONALE ET DE L'ANALYSE INTRA-URBAINE	122
CONCLUSION.....	125
BIBLIOGRAPHIE	132

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La théorie des cercles concentriques de Burgess	16
Figure 2 : La théorie des secteurs et la théorie des noyaux multiples	17
Figure 3 : La structure de Shevky-Bell et Murdie	20
Figure 4 : Composition spatiale des villes post-modernes	22
Figure 5 : La théorie des places centrales	29
Figure 6 : Évolution de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1851–1961	41
Figure 7 : Le dendrogramme de classification des SDR	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques variables démographiques et socio-économiques	48
Tableau 2 : Dimensions et définitions des variables à l'étude	61
Tableau 3 : Définition des concepts territoriales	66
Tableau 4 : Variables et coefficients de variation par municipalité	68
Tableau 5 : Les trois niveaux territoriaux issus de la classification ascendante hiérarchique à l'échelle des SDR.	74
Tableau 6 : Corrélations des coefficients de localisations à l'échelle des SDR	92
Tableau 7 : Les variables des quatre villes moyennes selon les AD considérées	96
Tableau 8 : Synthèse des coefficients de variation à l'échelle des AD et des SDR	98
Tableau 9 : Les centres-villes versus la périphérie	105
Tableau 10 : Corrélations des coefficients de localisations à l'échelle des AD	121

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean	34
Carte 2 : Représentations territoriales de la classification ascendante hiérarchique des SDR du Lac-Saint-Jean	71
Carte 3 : Synthèse des indices de concentration de l'âge des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean	78
Carte 4 : Synthèse de concentration selon le type d'activité	80
Carte 5 : Synthèse des indices de concentration selon le revenu des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean	79
Carte 6 : Synthèse des indices de concentration selon la composition des ménages dans les SDR du Lac-Saint-Jean	84
Carte 7 : Synthèse des indices de concentration des types de ménages dans les SDR du Lac-Saint-Jean	86

Carte 8 : Synthèse des indices de concentration selon la mobilité des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean.....	88
Carte 9 : Synthèses des indices de concentration selon le mode de propriété du logement, dans les SDR du Lac-Saint-Jean.....	90
Carte 10 : Localisation des catégories territoriales.....	95
Carte 11 : Répartition territoriale des classifications ascendantes hiérarchiques des villes moyennes du Lac-Saint-Jean.....	101
Carte 12 : Répartition territoriale de la classification ascendante hiérarchique de l'ensemble des villes moyennes du Lac-Saint-Jean	103
Carte 13 : Synthèse des niveaux de concentration selon l'âge des individus dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean	109
Carte 14 : Synthèse des niveaux de concentration selon l'activité des individus dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean	111
Carte 15 : Synthèse des niveaux de concentration selon la structure des ménages dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean	113
Carte 16 : Synthèse des niveaux de concentration selon la structure des familles dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean	114
Carte 17 : Niveau de concentration des personnes selon la mobilité des individus dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean	116
Carte 18 : Synthèse des niveaux de concentration selon l'accès à la propriété dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean	118
Carte 19 : Représentation territoriale de la classification ascendante hiérarchique des AD et des SDR du Lac-Saint-Jean	123

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

AD	: Aire de diffusion
CBD	: <i>Central business district</i>
CV	: Coefficient de variation
D-I-S	: Domination, invasion et succession
MRC	: Municipalité régionale de comté
PU	: Périmètre urbain
QL	: Quotient de localisation
SD	: Secteur de dénombrement
SDR	: Secteur de recensement
SIG	: Système d'information géographique
σ	: écart-type
μ	: moyenne

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, je tiens à témoigner ma gratitude aux personnes qui m'ont apporté leur aide et leur soutien au cours de ma maîtrise. En premier lieu, je remercie mon directeur de recherche Martin Simard, professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour son appui scientifique et financier tout au long de mes études. Je tiens aussi à souligner l'aide de Majella Gauthier et l'équipe du Laboratoire de cartographie de l'UQAC (Carl Brisson, Martin Dion, Valérie Fortin, Simon Ouellet, Alain Roch et Sandra Tremblay) pour leur soutien technique inestimable. À cet égard, je remercie spécialement Simon Ouellet, pour ses conseils avisés sur la méthodologie de ce mémoire. J'exprime aussi mes remerciements à Luc Gobeil pour avoir eu la patience de faire la révision linguistique mon mémoire. Tous, vous avez contribué à l'élaboration et à la réussite de mon projet de recherche. Merci !

En second lieu, je tiens particulièrement à remercier Christiane Gagnon, professeure au département des sciences humaines de l'UQAC, qui m'a donné la chance de travailler sur le projet pilote Agenda 21 local. Ce fut une source d'apprentissage inestimable. J'exprime une reconnaissance toute particulière aussi aux professeurs qui m'ont intégrée au sein de leur équipe de recherche : Marc Tremblay et Hélène Vézina (ainsi qu'aux équipes du projet Balsac et du GRIG), Pierre-André Tremblay, Marielle Tremblay (ainsi que l'équipe du

GRIR) et Sébastien Savard. Vous tous avez contribué à enrichir ma formation de manière significative. Merci !

En troisième lieu, je souhaite souligner le soutien de mes collègues et amis pour leurs conseils et plus généralement pour l'amitié qu'ils m'ont témoigné pendant les dernières années. J'offre une pensée toute particulière à Marie-Claude Clouston, Emmanuel Freyd, Rita Kehrer, Marie-Ève Levesque et Dominic Simard. Chacun à votre manière par votre présence et vos encouragements, vous avez joué un rôle essentiel. Merci !

Enfin, je remercie les derniers mais non les moindres, Liliane et Jean, mes parents. Sans leur soutien constant, aussi bien financier que moral, et leur confiance indéfectible, je n'aurais jamais pu mener ce projet à bien. **MERCI !**

INTRODUCTION

Marguerite Yourcenar disait à propos des villes qu'elles « *portent les stigmates des passages du temps, occasionnellement les promesses d'époques futures* ». La ville est en ce sens un objet géographique des plus passionnantes puisque l'histoire dont elle est le résultat s'inscrit directement dans son territoire, sa forme, sa composition sociale, sa dynamique et son paysage. De par cette diversité de genre qu'elle propose, de nombreux acteurs ont voulu la comprendre, l'apprivoiser, la modéliser, l'aménager afin de faire de cet espace un objet de recherche et d'intervention. Comprendre et modéliser sont justement les objectifs de cette recherche : nous explorons les structures spatiales d'organisation sociale des villes moyennes et la géographie sociale des milieux périphériques, en prenant pour exemple et terrain d'étude la microrégion du Lac-Saint-Jean.

Notre exploration scientifique se concrétise à l'aide de données statistiques quantitatives issues du recensement 2001 de Statistique Canada, d'une part, et à l'aide de différentes manipulations statistiques intégrées à un système d'information géographique, d'autre part. Cette démarche se veut aussi exploratoire en ce sens que chaque analyse statistique amène à des résultats qui permettent de prolonger l'analyse en utilisant un nouveau traitement statistique.

Ainsi, ce mémoire se divise en cinq chapitres. Tout d'abord, nous avons déterminé les enjeux et objectifs de la recherche au sein d'une problématique (chapitre 1). Puis, nous exposons, dans le chapitre 2, une revue de littérature sur le thème de la géographie sociale des villes moyennes. Le chapitre 3, quant à lui, présente le territoire étudié dans la tradition de la géographie régionale. Ensuite, sont énoncés les méthodes et outils servant à mener la recherche (chapitre 4). Enfin les résultats de la recherche sont présentés le cinquième et dernier chapitre.

CHAPITRE 1 :

LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

1.1 Mise en contexte

Historiquement, la ville a toujours représenté une sorte d'*eldorado*, une voie vers une vie meilleure pour les populations rurales. Avec l'arrivée de l'industrialisation, ces milieux se sont développés par la migration importante de ruraux vers les espaces de fortes densités urbaines. Wackermann (2000 : 6) remarque, notamment, qu'au début du 20^e siècle, 10 % de la population occidentale vivait à l'intérieur d'une ville. En Angleterre, déjà dans les années 1930, ce sont 80 % des habitants de la Grande-Bretagne qui s'y concentrent (*Ibid*). Aujourd'hui ce phénomène semble être arrivé à son paroxysme. Par exemple, au Québec, le regroupement de la population au sein d'espaces urbanisés est un véritable fait de société qui génère divers enjeux sociaux (ghettoïsation des communautés ethniques, violence urbaine, etc.). Ainsi l'urbanisation croissante, dont la ville est le résultat, s'est inscrite directement dans une forme spatiale, une composition sociale, une dynamique économique, et un paysage architectural. Compte tenu de la diversité et de la complexité de la ville, de nombreux intervenants ont voulu la comprendre, l'apprivoiser, la modéliser, l'aménager afin de faire de cet espace non seulement un objet de recherche scientifique mais également un projet de société, un cadre de vie offrant une meilleure qualité de vie.

La géographie urbaine participe à ce mouvement depuis plusieurs décennies. Abler, Gould et Adams (1971 : 59) définissent celle-ci comme étant la réponse à cette question : « Pourquoi les répartitions spatiales sont structurées telles qu'elles le sont ?¹ » (Traduction libre). De cette volonté de comprendre, à la fin des années 1970, résulte un effort de théorisation qui a eu des répercussions en aménagement du territoire et en urbanisme. Ces démarches étaient guidées en bonne partie par une volonté de permettre une cohabitation harmonieuse des différentes fonctions de la ville, qu'elles soient résidentielles, commerciales, industrielles, culturelles, etc. La géographie urbaine s'intéresse, donc, à l'organisation spatiale de la société dans un milieu où les dynamiques lui sont propres. Plus formellement, « la géographie urbaine s'occupe des dimensions spatiales du phénomène urbain (répartition, structure et processus) » (Cosinschi, Racine in Bailly, 1998 :123).

En 1976, deux dimensions nouvelles émergent au sein de la discipline. Yeates et Garner (1976 : 3) les définissent de la manière suivante:

« Tout d'abord, il y a l'étude des problèmes reliés à la distribution spatiale des villes elles-mêmes et du patron complexe des mouvements, des flux et des liens qui relie celles-ci dans l'espace. Les études de cette catégorie considèrent les systèmes urbains. Deuxièmement, il y a l'étude des patrons de distributions et d'interactions à l'intérieur des villes – l'étude de leur structure interne. Les études dans cette catégorie considèrent la ville comme un système ».² (Yeates et Garner, 1976 :3 ; traduction libre)

¹ Citation originale: « Why are spatial distributions structured the way they are ? »

² Citation originale: « First there is the study of problems relating to the spatial distribution of cities themselves and the complex pattern of movement, flows and linkages that bind them together in space. »

La première dimension réfléchit aux rapports que les villes entretiennent entre elles (notion de système urbain) et qui procèdent essentiellement d'une logique économique, du moins dans les pays à économie de marché. La seconde revendique une vision davantage sociale dans son approche en privilégiant l'étude des communautés et de leur rapport au territoire (géographie sociale urbaine). Cette dichotomie des systèmes, Berry (1964 : 147) l'intègre dans sa définition de la géographie urbaine comme « l'étude des villes comme systèmes dans un système de villes³ » (traduction libre).

Fondamentalement, la ville est un espace « résultant du regroupement d'individus en situation d'interaction et ayant comme but de satisfaire leur besoins. Ces besoins peuvent être matériels, psychologiques ou spirituels » (Simard, Mercier, et Brisson 2001 : 34). La ville est aussi un espace humanisé qui s'oppose au milieu naturel environnant par un aspect extérieur qui n'est pas uniforme. Dans les villes occidentales, cette distinction se réalise par la présence de monuments, d'habitats de différentes hauteurs, de multitudes de rues, et parfois même de remparts (Derrau, 2002). En ce sens, la ville a des limites claires, précises et bien définies : la densité du bâti permet d'en repérer aisément le centre, créant ainsi une rupture avec l'espace agricole environnant. (Paulet, 2000). L'occupation du sol en milieu urbain est donc dense et continue (Charvet et Sivignon, 2002). Historiquement, Paulet (2000 : 7) ajoute que « la cité a non seulement une unité de paysage (maisons, rue,

Studies in this category are concerned with the city system. Second there is the study of patterns of distribution and interaction within cities – the study of their internal structure. Studies in this category are concerned with the city as a system.»

³ Citation originale : « the study of cities as systems within a system of cities.»

caractères de l'habitat, etc.), mais également une unité humaine ». Cette « unité humaine » se caractérise par un mode de vie différent du mode de vie rural. De plus, la ville se distingue par les activités qui ne sont plus liées à l'exploitation du sol (Charvet et Sivignon, 2002), mais à la diversité des activités économiques de transformation (activités secondaires) et de services (activités tertiaires).

Ces quelques éléments de définition sont suffisants pour définir la ville dans un contexte préindustriel. Cependant, avec l'avènement de l'industrialisation, et plus récemment sous l'influence des phénomènes de mondialisation, le milieu urbain devient de plus en plus complexe à comprendre et à schématiser. Depuis la fin du 19^e siècle, le monde rural s'urbanise de plus en plus, et l'on voit apparaître dans les campagnes des phénomènes de périurbanisation et de rurbanisation, c'est-à-dire la progression de l'habitat, mais aussi du mode de vie citadin dans les zones rurales autour des zones urbaines. En d'autres mots, la périurbanisation c'est «l'extension de la ville sur la campagne » (Steinberg, 2001 : 49). Dans la même optique, Brunet, Ferras et Théry (1998 : 379) considèrent les espaces périurbanisés comme faisant « partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants ». Cela est d'autant plus vrai que le monde rural est de moins en moins agricole, activité qui en était sa principale caractéristique : « de nos jours et en pays développé, la ville ne s'oppose au village que par la taille, car la population du village n'est guère plus agricole que la ville » (Brunet et al 1998 : 508).

Une autre avenue possible en matière de conceptualisation de la ville est celle associée aux travaux de l'École de Chicago, qui la considère comme un creuset social. La ville est alors étudiée du point de vue des quartiers, de la mixité sociale et des interactions que cette mixité engendre. À l'intérieur de la ville, des forces « tendent à produire un groupement ordonné et caractéristique de sa population et de ses institutions. » (Park, 1925, réédité et traduit par Grafmeyer et Joseph, 1990 : 83). La ville est vécue comme une communauté écologique, c'est-à-dire que les individus au sein de la ville partagent des traits et des conditions communes et restent attachés à certains monuments (Simard, 2001). La prise en considération des relations sociales au sein de la ville est un élément de distinction par rapport au milieu rural qui, en ce sens, reste plus uniforme. Grafmeyer (1994) pousse davantage l'analyse en considérant la ville comme un espace social où les gens interagissent à la fois entre eux et avec le territoire dans lequel ils vivent quotidiennement. Dès lors la ville est « à la fois territoire et unité de vie collective, milieu et enjeu, cadre physique et relation entre les êtres sociaux » (Grafmeyer, 1994 in Bailly, 1998 : 123). Cette vision de la ville est actuellement la plus pertinente puisqu'elle prend en compte à la fois les notions d'unité de paysages et d'unité humaine de Paulet, et la notion de creuset social de l'École de Chicago. C'est à partir de cette définition que notre réflexion sur la composition de la mosaïque sociale des villes peut débuter.

1.2 Énoncé des enjeux de la recherche

Donc, d'après Grafmeyer, la ville existe notamment par les relations entre les êtres sociaux. Comme nous le verrons dans la revue de littérature au chapitre 2, les phénomènes

associés aux relations des communautés avec l'espace urbain sont connus et modélisés, au sein des grandes métropoles, depuis le début du 20^e siècle. Cependant, ces phénomènes sont très peu étudiés au sein des villes de rang inférieur au Québec, puisque ces espaces peuvent être perçus comme homogènes, sans réelle diversité sociale. Or, Simard (2003) s'attache à démontrer que les phénomènes associés aux relations sociales affectent progressivement tous les paliers de la hiérarchie urbaine, plus particulièrement les villes moyennes, au même titre que les grands centres urbains. Il précise d'ailleurs plusieurs changements à l'échelle locale découlant de la mondialisation des marchés :

- la domination du secteur tertiaire et le changement des conditions de travail ;
- le changement de structure des ménages (formation de familles non traditionnelles) dû à la baisse de la natalité mais aussi à l'instabilité des couples ;
- la mobilité de plus en plus grande des individus au sein de l'espace régional.

Ces transformations font en sorte que la mosaïque sociale est, elle aussi, en recomposition et ce, même à l'échelle locale.

En outre, bien que le Québec affiche un système urbain particulier où plus de 50 % de la population totale se concentre dans les deux pôles urbains importants, Montréal et Québec, son système urbain ne se limite pas seulement à ces deux pôles, puisque le Québec est organisé dans un système urbain bien plus complexe, structuré autour de sept niveaux hiérarchiques (Bruneau, 2000 : 30). Au sein de ce maillage, les villes moyennes ont un rôle essentiel en termes de structuration de l'espace, tout d'abord, de par leur situation géographique intéressante, puisque qu'elles couvrent l'ensemble de l'écoumène provincial.

Elles sont, de ce fait, le relais véritable de l'influence des métropoles provinciales tant sur le plan des activités tertiaires publiques que sur le plan de l'animation, de l'encadrement et du contrôle de la vie collective (Bruneau, 1989, 2000) autant au niveau provincial qu'infra-régional. C'est ainsi que les villes moyennes sont des éléments essentiels dans la structure économique du Québec (Proulx, 2002). À l'instar des grandes métropoles, elles sont victimes, à leur échelle, de cette restructuration sociale. Elles deviennent donc des entités géographiques ayant leur propre dynamique. Cependant, elles ne peuvent pas être étudiées hors du contexte régional dans lequel elles s'inscrivent. En effet, les liens que les villes entretiennent avec leur région sont très étroits, puisqu'elles y sont le relais social et économique. En ce sens, les modèles classiques en géographie sociale urbaine ne peuvent être les seules références à leur étude, c'est pourquoi nous les étudions dans une perspective différente en intégrant de nouvelles méthodes (coefficient de localisation par exemple) qui tiennent compte de variables qui leurs sont propres (indice de loyer, taux de personnes ayant déménagés dans les cinq ans par exemple).

L'approche relève donc à la fois d'une étude intra-urbaine par l'analyse des quartiers, de leur composition sociale et de leur rapport au territoire, et aussi du système urbain dans lequel les villes s'inscrivent. Le choix de s'intéresser au niveau interne de la ville est guidé par les changements structurels vécus par notre société depuis la fin de la croissance de l'après-guerre. Ces changements sont attribués aux phénomènes de mondialisation et de globalisation, qui influencent l'ensemble des sociétés à travers le monde en affectant plus particulièrement les grandes structures de l'organisation sociale tant aux niveaux politique,

et économique que culturel. Des quatre changements majeurs déterminés par Murdie et Teixeira (1999), à savoir la restructuration économique, la modification de la structure par âge, la nouvelle structure des ménages et l'augmentation des phénomènes d'immigration, découle une fragmentation sociale de l'espace urbain, notamment dans les grandes métropoles canadiennes telles que Montréal, Toronto ou Vancouver. Cette fragmentation se traduit territorialement par l'accroissement des différences entre les quartiers (quartiers riches par rapport aux quartiers pauvres), et la création de ghettos. En outre, ces changements structurels affectent non seulement la composition interne des villes, mais aussi l'ensemble du système urbain qui le compose puisque « l'accentuation de la mobilité de la population conduit à un élargissement continu des périmètres périurbains, lequel avec les navettes quotidiennes tend à solidariser les évolutions de la ville moyenne et celles des petites villes qui l'environnent » (Saint-Julien, 2003 : 23). Les changements subis par les villes, suite à la mondialisation, se traduisent donc aussi dans l'ensemble du système régional auquel elles appartiennent.

Enfin, le contexte des régions périphériques est d'autant plus intéressant à analyser que ces régions ne font que rarement l'objet d'analyse sociale urbaine. Elles ont d'ailleurs été longuement considérées comme des objets sans grand intérêt car homogènes. D'ailleurs, à ce propos, Gérard Bouchard (1990 : 9) remarque que dans les années 1945-1955:

« La société rurale est représentée comme un objet lisse, que l'on caractérise en recourant aux stéréotypes de la stabilité, de la cohésion, de l'égalité, de la solidarité et de la communauté d'origine, sur un fond de culture et de modèles de conduite quasi universellement partagés ».

Or ce que Bouchard (1990 : 9) nomme « le paradigme de l'homogénéité » a été remis en cause notamment par Gérard Fortin dans ses études sur le Québec rural (1961, 1971 ; in Bouchard, G, 1990). Par ailleurs, des études plus récentes comme «*Deux Québec dans un*» du Conseil des affaires sociales et de la famille (1989), les études de défavorisation de Pampalon et *al* (2004), etc., démontrent qu'aujourd'hui les espaces périphériques et les villes qu'on y retrouve sont loin d'être homogènes. Les phénomènes sociaux y sont présents au même titre que dans les grandes villes québécoises.

1.3 Objectifs et sous-objectifs de la recherche

La présente recherche a, donc, pour ambition non seulement d'apporter de nouveaux éléments de compréhension de l'organisation sociale des villes moyennes du Lac-Saint-Jean, mais aussi d'apporter de nouveaux éléments méthodologiques dans la compréhension des villes moyennes périphériques de la province. Enfin, les conclusions présentées doivent servir à réfléchir non seulement à l'organisation de la ville en matière d'aménagement et d'urbanisme, et de répartition des services à la communauté dans une optique de développement social, mais aussi à développer une nouvelle vision des relations entre les villes moyennes et leur arrière-pays afin d'y penser un développement territorial intégré.

Pour résumer, les objectifs principaux sont donc de comprendre, de déterminer et d'analyser la dynamique sociospatiale des villes moyennes du Lac-Saint-Jean. Dans cette optique, trois sous objectifs sont mis de l'avant :

1. Mettre en évidence l'existence de différenciations sociales à l'intérieur des villes et sur le territoire jeannois ;
2. Étudier les patrons de cette différenciation spatiale ;
3. Analyser les différences d'organisation entre les villes de rangs supérieurs et les villes moyennes.

L'ensemble des approches et théories ayant servi à l'élaboration de la problématique sont présentées et analysées, dans la revue de littérature, au chapitre suivant.

CHAPITRE 2 :

LA GÉOGRAPHIE SOCIALE DES VILLES MOYENNES

Ce chapitre présente la revue de littérature qui a permis d'énoncer la problématique de la recherche évoquée dans les pages précédentes. Cet exercice développe trois thèmes : les courants méthodologiques ayant étudié les enjeux sociaux associés à l'expansion des métropoles, la définition de la ville moyenne et son lien avec son territoire régional, et la pertinence d'étudier les phénomènes sociaux dans la microrégion du Lac-Saint-Jean, que nous considérons comme un laboratoire pertinent. Commençons donc par présenter le courant de recherche à l'origine des études urbaines et de l'organisation spatiale des villes : l'éologie urbaine

2.1 Écologie urbaine et organisation spatiale des villes

2.1.1 *Les principes fondateurs de l'éologie urbaine*

L'éologie urbaine (ou écologie humaine) est un courant né au début du siècle dernier. Les sociologues de l'école de Chicago, avec Park, McKenzie et Burgess notamment, ont posé les premiers jalons de ce nouveau courant épistémologique. La ville est alors considérée dans son ensemble, en tant qu'entité physique créée par l'homme et pour l'homme : « La ville n'est pas simplement un mécanisme matériel et une construction artificielle, elle est impliquée dans les processus vitaux des gens qui la composent (Park, 1925, réédité et traduit par Grafmeyer et Joseph, 1990 : 83).

Les principes sont dérivés de l'écologie végétale. Ils sont au nombre de trois (Simard, 2001). Tout d'abord (1) la ville est considérée comme un organisme vivant. En ce sens, la ville fonctionne sur le même schéma qu'un écosystème, soit un modèle d'interaction entre les êtres vivants associés et leurs milieux. De ce fait, au sein de la ville, chaque individu ou communauté, de manière plus générale, lutte pour sa survie. Cet organisme vivant est plus ou moins adapté à son niveau de vie. Ensuite (2) le second principe considère la théorie de l'évolution de Charles Darwin. C'est-à-dire que chaque individu ou groupe d'individus s'adapte à son environnement et trouve le milieu le plus propice à son développement. Enfin, (3) la sélection naturelle fait en sorte que le plus fort et le plus adapté domine; il en est de même des relations intercommunautaires au sein des villes.

Au sein de ce paradigme, l'homme est considéré comme un animal grégaire (McKenzie, 1925, réédité et traduit par Grafmeyer et Joseph, 1990 : 151), c'est-à-dire qu'il ne peut pas vivre seul, d'où sa tendance à vouloir se regrouper, en l'occurrence dans des quartiers spécifiques de la ville, au sein de communautés. Les principes évoqués précédemment guident les communautés qui s'établissent en milieu urbain (Simard, 2001). (1) Premièrement les individus aux caractéristiques communes se regroupent préférentiellement dans le même quartier de la ville. (2) Les groupes sociaux et ethniques ont donc une lourde tendance à se repousser mutuellement, ce qui généralement engendre une certaine ghettoïsation des communautés. (3) Les communautés ainsi formées sont en

compétition pour les ressources (emplois, loisirs etc.). (4) Il en résulte des fortes disparités entre les communautés, sources de conflits sociaux au sein de l'espace urbain.

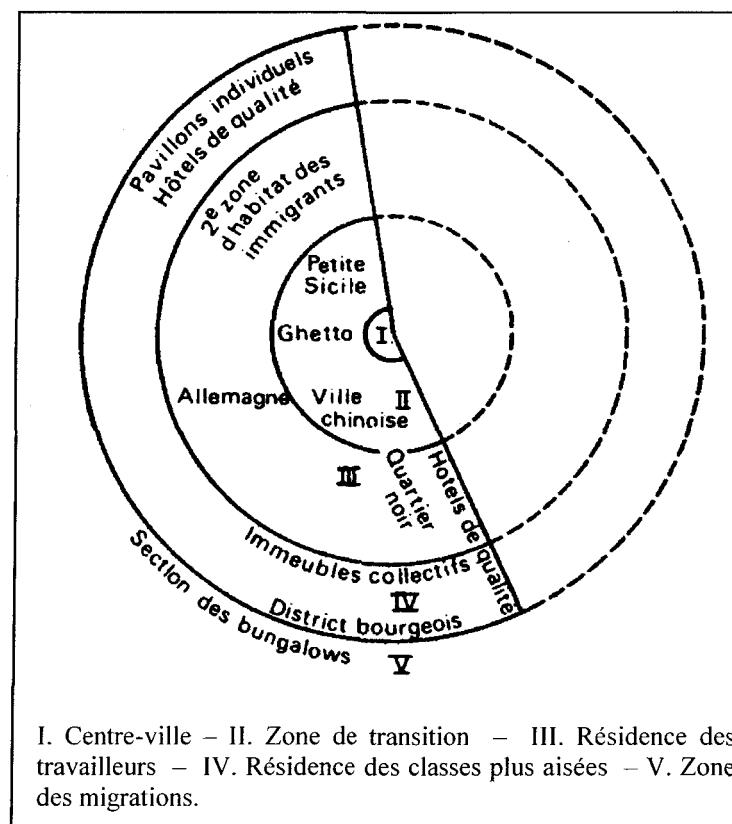
De ces principes est issu l'analyse du phénomène de la ségrégation spatiale dans les villes qui résulte des trois processus généraux suivants : la domination, l'invasion et la succession (D-I-S) des groupes les uns par rapport aux autres (Bailly, 1998 : 128). Les communautés sont donc mobiles au sein de l'espace urbain, elles passent « de zones détériorées vers des zones résidentielles plus aisées au fur et à mesure de leur intégration et de leur promotion sociale » (Ibid). La ségrégation spatiale est alors un processus évolutif où les séquences D-I-S se succèdent au gré de l'arrivée de nouvelles communautés sur le territoire urbain. Différents types d'individus se partagent donc un même espace, ou en d'autres termes, des individus aux caractéristiques communes ont tendance à se regrouper au même endroit dans la ville. Nous allons voir, dans les paragraphes suivants, les différents modèles qui sont issus de l'écologie urbaine. Il va de soi que ces modèles sont généraux et s'appliquent aux villes situées dans un contexte nord-américain.

2.1.2 Les modèles de l'École de Chicago

Modéliser l'espace est devenu un axe important de la recherche en études urbaines dès le début du 20^e siècle. Dans une volonté de comprendre les organisations sociales des communautés urbaines, plusieurs modèles ont vu le jour. Le premier est celui des cercles concentriques de Burgess. Cette théorie est le fruit des premières recherches de l'École de Chicago dirigées par Burgess (figure 1). L'équipe de Burgess a schématisé la structure

résidentielle de la ville de Chicago dans l'état américain de l'Illinois, aux États-Unis. Dans ce modèle, cinq zones concentriques se distinguent autour du centre de la ville qui ont chacune une dominante d'activité. Ce modèle repose sur l'ascension sociale des habitants. Les terrains les moins bien situés sont habités par des populations plus pauvres alors que les terrains en banlieue, plus agréables et facilement accessibles, sont habités par les classes les plus aisées ayant bénéficié de cette ascension sociale.

Figure 1 : La théorie des cercles concentriques de Burgess

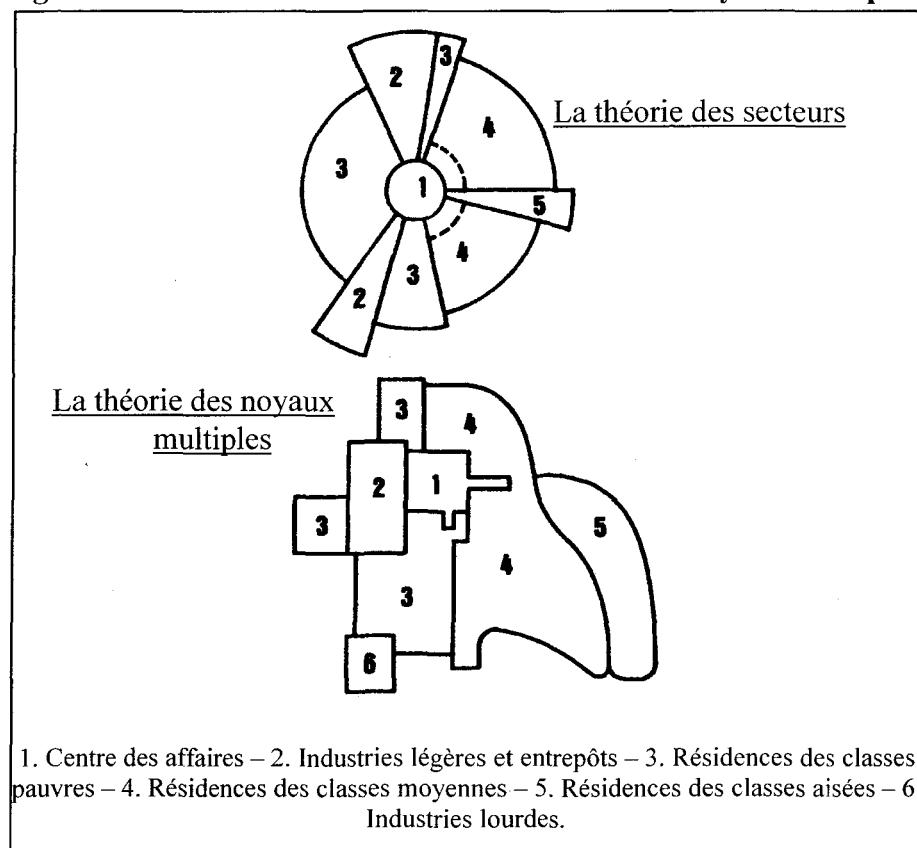


Source : Bailly et Béguin, 2001

De ce fait, des mouvements de domination, d'invasion et de succession (D-I-S) se mettent en place. Avec le temps, la croissance du centre-ville (Zone I) repousse les ghettos

de communautés ethniques vers l'extérieur. Ce phénomène s'accélère d'autant plus que les enfants d'immigrants de la zone II, qui ont de meilleures conditions sociales grâce à l'éducation, s'installent dans la zone III une fois sur le marché du travail. Chaque groupe social immigré ainsi progressivement vers les banlieues des villes dans le but d'acquérir un plus haut rang dans l'échelle sociale.

Figure 2 : La théorie des secteurs et la théorie des noyaux multiples



Source : Bailly, Béguin, 2001

Le modèle de la théorie des secteurs de Hoyt (figure 2) poursuit la réflexion amorcée par la théorie précédente. Ce dernier cherchait à expliquer la distribution de la rente foncière au sein de l'espace urbain. D'après le modèle de Hoyt, la ville a tendance à se structurer sous

forme de secteur en « pointe de tarte » autour du centre des affaires en suivant les axes de transport. Ce modèle postule que la dynamique urbaine résulte du choix résidentiel des classes les plus aisées. Ainsi, les groupes les plus à l'aise financièrement se regroupent dans des lieux à la fois facile d'accès, mais qui proposent aussi une excellente qualité de vie. À l'inverse les communautés plus pauvres se regroupent dans des espaces proches des activités industrielles, où la qualité de vie est moins bonne en raison des différentes nuisances présentes sur le site. La classe moyenne forme une zone de transition, voire un véritable tampon entre les classes pauvres et les classes aisées.

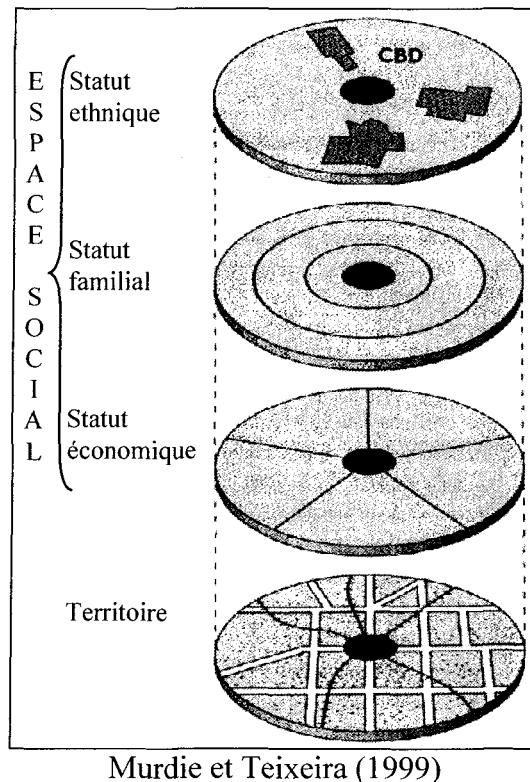
En 1945, Harris et Ullman (figure 2) ont critiqué la théorie de Hoyt, car cette dernière n'est pas généralisable à l'ensemble des villes. Ceux-ci postulent qu'une ville est formée de plusieurs noyaux au sein d'une structure cellulaire. Les activités commerciales et industrielles semblables ont tendance à se regrouper dans l'espace pour bénéficier d'économies d'agglomérations, alors que les activités dissemblables tendent à se séparer en fonction de la rente foncière, mais aussi de leurs besoins en espace et en transport. Cette théorie tient compte de l'évolution de la ville avec l'avènement de l'automobile. Elle n'exclut cependant pas l'organisation concentrique ou en secteurs. En outre, l'ensemble de ces modèles ne reflète qu'une partie de la réalité sociale. En effet, ils sont statiques dans l'espace et le temps. Ils sont inscrits dans un contexte de développement des villes américaines. Les nouvelles tentatives de modélisation schématisent un espace à plusieurs dimensions, caractéristiques des aires sociales urbaines. C'est l'objet de la prochaine section.

2.1.3 L'analyse des aires sociales urbaines

Les principes de l'écologie humaine peuvent être appliqués à l'étude plus spécifique des communautés au sein de l'espace urbain. En effet, les groupes sociaux homogènes ont une lourde tendance à se concentrer sur une même aire spatiale. Shevky-Bell et Murdie ont mis en exergue une analyse factorielle dans le but de modéliser une structure type de l'écologie urbaine (figure 3). L'analyse factorielle intègre plusieurs dimensions dans un même modèle, à l'inverse des modèles vus précédemment, qui ne prenaient en compte qu'une dimension. Cette méthode rend la compréhension, des phénomènes sociaux associés aux villes, plus riche et plus complète puisqu'elle prend en considération de multiples facteurs.

Dans le modèle Shevky-Bell et Murdie (figure 3), la représentation de chaque statut est pensée pour refléter sa propre réalité. Ainsi, le statut familial est représenté en cercles concentriques car il présume qu'une famille comprenant de jeunes enfants se localise davantage en périphérie des villes, dans des espaces plus résidentiels. Le statut économique est représenté de manière sectorielle, où les habitants ayant un statut élevé se localisent généralement dans des espaces identifiés comme étant agréables et valorisés (comme au bord d'un lac), et se tiennent à l'écart des espaces moins calmes, plus dévalorisés (comme en bordure d'une voie ferrée ou d'un parc industriel). Quant au statut ethnique, ce dernier est représenté sous forme de nucléaires, car les immigrants ont tendance à se regrouper au sein de leur communauté, facilitant ainsi l'entraide et la solidarité, ainsi que pour conserver et, dans une certaine mesure, reproduire leur propre mode de vie issu de leur culture d'origine.

Figure 3 : La structure de Shevky-Bell et Murdie



Murdie et Teixeira (1999)

La superposition des trois variables (socio-économique, familiale, et ethnique) indique un processus de ségrégation naturelle où chaque communauté trouve en quelque sorte sa «niche écologique » au sein de l’ « écosystème » urbain. À ce propos, Bailly et Béguin soutiennent que « l’organisation urbaine résulte de l’interdépendance entre les systèmes spatiaux qui permettent à l’organisme urbain d’évoluer vers un état d’équilibre fonctionnel, démographique et ethnique » (Bailly et Béguin, 2001). En d’autres termes, la ségrégation spatiale des communautés au sein de l’espace urbain instaure un équilibre parfait au sein de la ville entre les différentes fonctions de la ville et sa population. Les communautés sont donc source de fragmentation de l’espace. Mais depuis le début de la mondialisation, une nouvelle dynamique territoriale est apparue. En effet, ce phénomène à tendance à éliminer

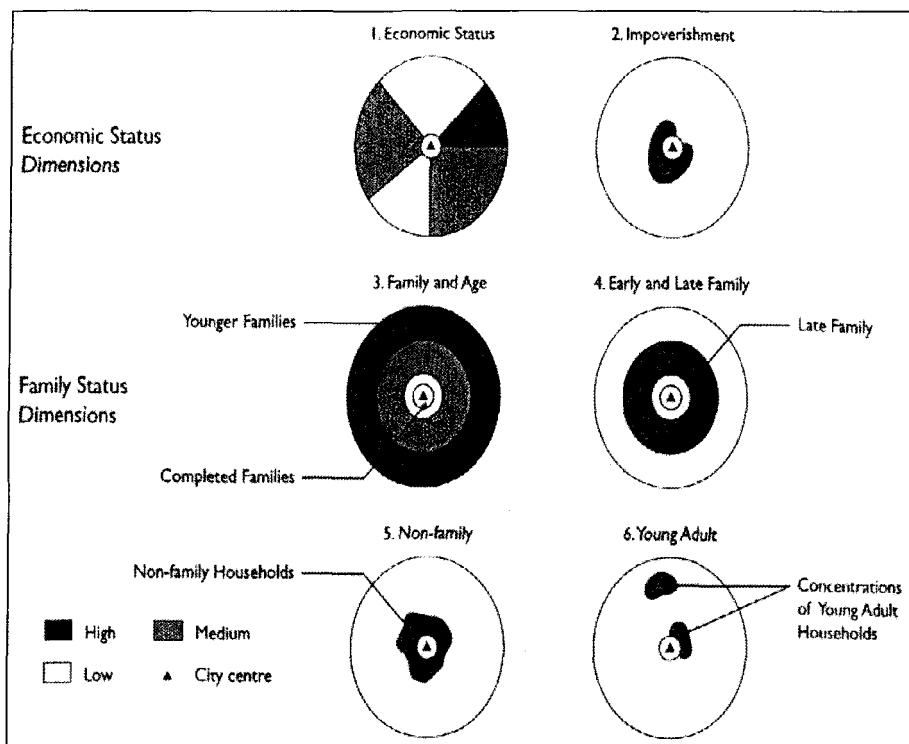
progressivement les frontières entre les États tant aux niveaux économique, culturel, et social qu'environnemental (Klein et Laurin, 1999).

2.1.4 Restructuration urbaine et nouvelle modélisation :

l'influence de la mondialisation

Depuis quelques années, l'analyse factorielle s'enrichit de nouveaux modèles. C'est ainsi que Murdie et Teixeira (1999) proposent une nouvelle analyse des villes canadiennes. Ils partent du constat suivant : depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada subit des changements majeurs au sein de sa structure sociale. Ces changements peuvent être attribués aux phénomènes de mondialisation et de globalisation qui affectent l'ensemble des sociétés à travers le monde. La mondialisation se traduit essentiellement par «l'élimination des barrières tarifaires entre les États et au niveling progressif des politiques nationales sur les plans social, économique et environnemental » (Simard 2003 : 102 d'après Klein et Laurin, 1999). En d'autres termes, la concurrence entre les États amènent un niveling des coûts par le bas, qui à son tour entraîne un niveling général du pouvoir d'achat, et donc un appauvrissement des populations mondiales au profit des actionnaires de quelques multinationales qui dominent le marché mondial, du moins dans les pays de l'hémisphère nord. La restructuration de l'espace urbain, due à la mondialisation, a été modélisée par Davies et Murdie (figure 4).

Figure 4 : Composition spatiale des villes post-modernes



Source : Murdie et Teixeira (1999)

Ce nouveau modèle (figure 4) prend en compte deux dimensions : la dimension économique et la dimension familiale. Chaque dimension est analysée à l'aide des variables qui expliquent les changements connus par le Canada depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et déterminées précédemment dans le document. Ce modèle précise le modèle précédent, mais omet volontairement l'aspect des communautés ethniques. En effet, « les expériences d'établissement et les patrons résidentiels des groupes ethniques [...] sont tellement variés qu'on ne peut facilement les concevoir»⁴ (Murdie et Teixeira, 1999 : 211). D'ailleurs, un modèle donne des pistes d'analyse, mais il ne peut jamais être appliqué tel

⁴ Citation originale : “The settlement experiences and residential patterns of ethnics group [...] are so varied that they cannot be easily captured”

quel d'une ville à une autre, puisque « le patron dépendra aussi de l'interaction entre les structures sociales et l'espace physique⁵ » (traduction libre) (Ibid : 219).

En résumé, les phénomènes de mondialisation affectent l'ensemble des structures, qu'elles soient politiques, économiques ou culturelles. D'ailleurs, au Canada, on observe quatre changements majeurs qui ont affecté l'organisation sociale au sein de l'espace urbain (Murdie et Teixeira, 1999): la restructuration économique, la modification de la structure par âge, une restructuration au niveau de la composition des ménages et l'augmentation des phénomènes d'immigration. Ces changements entraînent, de fait, une restructuration de l'espace social des villes : des populations très différentes en terme de culture, de préoccupations, et d'âge se partagent l'espace urbain. Leurs aspirations et leurs attentes devant non seulement la communauté mais aussi les services publics sont différentes.

2.1.5 L'École de Los Angeles : Des processus en redéfinition ?

Depuis quelques années, des chercheurs universitaires se réclament d'une nouvelle école de pensée en ce qui a trait à la structuration de l'espace urbain. Les leaders en sont des architectes et des urbanistes qui voient de nouvelles avenues possibles quant à l'organisation des villes. À l'instar de l'École de Chicago, un nouveau terrain d'étude concentre et suscite les recherches en devenant l'emblème d'un renouveau paradigmique; l'«École de Los Angeles» est née. À Los Angeles, se dessine une autre vision de l'organisation spatiale des villes, une organisation nouvelle résultant des phénomènes

⁵ Citation originale : “the pattern will also depend on how social structures interact with physical space”

apparus avec l'avènement des technologies issues de la mondialisation. Certains voient en Los Angeles la caractérisation de la ville post-moderne, comme Charles Jencks :

« Los Angeles comme toutes les villes est unique, mais dans un certain sens elle personnifie la ville mondiale du futur où il n'y a que des minorités. Aucun groupe ethnique unique, aucune manière de vivre commune, ni de secteur industriel dominant le marché. La pluralité est plus importante que dans les autres villes du monde et c'est pour cette raison qu'elle [Los Angeles] caractériserait bien la métropole du futur.»⁶ (Jencks, 1993 in Dear, 2002 : 11)

Les principes de l'École de Los Angeles ne sont pas encore établis au sein de la communauté scientifique comme le sont ceux de l'École de Chicago. Selon Dear et Flusty (1998), trois nouveaux principes peuvent cependant être mis de l'avant :

- une connexion locale-globale
- une polarisation sociale à différents endroits de la ville (« *ubiquitous social polarisation* »)
- une nouvelle territorialité où l'arrière-pays (la banlieue) organise le centre de la ville.

Ces principes tendent à contredire les modèles issus de l'École de Chicago (*Ibid*). En effet, l'École de Chicago ne tient pas compte de l'arrière-pays comme pouvant influencer l'organisation du centre-ville. De plus, la polarisation sociale est unique sur le territoire (du centre vers la périphérie) alors que Los Angeles tend vers une organisation multi-polaire, où la périphérie influencerait les différents centres urbains de l'activité économique. D'ailleurs, Dear (2002) développe un modèle dit de *keno-capitalism*, où certains espaces

⁶ Citation originale : « Los Angeles like all cities is unique, but in one way it may typify the world city of the future: there are only minorities. No single ethnic group, nor way of neither life, nor industrial sector dominates the scene. Pluralism has gone further than any other city in the world and for this reason it may well characterize the global megalopolis of the future »

sont gagnants au détriment d'autres espaces. Il ne semble pas y avoir de logique territoriale derrière cette organisation, comme si celle-ci s'effectuait aléatoirement sur le territoire étudié.

Hise (2002) développe une analyse similaire, où les secteurs résidentiels se sont construits en périphérie de ces secteurs industriels au début du 20^e siècle. Ainsi, aménagement industriel et aménagement urbain se planifient parallèlement sur le territoire. Le territoire de Los Angeles est formé de plusieurs centres-villes qui se développent selon des caractéristiques propres. Scott (2002) schématise alors l'agglomération selon une structure hiérarchique polycentrique autour d'un centre-ville original (équivalent du CBD, c'est-à-dire du centre des affaires dans les villes américaines) et en fonction de l'âge de développement : plus on se rapproche du CBD, plus le développement urbain est ancien. Vasishth et Sloan (2002) proposent aussi une nouvelle forme de développement qui génère la ville comme un système ouvert en faisant abstraction des limites spatiales conventionnelles telles que les limites administratives.

L'École de Los Angeles s'intéresse aussi à l'aspect des communautés. À ce propos, Straughan et Hondagneu-Stelo (2002) réfutent le paradigme de l'école de Chicago selon lequel la ségrégation spatiale s'efface au fil des années. Ces derniers démontrent qu'au contraire la ségrégation semble se consolider notamment avec les nouveaux groupes sociaux que sont les sans-abris et les gangs de rue. Enfin, de nouveaux aspects doivent être pris en considération dans l'analyse de la ville de Los Angeles. Miller (2002) et Dishman

(2002) montrent respectivement l'importance des communautés religieuses et multi-ethniques (phénomènes de compétition et d'innovation) ainsi que l'inclusion des nouvelles technologies de l'information, notamment d'Internet, dans la construction de nouveaux liens sociaux entre les individus.

À l'heure actuelle, l'idée même d'une nouvelle école est discutée dans la communauté scientifique. Si la notion de centre-ville semble dépassée au sein des nouveaux paradigmes conçus par l'École de Los Angeles, d'autres chercheurs défendent l'idée contraire, comme Shearmur et Charron (2004), pour qui les paradigmes de l'École de Chicago sont encore d'actualité dans l'agglomération montréalaise. Cependant, il apparaît important d'actualiser les modèles notamment dans la connexion entre le global et le local, entre le centre-ville, la ville et les territoires suburbains. La notion de frontière administrative a de moins en moins d'influence sur le développement des systèmes urbains, puisque ces derniers semblent de plus en plus élastiques (exemple des fusions municipales), mais aussi dans le regroupement de plusieurs municipalités qui partagent certains services à la population afin d'en réduire les coûts de gestion et de fonctionnement. Cela est d'autant plus le cas avec l'avènement de la société des transports et des nouvelles technologies de l'information, les individus sont de plus en plus mobiles au sein du territoire.

2.2 Les villes moyennes

2.2.1 *La définition de la ville moyenne*

La « ville moyenne » existe de par les critères que nous voulons bien prendre en compte dans sa définition. Ces derniers sont multiples : la population, la diversité économique, l'utilisation du sol, la densité, la base économique, les caractéristiques culturelles, l'accès aux services. Pour sa part, le concept de ville moyenne connaît de multiples définitions. La méthode la plus classique pour la caractériser consiste à poser des limites statistiques en fonction de la population résidante dans une agglomération. À chaque seuil correspond alors un type de ville. Les comparaisons spatio-temporelles en sont d'autant plus facilitées par la stabilité dans le temps de la nomenclature ainsi formée. Cependant, il n'existe pas de classification commune. Cette dernière peut non seulement varier d'un pays mais aussi d'un auteur à l'autre. À ce propos, il devient de ce fait nécessaire d'étudier ces différentes nomenclatures dans le but de dresser nos propres seuils quant à l'élaboration du concept de ville moyenne.

En France, le seuil supérieur qui caractérise les villes moyennes est de 200 000 habitants (Bruneau, 1989). La limite inférieure pose quant à elle quelques difficultés puisque les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre d'habitants minimal au sein d'une telle agglomération : cette limite varie entre 20 000 et 50 000 habitants (Santamaria, 2000). Comme le souligne Bruneau (1989), la réalité est tout autre au Québec. En effet, la définition de la ville moyenne doit être adaptée en raison d'une densité de population tout à

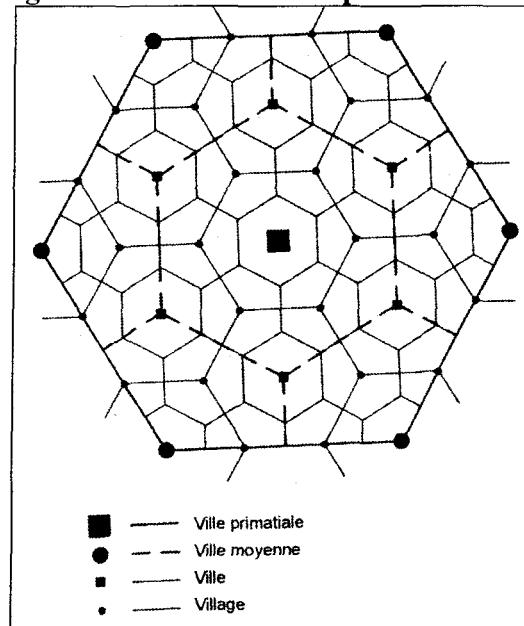
fait différente et incomparable avec la situation européenne (vaste territoire, faible population). Bruneau (2000) caractérise la ville moyenne comme une agglomération comprenant entre 20 000 et 70 000 habitants. Il détermine aussi les villes moyennes supérieures comme ayant entre 125 000 et 200 000 habitants.

Une ville moyenne à l'échelle occidentale serait donc une unité comprenant entre 20 000 et 200 000 habitants. Nous voyons déjà la difficulté à comparer des entités dont le seuil maximum comprend 10 fois plus de population que le seuil minimum, d'autant plus que la notion de seuil est assez réductrice puisqu'elle ne prend pas en compte l'aspect plus qualitatif d'une ville. Si autrefois les seuils statistiques suffisaient, il est aujourd'hui plus délicat de ne s'en tenir qu'à cette simple notion pour différencier une ville d'un village, un espace urbain d'un espace rural. En effet, une ville n'est pas qu'un regroupement de population dans un lieu donné, c'est aussi une interaction, un tissu social, une spécificité. C'est un milieu de vie à prendre en considération dans sa globalité. Les fonctions présentes au sein d'une ville moyenne sont différentes de celle que l'on trouve dans une plus petite ville d'où une définition de la ville moyenne par ses fonctions multiples.

La taille, en terme de nombre d'habitants, n'est pas l'unique critère à prendre en considération dans la définition que nous sommes en train de construire. Le deuxième facteur à ne pas oublier est le contexte global dans laquelle une ville évolue. En effet, une ville s'inscrit toujours dans un système urbain, c'est-à-dire dans « un réseau d'échanges régionaux et nationaux » avec les agglomérations environnantes (Simard, Mercier, et

Brisson, 2001 : 60). Ce système est hiérarchisé selon la taille des villes. Les entités de ce système, les biens, les personnes et l'information circulent librement selon la dimension des entités. En effet, plus la taille d'une ville est importante, plus la diversité des biens et services l'est également. Au sein de cet espace système, les villes n'apportent donc pas toutes les mêmes activités économiques. Une ville est souvent spécialisée dans un secteur économique particulier. Cette fonction principale peut être industrielle, commerciale, touristique, administrative, etc. La fonction s'inscrit directement dans le territoire au niveau du fonctionnement interne de la ville, de la composition de la population, des plans d'occupation des sols. L'étude de l'une de ces fonctions, les activités commerciales, a permis à Christaller de modéliser la théorie des places centrales en catégories : la ville primatale, la ville moyenne, la ville et le village (figure 5).

Figure 5 : La théorie des places centrales



Sources : Simard, Mercier et Brisson (2001) ; d'après Marshall (1989)

Selon cette théorie, chaque ville rayonne sur son environnement proche. Plus la métropole est importante, plus son rayonnement est important lui aussi. En effet, une métropole de rang supérieur dispose de davantage de produits spécialisés qui nécessitent un bassin de clients plus important en raison de cette spécificité. Les produits de consommation courante se retrouvent jusqu'au plus petit niveau de la hiérarchie urbaine. C'est ainsi que les aires de marché s'imbriquent les unes dans les autres. Chaque aire est au centre d'un pôle qui, lui-même, est à l'intérieur d'une aire plus importante, elle aussi polarisée par un centre hiérarchiquement plus élevé. Les différents centres sont répartis de manière régulière au sein de l'espace régional afin de satisfaire la plus vaste clientèle. Cette régularité est possible si l'espace est lui aussi régulier, c'est- à-dire qu'il n'est pas soumis à des variations physiques importantes. Dans le cas d'un territoire accidenté, le modèle s'adapte aux variations des attributs géographiques du paysage.

Quelle définition, au vu de l'analyse précédente, donner à la ville moyenne ? Une ville moyenne est avant tout une agglomération qui joue un rôle structurant au sein de l'espace régional ou microrégional (MRC). Elle doit pouvoir offrir services, emplois, loisirs, etc., nécessaires et primordiaux aux populations locales. Le recours aux grandes villes par ces mêmes populations doit alors être occasionnel et relié à un besoin plus spécifique. Il est certain que pour remplir cette fonction, la municipalité de taille moyenne doit avoir une population minimale. Ce seuil peut cependant varier en fonction de l'échelle de l'étude, mais aussi de la structure urbaine dans laquelle toute ville ou région s'inscrit de manière plus globale. D'autant plus que dans les régions périphériques, les zones urbaines de taille

moyenne peuvent être de plus petite taille. Bien que Bruneau (2000) instaure un seuil de 20 000 habitants pour définir la ville moyenne, nous soutenons qu'en milieu périphérique une ville comprenant entre 10 000 et 20 000 habitants, peut aussi être considérée comme une ville moyenne. Leur statut de ville moyenne est alors dû à leur rayonnement sur le territoire, tel que le démontre la théorie des places centrales. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'appeler les villes à l'étude des villes moyennes, même si dans un certain sens notre définition peut rentrer en conflit avec la définition de Bruneau (2000) ou avec la définition issu d'un contexte européen où les villes moyennes sont beaucoup plus populeuses. Cependant le lecteur doit garder en mémoire le contexte de région périphérique dans lequel les villes moyennes à l'étude évoluent.

2.2.2 *Les villes moyennes du Lac-Saint-Jean*

Au Lac-Saint-Jean, quatre villes peuvent être considérées comme des villes moyennes : Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval et Saint-Félicien. Tout d'abord, ces quatre villes ont plus de 10 000 habitants, et sont donc de ce fait les villes les plus populeuses du Lac-Saint-Jean :

- Alma : 25 918 habitants en 2001 ;
- Dolbeau-Mistassini : 14 879 habitants en 2001 ;
- Roberval : 10 906 habitants en 2001 ;
- Saint-Félicien : 10 622 habitants en 2001.

De plus, ces quatre villes structurent le territoire jeannois en aires d'influence bien délimitées qui correspondent en fait aux MRC (municipalité régionale de comté) auxquelles elles appartiennent. Ainsi, la zone d'influence d'Alma se situe à l'est du lac Saint-Jean, entre les municipalités de Desbiens au sud et de Sainte-Monique au nord (MRC Lac-Saint-Jean-Est). Dolbeau-Mistassini est le pôle de la partie nord-ouest du lac, de Pérignon à Saint-Thomas-Didyme (MRC Maria-Chapdelaine). Enfin, Roberval et Saint-Félicien se partagent, grossso modo, la même zone d'influence, c'est-à-dire la partie sud-est autour du lac, jusqu'à Chambord et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean (MRC Le-Domaine-du-Roy).

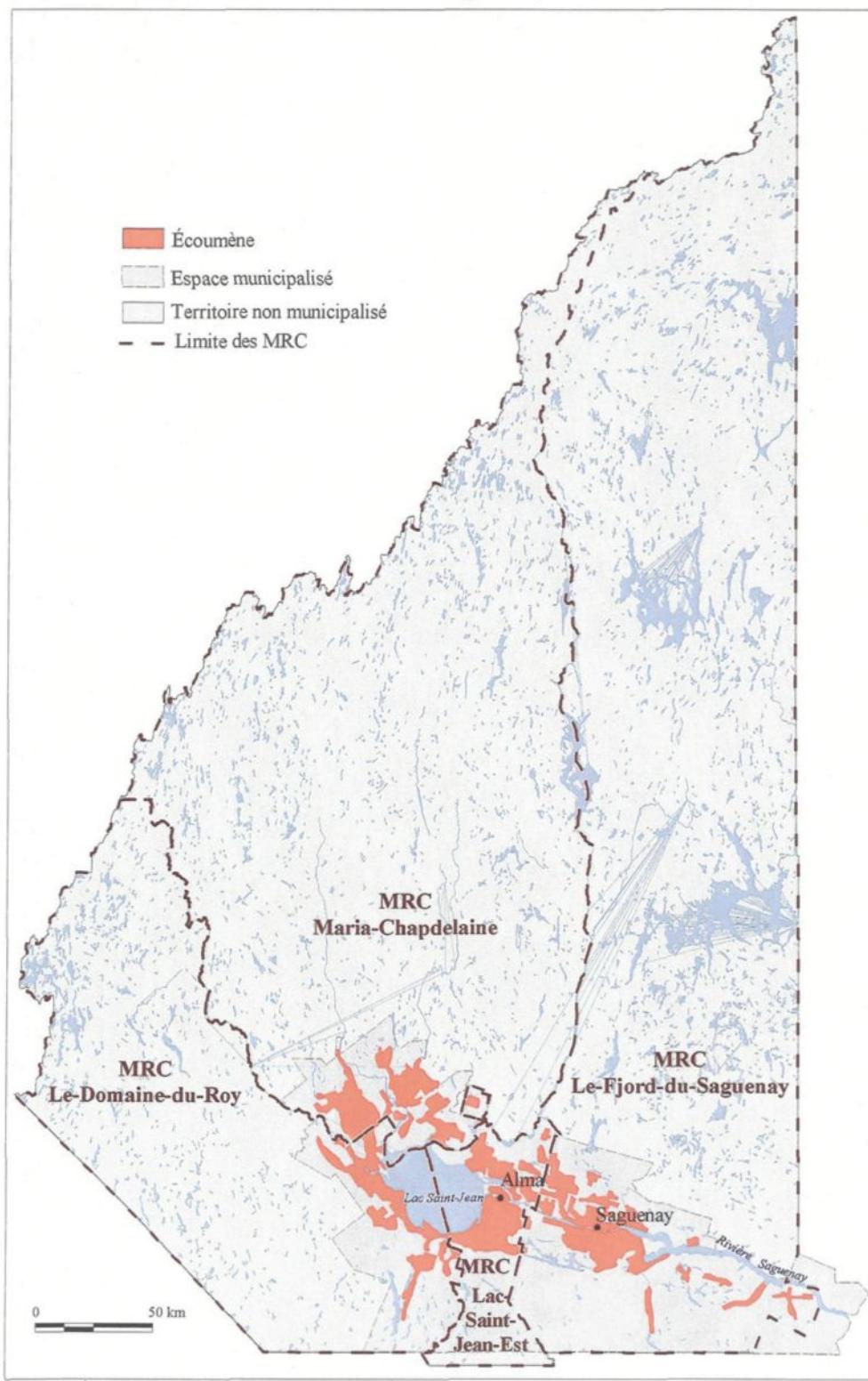
Enfin, cette structuration de l'espace est perceptible dans les travaux réalisés par l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean⁷, notamment en ce qui concerne les études sur les habitudes d'achats et les migrations de travailleurs dans les différents pôles régionaux. De plus, ces villes offrent tous les services qu'une ville moyenne est en mesure de fournir tant pour ce qui est de l'éducation (cégep, écoles secondaires), de l'emploi (diversité des emplois disponibles), des services commerciaux (grandes et moyennes surfaces, petits commerçants), de la santé (hôpitaux, CLSC, associations d'entraide et de soutien) et des loisirs (aréna, associations sportives, culturelles et philanthropiques, salle de spectacle).

⁷ Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean : <http://www.uqac.ca/atlas>

CHAPITRE 3 : LA MICRORÉGION DU LAC-SAINT-JEAN : UN LABORATOIRE PERTINENT

À cette étape, il est important de situer notre territoire d'étude, le Lac-Saint-Jean, ainsi que la région d'appartenance, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans leur contexte socio-économique dans le but de comprendre les dynamiques socioterritoriales qui leur sont associées. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est l'une des dix-sept régions administratives du Québec. Située à 200 kilomètres au nord-est de Québec, voisine des régions de la Côte-Nord, de Charlevoix, de la Mauricie et du Nord-du-Québec, cette région est la troisième plus vaste région du Québec (104 008 km²). À noter que seulement 11 % de la superficie de la région administrative est municipalisée, 89 % du territoire situé au nord étant appelé territoire non-municipalisé (carte 1). Aussi connu sous le nom de *Sagamie* (Dufour, 1980), le Saguenay–Lac-Saint-Jean peut se diviser en deux microrégions distinctes l'une de l'autre (Bouchard R., 1988 ; Dufour, 1980). Le Saguenay, composé de la MRC Le Fjord-du-Saguenay et de l'agglomération de Saguenay, à l'est et le Lac-Saint-Jean, composé des MRC Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est et Le-Domaine-du-Roy, à l'ouest. C'est cette deuxième microrégion qui est à l'étude dans cette recherche.

Carte 1 : Le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Source : Atlas Électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

3.1 Le milieu physique

3.1.1 *Les caractéristiques du paysage*

Du point de vue des grands ensembles géomorphologiques du Canada, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est situé en plein cœur du Bouclier canadien, une structure qui s'est formée il y a 1,4 milliard d'années pendant le Précambrien, ère géologique la plus ancienne. Le Bouclier est donc formé de roches précambriniennes telles que le granit, le gneiss granitique, le quartz, etc. Aujourd'hui, cette vaste structure pano-canadienne s'apparente à une pénéplaine : une vaste surface d'érosion imparfaite, peu accentuée et composée de montagnes de formes arrondies, de faible altitude (moins de 600 mètres).

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est caractérisée, du point de vue géomorphologique, par une dépression structurale de 300 mètres au-dessous du niveau de la mer (Dufour *et al.*, 1978). Raoul Blanchard (1935) y distingue trois grands secteurs physiques : la région du Fjord du Saguenay à l'est et la vaste plaine entourant le lac Saint-Jean à l'ouest, d'une part, et le relief accidenté du bouclier canadien qui entoure les basses terres, d'autre part. Les hautes terres du Bouclier sont constituées de deux plateaux situés de part et d'autre des basses terres : le plateau du Labrador, au nord, qui culmine à 968 mètres d'altitude (monts Valin) et, au sud, le bas plateau des Laurentides. Les basses terres, quant à elles, ont une altitude qui varie entre 150 et 200 mètres.

Les mouvements tectoniques ne sont pas les seuls responsables du paysage. Durant la dernière glaciation du Quaternaire, il y a 12 000 ans, la calotte glaciaire de l'Arctique s'étendait jusqu'au milieu des États-Unis actuels. La région était donc envahie par un *islandis*, façonnant ainsi la vallée du Saguenay et donnant naissance au fjord du Saguenay. Le réchauffement de la planète met fin à cette glaciation, immergeant ainsi les basses terres de la région, créant ainsi la mer de Laflamme. Son retrait laisse derrière elle des cuvettes remplies d'eau. Les liens de plus en plus faibles avec l'océan entraînent une diminution de la salinité de ces eaux jusqu'à les rendre saumâtres puis douces (Hardy, L, 1970). L'ensemble de ces conditions a permis l'installation du réseau hydrographique.

3.1.2 Le réseau hydrographique

Le bassin hydrographique, le quatrième de la province (MAMR, 2005b), s'étend sur une superficie de 85 000 km². Ce bassin « s'articule sur le lac Saint-Jean où convergent les eaux de plus de 90 % de la superficie totale du bassin et qui laisse échapper le trop-plein par son exutoire, la rivière Saguenay » (Michaud, 1977). Le Saguenay est une rivière dont la forme de « U », caractéristique des vallées glacières creusées lors de la dernière glaciation du quaternaire. Par endroits, la vallée est aussi haute que profonde puisque entre le sommet du cap Trinité (altitude 300 mètres) et le lit de la rivière, il y a près de 600 mètres de dénivellation. Longue de 160 kilomètres, la rivière se jette dans le golfe du Saint-Laurent à la hauteur de Tadoussac, à 200 kilomètres au nord de Québec.

Le lac Saint-Jean, quant à lui, est une cuvette d'eau douce ovale d'environ 225 kilomètres de circonférence (49 kilomètres de longueur, 29 kilomètres de largeur) et d'une superficie de près de 1 049 km². Les Montagnais lui ont donné le nom de *Piékouagami*, qui signifie lac plat ou peu profond, en raison de sa profondeur moyenne de 11,3 mètres (62 mètres au maximum) et de la plaine qui l'entoure (Commission de toponymie du Québec, 2006). Le lac est tributaire de trois principales rivières : la Pérignonka (480 kilomètres de long), la Mistassini (320 kilomètres de long) et l'Ashuapmushuan (320 kilomètres de long). L'ensemble des caractéristiques du bassin hydrographique ont favorisé le développement régional puisqu'il en résulte l'industrie forestière, les aménagements hydroélectriques ainsi que, plus récemment, les alumineries (Perron, Richard et Veillette, 1995), principaux facteurs de développement de l'économie depuis la fin du 19^e siècle.

3.1.3 Le sol

Les dépôts fluviaux glaciaires, l'activité géophysique ainsi que le retrait progressif de la mer de Laflamme ont laissé en héritage différents types de sols sur le territoire. Pépin (1971 in Bouchard. R, 1988) identifie principalement quatre types de sols. On retrouve tout d'abord les sols lourds argileux, argilo limoneux ou argilo sableux. Ils occupent une surface 789,14 km². Ils sont favorables aux grandes cultures telles que le blé, le maïs ou le canola, ainsi qu'à l'industrie laitière. Par contre, ils ne conviennent pas à la culture des légumineuses. Ces sols sont situés dans les plaines d'Hébertville et de Normandin, et dans une moindre mesure sur l'axe Roberval/La Doré, ainsi qu'à Delisle.

On retrouve ensuite les sols francs d'origine alluviale (limons sableux ou limons argileux). Leur teneur importante en sable est idéale pour la culture de la pomme de terre, ainsi que pour les autres cultures de fermes. Ils s'étendent sur une surface de 329,42 km², répartis essentiellement au nord-ouest de l'axe Saint-Prime/Dolbeau-Mistassini (Dolbeau-Mistassini, Saint-Félicien, La Doré, Saint-Prime). On remarque troisièmement les sols légers, d'origines deltaïque, fluviale, glaciaire et fluvio-glaciaire. Ils offrent un potentiel agricole déficient en raison de leur faible fertilité; cependant ils ont une vocation forestière importante. Situés principalement au nord-ouest du lac Saint-Jean, ces sols occupent 30 % à 40 % des sols des basses terres.

On note enfin les sols organiques qui représentent 6 % (202,34 km²) des basses terres du Lac-Saint-Jean. Ils sont inadaptés aux activités agricoles puisqu'ils sont composés de matériaux variables. Ils accueillent néanmoins tourbières et bleuetières. Le potentiel agricole de la plaine jeannoise est un élément déterminant dans l'installation des premiers colons dans l'espace régional, puisque les possibilités agricoles ont permis un ancrage durable de la population sur un territoire qui pouvait pourvoir à sa subsistance immédiate dans les premiers temps de la colonisation.

3.1.4 Le climat

Un autre facteur déterminant dans la localisation des activités humaines est le climat, puisqu'il détermine les possibilités de vie à l'intérieur d'un territoire donné. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'une des régions habitées les plus au nord de l'œkoumène québécois.

Selon la classification des climats de De Kœppen, la région se situe dans la zone Df-b c'est-à-dire un climat tempéré froid (D), où il n'y a pas de saison sèche (f). De plus, la moyenne de la température du mois le plus chaud est inférieure à 22°C et seulement quatre mois de l'année ont une température supérieure à 10° C (b). La température moyenne annuelle est de 2° C. La région enregistre un minimum absolu de -43,3° C en hiver et un maximum absolu de 37,8 ° C l'été.

La région⁸ est aussi caractérisée par quatre saisons distinctes. Le printemps débute en mars ou en avril par le dégel progressif des terres et la fonte des neiges hivernales. Pendant cette période, les températures, de l'ordre de -5°C à -3° C en mars, approchent le point de congélation. À la fin du mois de mai, on ne remarque plus la présence de neige sur le territoire. L'été est chaud et humide : le mois de juillet est le mois le plus chaud de l'année avec une température maximale moyenne de 18° C. Les précipitations sont élevées durant cette période (110 mm / mois en moyenne). À la mi-septembre, l'automne s'installe. La région éprouve les premières gelées matinales ainsi que les premières chutes de neige. Enfin, l'hiver se caractérise par des températures moyennes maximales (-9° C en décembre) et minimales (-21° C en janvier) négatives. Les cours d'eaux gèlent progressivement. Les basses-terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoivent en moyenne de 300 cm (Roberval, Lac-Saint-Jean) à 342 cm (La Baie, Saguenay) de neige.

⁸ Les sources consultées pour définir le climat régional sont : Girard et Perron (1995), Météo Média (2006) et Environnement Canada (2006). Les normales climatiques entre 1970 et 2000 proviennent des stations climatiques de Bagotville (La Baie) au Saguenay et de Roberval au Lac-Saint-Jean.

3.1.5 Le milieu naturel

La région compte tout d'abord une vaste couverture forestière, puisque 80 % du territoire régional en est composé. Les hautes terres du Saguenay–Lac-Saint-Jean constituent la forêt boréale, un milieu dense caractérisé par des espèces d'arbres telles que l'épinette, le sapin, le mélèze et le pin. Les feuillus, principalement localisés aux abords des milieux humides comme les lacs ou les rivières, y sont rares. Les basses terres sont quant à elles occupées par la forêt laurentienne. Le climat y est plus doux et le sol arable. Les espèces dominantes sont constituées aussi bien de feuillus (peupliers, trembles) que de conifères (pin rouge, pin blanc).

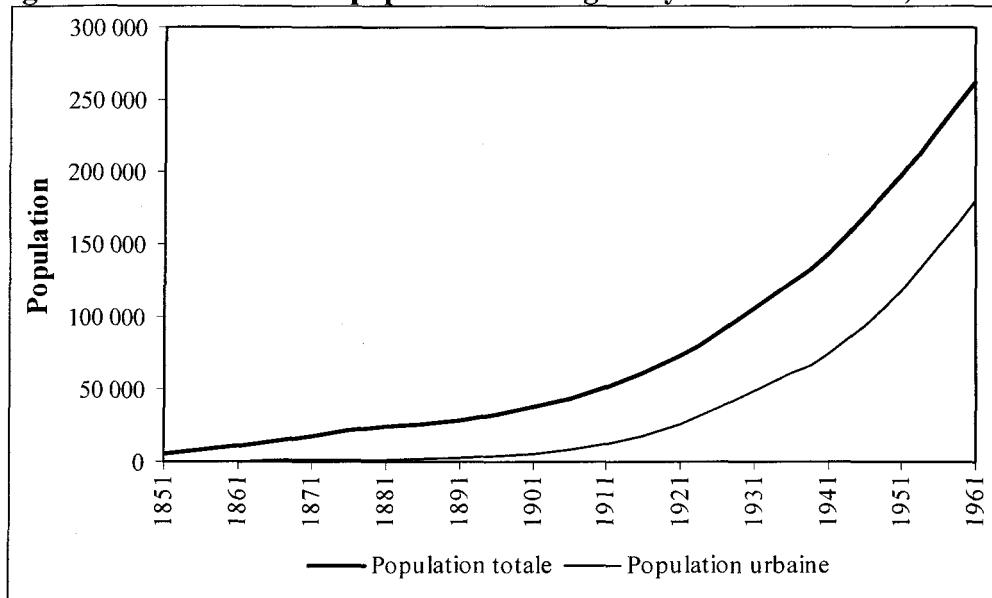
3.2 . Aspects historiques du développement jeannois

3.2.1 Les grandes étapes du peuplement

Bien que le Lac-Saint-Jean connaisse une occupation territoriale ancestrale par la présence autochtone, on ne peut parler de véritable occupation et mise en valeur territoriale qu'à partir de la seconde moitié du 19^e siècle (Bouchard, R, 1988 ; Girard et Perron, 1995). En effet en 1838, les premiers colons s'installent à Grande Baie, dans la région du Saguenay, sur les berges de la baie des Ha ! Ha !, avant même que l'occupation du territoire ne soit légale, puisque l'interdiction d'occupation de ces terres appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson, ne sera levée que cinq ans plus tard. Les premiers colons sont principalement originaires des régions suivantes : 80 % d'entre eux proviennent de Charlevoix, 13 % des comtés de Kamouraska et l'Islet, et enfin 6 % sont originaires de Québec (Girard et Perron, 1995).

Le peuplement de la région du Lac-Saint-Jean débute plus tardivement. Entre 1870 et 1910, on compte 45 ouvertures de paroisses dans l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Parmi elles, 31 sont situées au Lac-Saint-Jean contre 14 au Saguenay (*Ibid*). Les nouveaux arrivants investissent d'abord la rive sud du lac Saint-Jean. Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que la rive nord est mise en valeur. Enfin, la population croît de manière exponentielle : en 1901, le Lac-Saint-Jean compte 20 000 habitants, ce qui représente 56 % de la population régionale totale. La marche du peuplement se poursuivra pendant 100 ans.

Figure 6 : Évolution de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1851-1961



Sources : Girard et Perron (1995)

L'évolution démographique (figure 6) de la région se caractérise par trois grandes étapes (Girard et Perron, 1995). De 1851 à 1871, la région subit une forte croissance démographique où la population passe de 6 000 à 17 500 habitants. Elle s'explique par la forte immigration, un taux de natalité élevé (64 % en 1852) supérieur au taux provincial

(50 % à la même époque), un taux de mortalité (15 %) bas et inférieur à la moyenne provinciale (22 %). Cette croissance est caractéristique des jeunes populations pionnières dans un milieu. De 1871 à 1901, la croissance démographique se ralentit. La population double en 30 ans pour atteindre 36 370 habitants au début du siècle, alors que les effectifs avaient doublé en seulement 10 ans entre 1851 et 1871. Cette décroissance est due à la baisse de l'immigration et à une augmentation de l'émigration vers d'autres régions ainsi qu'au ralentissement de l'accroissement naturel (Girard et Perron, 1995, Bouchard, G, 1996). Finalement, au début du siècle, la croissance rapide de la population reprend pour atteindre près de 262 500 habitants en 1961. Bien que le solde migratoire reste négatif, la région connaît un solde naturel positif en maintenant un très fort taux de natalité (proche de 50 %) et un taux de mortalité de plus en plus faible au fil des années.

L'immigration vers la région a joué un rôle primordial durant les premières décennies de la colonisation, puisqu'elle a permis l'occupation initiale du territoire. La croissance démographique a ensuite été soutenue par un fort accroissement naturel malgré une émigration, supérieure à l'immigration, de plus en plus importante (Bouchard, G, 1996).

3.2.2 Bref historique de l'économie régionale

3.2.2.1 L'importance de l'industrie agro-forestière

L'agriculture et la forêt ont joué un rôle prépondérant dans la colonisation de la région. En effet, ces deux activités ont permis aux premiers colons de recueillir un revenu suffisant pour assurer leur subsistance. Il faut comprendre le système agro-forestier comme un

système économique où deux activités cohabitent dans un même espace et entretiennent des liens de complémentarité et de dépendance. On entend par complémentarité le fait qu'un agriculteur cultive la terre pendant la belle saison et qu'il va chercher un revenu supplémentaire l'hiver dans les compagnies de coupe forestière. La dépendance se manifeste dans le fait que les agriculteurs ne peuvent subvenir à leurs besoins qu'en pratiquant l'une des deux activités. La structure agroforestière est d'autant plus déterminante qu'elle a permis « la transformation de la société régionale » comme le soutiennent Hardy, R et Séguin (1984) :

« Ces activités [la forêt et l'agriculture] et la logique de leur déroulement constituaient un soi des facteurs de transformation de la société régionale dans la mesure où ils influençaient de manière directe la croissance et l'étalement de la population, et contribuaient à modifier les genres de vie, les habitudes, les comportements et même les représentations mentales.» (Hardy, R et Séguin, 1984).

Girard et Goulet (2006) affirment, par ailleurs, que les chantiers forestiers ont facilité le développement de l'agriculture, puisque l'argent gagné dans les chantiers forestiers a permis aux agriculteurs de moderniser les fermes familiales, et ainsi d'entraîner la transition d'une économie de subsistance vers une activité économique diversifiée, moteur du développement régional. En d'autres termes, dès les débuts de la colonisation, le système agro-forestier a été un facilitateur du développement socio-économique de la région.

3.2.2.2 Le développement de la structure industrielle

Le développement de la structure industrielle de la région repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles. En effet, l'opulence du réseau hydrographique régional devient rapidement un atout dans le déploiement de la structure industrielle. La mise en valeur du potentiel hydroélectrique, par la construction de centrales électriques dans la première moitié du 20^e siècle, contribue à modeler de manière significative la structure industrielle régionale : d'abord dans l'industrie du bois, puis dans le secteur de l'aluminium.

Si au 19^e siècle l'économie du bois est surtout axée sur le sciage, au début du 20^e siècle le Saguenay–Lac-Saint-Jean amorce une transformation majeure et passe peu à peu à l'industrie des pâtes et papiers. La région commence alors à positionner sa fonction industrielle : sa richesse en matière ligneuse est un atout évident. En effet, au début du 20^e siècle, la demande européenne et américaine en papier est croissante, le Québec et le Canada se retrouvent en position avantageuse. En 1896, Julien-Édouard-Alfred Dubuc fonde la première industrie de pâtes et papiers à Chicoutimi. Le secteur du Saguenay se développe très rapidement. Au Lac-Saint-Jean, plusieurs compagnies ouvrent successivement : la compagnie de Pulpe de Péribonka est fondée en 1900, la compagnie de pulpe de Ouiatchouan (Val-Jalbert) opère de 1901 à 1927, à Riverbend (Alma) la production débute en 1925 (Girard et Perron, 1995). En 1959, l'industrie des pâtes et papiers emploie près de 3 400 employés au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Bouchard, R,

1988): 38 % travaillent dans les usines du Lac-Saint-Jean notamment dans les usines de Desbiens, Dolbeau et Riverbend (Alma).

Notons que le sciage du bois continue de tirer son épingle du jeu même si les profits engendrés par les moulins à scie ne sont pas aussi importants que ceux issus des pâtes et papiers. En 1958, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptabilise 137 scieries dont 63 dans le comté de Roberval et 13 dans le reste du Lac-Saint-Jean. Le comté de Roberval concentre, par ailleurs, les plus grosses usines, soit celles de plus de 15 employés. En outre, les moulins à scie engagent près de 1 000 personnes, soit environ 870 employés saisonniers pour 127 réguliers (Ibid). Parallèlement à l'industrie forestière, le potentiel hydroélectrique intéresse, dès le début du 20^e siècle, des promoteurs américains, notamment Alcoa (futur groupe Alcan). D'abord installé au Saguenay avec la construction du complexe d'Arvida en 1925, Alcoa se tourne vers le Lac-Saint-Jean à partir des années 1940 avec la construction du complexe industriel d'Isle Maligne à Alma, en raison des besoins croissants issus de la Seconde Guerre mondiale qui sévit à cette époque sur le territoire européen. En 1970, au plus fort de la production, le complexe d'Isle Maligne emploie plusieurs milliers de travailleurs industriels (Fortin, 2005).

3.2.3 L'urbanisation régionale

L'urbanisation de la région débute avec le 20^e siècle, sous l'influence de la grande industrie. La ville devient le lieu de regroupement privilégié des ouvriers, des commerces et des services. L'urbanisation n'est cependant pas aussi forte que dans le reste du pays. Ainsi

ce n'est qu'en 1941 que 50 % de la population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean vit en milieu urbain alors que ce seuil est atteint dès 1921 au Canada et 1931 au Québec (Bouchard, G., 1996). Au début du siècle, l'occupation du territoire jeannois est caractérisée d'une part par un habitat dispersé et rural, d'autre part par un habitat plus dense situé autour des petites industries et de l'église, et répondant aux fonctions commerciales, industrielles et administratives (Bouchard, R, 1988). En 1903, seule Roberval peut revendiquer le statut de ville et celui de capitale régionale du Lac-Saint-Jean. La grande industrialisation des années 1920 change considérablement le maillage urbain puisque tour à tour Alma, en 1924, Saint-Félicien, en 1946, et Mistassini (qui deviendra Dolbeau-Mistassini), en 1947 obtiennent, à l'instar de Roberval, le statut de ville et accroissent leurs fonctions urbaines.

Les quatre villes moyennes actuelles trouvent d'ores et déjà leur influence territoriale sur le développement régional du Lac-Saint-Jean. Au milieu des années 1960, on peut dire que la trame urbaine régionale est quasi définitive. Les villes continueront de croître, mais leur influence régionale restera sensiblement la même. Ainsi Alma se positionne en tant que leader régional, grâce notamment à son essor industriel. Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini se placent en tant que chefs-lieux locaux à l'intérieur de leur MRC respective. Enfin, rappelons que les territoires municipaux ont évolué au fil du temps suite aux différentes fusions municipales. Ainsi les villes, telles que nous les connaissons dans leur configuration actuelle, sont issues de récentes fusions municipales : 1976 pour

Roberval, 1996 pour Saint-Félicien, 1997 pour Dolbeau-Mistassini et enfin 2001 pour Alma (MAMR, 2005a).

3.3 Un portrait sociodémographique et économique contemporain

3.3.1 La démographie actuelle

Aujourd’hui, les Jeannois représentent 40 % de la population de l’ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, selon l’Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2001). Seulement 62 % de la population jeannoise se concentre dans les milieux urbains (tableau 1), contre près de 72 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et 82 % dans l’ensemble de la province. La MRC Domaine-du-Roy concentre moins de population urbaine que les MRC voisines alors qu’elle renferme deux des quatre villes moyennes à l’étude. Du point de vue ethno-linguistique, le Lac-Saint-Jean est homogène culturellement avec un taux de francophones proche de 100 % (tableau 1), exception faite de la communauté autochtone de Mashteuiatsh contiguë à la ville de Roberval, dans la MRC Le Domaine-du-Roy. D’ailleurs en 2001, le taux de population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean était inférieur à 1 % (1 980 personnes). Enfin, le rapport de dépendance démographique⁹ semble favorable à la région (41,6 %) comparativement à l’ensemble du Québec (44 %).

⁹Le rapport de dépendance démographique est généralement présenté comme étant le « rapport entre la population combinée d’enfants (0 à 14 ans) et de personnes âgées (65 ans et plus) et la population en âge de

Tableau 1 : Quelques variables démographiques et socio-économiques

	Population 2001	Perspec- tives démogra- phiques - variations (%) 2026-2001	Personne dont la langue maternelle est le français (%) 2001	Population urbaine (%) 2001	Chômage (%) 2001	Revenu moyen (\$) 2001
MRC Lac-Saint-Jean-Est	51 760	-10,0	99,4	73,1	14,2	24 572
MRC Le-Domaine-du-Roy	32 839	-8,8	98,2	52,1	14,7	23 473
MRC Maria-Chapdelaine	26 900	-13,2	99,6	61,2	16,3	23 065
Lac-Saint-Jean	111 499	-10,7	99,1	62,1	15,1	23 703
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 279	-11,7	98,9	71,8	13,7	24 913
Province de Québec	7 237 479	9,3	82,0	80,4	8,2	27 125

Source : ISQ (2001 et 2005)

En outre, comme dans la plupart des régions périphériques québécoises, les perspectives démographiques ne sont guères encourageantes au Lac-Saint-Jean. Selon l'ISQ (2005), entre 2001 et 2026, la région jeannoise doit s'attendre à une perte de près de 11 % de ses effectifs (11,7 % dans l'ensemble de la Sagamie), alors que le Québec devrait augmenter ses effectifs d'un peu plus de 9,3 % (tableau 1). De plus, la migration des jeunes devrait continuer d'affecter la région, d'ailleurs l'analyse de la pyramide des âges du Saguenay-Lac-Saint-Jean montre une perte importante des effectifs dans la cohorte des 15 à 35 ans (Tremblay et Vézina, 2004).

travailler (15 à 64 ans). Ce rapport est habituellement présenté comme le nombre de personnes à charge pour chaque tranche de 100 personnes en âge de travailler. » (Institut Canadien d'Information sur la santé, 2002)

3.3.2 Quelques aspects socio-économiques

Du point de vue socio-économique, le Lac-Saint-Jean semble en difficulté par rapport à la région dans son ensemble. Par exemple, le taux de chômage (ISQ, 2001) affecte 15,1 % des personnes en âge de travailler. La MRC Maria-Chapdeleine semble la plus touchée par le phénomène avec un taux de 16,3 %. Le Lac-Saint-Jean semble davantage sensible au phénomène du chômage par rapport à la moyenne régionale (13,7 %) et provinciale (8,2 %). Par ailleurs, le revenu moyen de la population (23 703 \$) est légèrement inférieur au revenu moyen régional (24 913 \$) et provincial (27 125 \$), toujours selon les chiffres de 2001 de l'ISQ. D'ailleurs les conditions du marché du travail continuent d'être parmi les plus faibles au niveau provincial notamment en ce qui concerne l'emploi, le chômage et les revenus :

« Selon un indice des disparités régionales de développement combinant les deux indicateurs que sont le revenu personnel disponible par habitant et le taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se classait l'an dernier au treizième rang des [17] régions du Québec, à 89,8 % de la moyenne québécoise (Ministère des Finances, et ministère des Régions, 2001 : 12).

3.3.3 Économie régionale et perspectives

L'économie des villes à l'étude, mais aussi de l'ensemble de la région jeannoise, repose sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles notamment la production d'aluminium, des pâtes et papiers ainsi que du bois d'œuvre. De ce fait, ces secteurs emploient la majorité des forces vives de la population régionale au sein de grands groupes

multinationaux comme Alcan ou Abitibi-Consolidated. Parallèlement, les activités agricoles participent toujours à l'économie régionale. D'ailleurs, Simard et Gauthier (2004) indiquent que les plaines fertiles du Lac-Saint-Jean se sont développées à un niveau comparable à celui enregistré dans la plaine du Saint-Laurent. Les pratiques agricoles sont orientées essentiellement vers l'élevage laitier.

L'économie jeannoise reste fragile car elle est tributaire de multinationales étrangères et repose sur deux ressources essentiellement : le bois et l'aluminium. Or, ces deux ressources quittent le marché régional après avoir subi ce que l'on appelle couramment la première transformation, et sont exportées hors de la région, où ces produits subissent une deuxième et parfois une troisième transformation. Il serait pourtant beaucoup plus viable pour le marché économique local de réaliser ces deux étapes dans la région plutôt qu'à l'extérieur notamment dans le contexte d'épuisement des ressources actuelles (Gauthier, 2001). De plus, les communautés locales se trouvent affaiblies considérablement quand une usine vient à fermer soudainement. En 2003, la fermeture de l'usine Abitibi-Consolidated de Port-Alfred (La Baie), qui a mis à pied 640 travailleurs, en est un exemple flagrant.

3.4 Conclusion : un laboratoire unique

Le Lac-Saint-Jean est une microrégion assez unique au Québec. Elle se caractérise tout d'abord son milieu physique soit une large plaine fertile encaissée dans le bouclier canadien. Cette enclave géographique nous permet de bénéficier d'un territoire intéressant aux études des phénomènes sociospatiaux. Le climat tempéré, la richesse des sols et du

milieu naturel ont favorisé l'essor de l'industrie agro-forestière permettant ainsi le soutient de la colonisation du Lac-Saint-Jean. De plus cette microrégion ne subit ni l'influence de centres urbains d'importance (Québec, Montréal), ni celles d'autres centres urbains moyens situés dans des régions administratives proches (Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue etc.) de part son éloignement et son enclavement, Quand l'agglomération de Saguenay, cette dernière est tout de même située à plus de 50 km, ce qui n'influence en rien la localisation des phénomènes sociaux à l'étude dans ce mémoire.

Le caractère unique de la région est renforcé par les aspects historiques de l'urbanisation et de l'industrialisation de la région. L'ensemble du développement humain jeannois a permis aux quatre villes moyennes d'asseoir leur influence sur le développement régional du Lac-saint-Jean et ce depuis la fin des années 60. Depuis la trame urbaine est restée stable. Aucune municipalité n'a bénéficié d'un essor flagrant, et à l'inverse aucune n'a subi de déclin fulgurant. Cette stabilité permet une comparaison plus aisée des villes à l'étude puisque nous savons que leur influence et leur potentiel d'attraction n'ont pas été altérés au cours des dernières décennies. À noter aussi que le Lac-Saint-Jean est la seule microrégion périphérique, au Québec, à compter quatre villes moyennes de taille comparable.

Enfin, le portrait sociodémographique et économique démontre que le Lac-Saint-Jean n'est pas une région socialement homogène. Souvenons-nous que du point de vue socio-économique, le Lac-Saint-Jean semble plus en difficulté par rapport à l'ensemble de la région : sensibilité accrue au phénomène du chômage, un revenu moyen légèrement

inférieur au revenu moyen régional et provincial, sans oublier les conditions du marché du travail qui sont parmi les plus faibles en matière d'emploi, de chômage et des revenus. Les disparités sociales sont donc bien réelles, et ceci pour l'ensemble des villes et des MRC étudiées. Du point de vu économique, le Lac-Saint-Jean se développe de la même manière sur l'ensemble du territoire régional soit une économie régionale qui repose sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. Il n'existe donc pas de particularité économique qui pourrait influencer la répartition des phénomènes sociaux sur le territoire microrégional.

En résumé, que se soit par les caractéristiques du milieu physique, les spécificités historiques ou les aspects sociodémographique et économique, le Lac-Saint-Jean se révèle un territoire propice à l'étude des phénomènes sociaux puisque toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'analyse des phénomènes de ségrégation spatiale au sein des villes et des espaces ruraux périphériques.

CHAPITRE 4 :

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce troisième chapitre décrit les méthodes utilisées pour la réalisation de la recherche. Cette recherche est de type quantitative du moins pour les données de premières mains, c'est-à-dire que les données statistiques utilisées s'appuient sur une collecte des données faites par l'intermédiaire d'un formulaire ou d'un sondage. En l'occurrence, les données sont issues de la base de données du recensement 2001 produite par Statistique Canada. Cet organisme est reconnu mondialement pour la fiabilité des données qui y sont produites. À partir de cette base de données, huit indicateurs ont été sélectionnés pour leur pertinence à répondre à la problématique de la recherche. Ces indicateurs sont analysés grâce à différents traitements statistiques effectués à l'aide des logiciels Microsoft Excel et SPSS. Pour les fins de la recherche, les résultats sont géoréférencés à l'aide du système d'information géographique (SIG) MapInfo, logiciel facilitant l'analyse spatiale des phénomènes étudiés à l'échelle de la région du Lac-Saint-Jean.

Seront donc présentés dans ce chapitre : la présentation de la base de données et les découpages du territoire utilisés, les variables sélectionnées ainsi que les différentes analyses statistiques exécutées, permettant de mieux saisir la réalité spatiale à l'intérieur de la région jeanoise par l'intermédiaire de l'analyse des villes moyennes de rang inférieur et des espaces ruraux limitrophes.

4.1 Cadre méthodologique de la recherche

Avant d'entrer dans le vif du sujet, à savoir la présentation des données et les outils utilisés, nous souhaitons faire une parenthèse afin de présenter le courant méthodologique dans lequel cette recherche est inscrite, en l'occurrence *La Nouvelle géographie* issue des *Trente Glorieuses* (1945-1973), né aux Etats-Unis au début des années 1960. En quoi cette Nouvelle géographie se démarque de la « vieille » géographie ? La « vieille » géographie étudie essentiellement les relations entre l'Homme et son milieu naturel. Ce lien est complexe puisque chaque espace est original en soi tant sur le plan physique (climat, relief) que sur le plan humain (culture, civilisation). Les liens qui se construisent entre l'Homme et son milieu sont aussi uniques selon le territoire à l'étude. D'ailleurs, Vidal de la Blache développe la géographie régionale descriptive qui se veut une « méditation » sur l'action des hommes sur le territoire, ses limites et ses réussites (Claval, 1977). L'accent n'est pas mis sur l'homme, il n'est pas au centre des réflexions du géographe, Vidal de la Blache a, du reste, écrit que « la géographie est la science des lieux, et non des hommes » (Claval, 1977 : 9).

L'industrialisation croissante du début du 20^e siècle, les deux Guerres Mondiales et les crises économiques qui suivront modifient considérablement les rapports sociaux notamment au sein des espaces urbanisés, d'où le besoin de comprendre, de modéliser et de prévoir les mutations de l'espace. Cette révolution scientifique débute aux Etats-Unis, dans les laboratoires d'Ullman de l'Université de Washington à Seattle en 1950 et se poursuivra jusque dans les années 1970. Ullman s'intéresse plus particulièrement aux flux et à la

migration. Il conçoit ainsi les premières théories de l'économie spatiale, qui deviennent en quelque sorte le trait d'union entre les économistes, les géographes et les urbanistes.

Ce changement de paradigme s'accompagne aussi d'un changement dans les techniques d'analyse. Les progrès croissants de la cybernétique permettent aux géographes d'utiliser des méthodes statistiques telles que l'analyse factorielle, la théorie des sous-ensembles etc., pour modéliser l'espace et formuler des nouveaux problèmes géographiques, notamment en termes de géographie urbaine et industrielle, des champs alors peu étudiés (Claval, 2001).

Le recours aux statistiques et aux mathématiques est de plus en plus fréquent, jusqu'à devenir systématique. La géographie quantitative domine alors les années 1960 à 1970. À ce sujet, Claval (2001 : 102) ajoute :

« Les géographes sont capables de rendre compte de l'élargissement des aires suburbaines, de l'apparition des villes multipolaires, et de la tendance à la rurbanisation au moment même où ces tendances s'affirment ».

Le milieu urbain est alors au centre des préoccupations. Les géographes cherchent à mettre en évidence des patrons d'organisation spatiale des communautés. L'espace géographique est le résultat des différentes pratiques modélisables. Des similarités, des modèles, des lois sont alors recherchées (Bailly et Ferras, 2001). Notre recherche s'inscrit directement dans ce nouveau paradigme qu'est la *Nouvelle géographie*, en ce sens que nous utilisons des méthodes statistiques dans le but de modéliser l'espace régional du Lac-Saint-

Jean, de mettre en évidence l'existence ou l'absence de patrons au sein des villes moyennes et de l'espace régional.

4.2 Les données de Statistique Canada

Statistique Canada est un organisme gouvernemental régi par la Loi sur les statistiques. Il a la charge de « recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements statistiques portant sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales des Canadiens » (Statistique Canada, 2001b), à l'aide de questionnaires fournis à l'ensemble de la population, dans le cadre des campagnes de recensement, tous les 5 ans.

Chaque répondant reçoit l'un des deux questionnaires suivants :

- le questionnaire dit abrégé est distribué à quatre ménages sur cinq. Il comprend sept questions concernant le nom, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'union libre, les liens au sein de la famille et du ménage ainsi que la langue maternelle;
- le questionnaire complet est distribué à un ménage sur cinq, soit 20 % de la population canadienne. En plus de comporter les questions du questionnaire abrégé, il est constitué de cinquante-deux questions additionnelles.

Les données statistiques ainsi recueillies sont disponibles à différentes échelles territoriales. Pour les fins de la recherche, deux échelles différentes ont été retenues :

- les subdivisions de recensement (SDR) : une SDR correspond généralement au territoire d'une municipalité locale. Le dictionnaire en ligne du recensement en donne la définition suivante :

« [Une] subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés)» (Statistique Canada, 2001b)

- les aires de diffusion (AD) : une AD est le plus petit découpage territorial compilé par Statistique Canada. Le dictionnaire en ligne du recensement en donne la définition suivante :

« L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada. » (Statistique Canada, 2001b)

Depuis 2001, les AD remplacent les secteurs de dénombrement (SD) comme unité de base de la diffusion. Elles comprennent entre 400 et 700 personnes. Le découpage est donc aujourd’hui beaucoup plus précis que celui des SD, puisque c’est le nombre de logement qui délimitait ces derniers et non le nombre de personnes vivant dans un secteur donné (Statistique Canada, 2001b). Notons que dans les régions rurales, les AD correspondent aux anciens SD. Les changements de découpage entre les SD et les AD se situent uniquement dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). Comme mentionné dans le premier chapitre, cette recherche s’appuie sur deux échelles territoriales : l’échelle intra-urbaine et l’échelle régionale. De ce fait, les SDR sont utilisées pour étudier les phénomènes à l’échelle de la région du Lac-Saint-Jean,

alors que les AD le sont pour l'étude de l'organisation intra-urbaine des quatre villes moyennes de la région, soit Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval et Saint-Félicien.

Pourquoi ne pas avoir utilisé les AD pour l'ensemble de l'étude ? Les variables sélectionnées sont issues de l'un ou l'autre questionnaire (court ou long). Or le questionnaire long ne concerne que 20 % de la population. Donc, dans les territoires ruraux, qui sont généralement moins densément peuplés que les territoires à proximité de zones urbaines, le questionnaire court peut apporter des biais importants dans l'extrapolation des données à cause du faible nombre de répondants dans ces milieux. C'est pourquoi, pour l'étude intra-régionale, nous avons préféré faire appel aux SDR plutôt qu'aux AD. D'autant plus que Statistique Canada applique, sur les données issues des recensements, une politique de confidentialité afin qu'aucun recouvrement d'information ne puisse être possible dans les régions moins populeuses. Ainsi les effectifs sont arrondis aléatoirement au multiple de 5, inférieur ou supérieur, le plus proche. Par exemple, un effectif de 28 pourra être arrondi à 25 ou à 30. De même, lorsque l'effectif est inférieur à 5, ce dernier est arrondi à 0, 5 ou à 10 aléatoirement. Ce qui conforte davantage le choix des SDR pour l'étude régionale, afin d'introduire dans cette recherche le moins de biais possible.

4.3 La mesure de la fragmentation sociale dans les espaces périphériques

Traditionnellement, les études sur la fragmentation urbaine tendent à considérer trois catégories de variables selon le modèle de Shevky-Bell (1955) : le statut économique, le

statut démographique et le statut ethnique. Cependant les changements, engendrés par la globalisation des phénomènes économiques notamment, nous obligent dorénavant à analyser les phénomènes sociaux à partir de thème précis. C'est pourquoi Murdie et Teixeira, d'après Herbert et Thomas (1997), propose une analyse des phénomènes sociaux en considérant les thèmes suivants : le cycle de vie des ménages, l'appauvrissement, et la situation des jeunes adultes. Notre méthode prend en considération les deux approches, tout en incluant des dimensions qui semblent pertinentes à l'analyse de la fragmentation dans les régions périphériques du Québec. Les dimensions abordées sont les suivantes : le statut économique, la structure des ménages, la structure démographique, les déménagements et le mode de propriété du logement. À noter que le statut ethnique est volontairement exclu de l'étude puisque peu pertinent dans les milieux périphériques du Québec (Simard, 2003).

Le choix des variables correspond aux grands axes de structuration de l'espace développés aux cours des dernières années par différents chercheurs tels que Sevky-Bell (1955), Murdie et Texeira (1997), ou plus récemment Simard (2003). Ces auteurs portent un intérêt particulier à ces variables car elles permettent de dégager des tendances en termes d'inégalités spatiales. Tout d'abord, le statut économique et la structure démographique sont les dimensions classiques abordées dans les études sur la géographie sociale des milieux urbains. Elles permettent assez facilement de repérer les zones attractives ou répulsives d'un milieu. En effet, les individus ont tendance à s'installer dans un quartier en fonction de leur âge et de leur capacité financière. Ces deux dimensions seront respectivement mesurées par les variables suivantes : le taux d'emploi et l'indice de revenu

en ce qui concerne le statut économique, ainsi que le taux de 65 ans et plus, le taux de 15-34 ans pour la structure démographique.

Ensuite, la structure des ménages apparaît dans le schéma de Murdie et Texeira. La structure familiale a évolué depuis les dernières années dans le processus général de changement social qui s'est opéré depuis la fin de la Révolution tranquille. En effet, les ménages comprennent de moins en moins de personnes du fait du vieillissement de la population, de la faible natalité, de la recomposition des ménages (monoparentaux, homosexuels, union de fait, etc.). Cette dimension est abordée par le prisme de deux variables : le taux de ménages composés de plus de 3 personnes ainsi que la taux de familles monoparentales. Ces deux indicateurs permettent de dégager les principales tendances de la population actuelle : la famille traditionnelle ou recomposée (deux parents, un ou plusieurs enfants) par rapport la famille monoparentale (un parent, un ou plusieurs enfants). Par ailleurs, en 1999, le Conseil national du bien-être social, dans son rapport sur la pauvreté, a démontré que ces populations sont particulièrement touchées par les effets de la pauvreté (Conseil National du bien-être social, 1999).

La mobilité des individus est la quatrième dimension abordée dans cette étude. Elle est mesurée par le taux de personnes ayant déménagé dans les 5 ans, puisque de nombreux facteurs (précarité des revenus, insalubrité des logements, etc.) peuvent pousser un individu à déménager fréquemment. Enfin, la cinquième et dernière dimension étudiée est le mode de propriété du logement par l'intermédiaire d'un indicateur représentant la part de

locataires par rapport à la part de propriétaires. Un territoire où le taux de locataires est bas est un espace plus stable socialement dans le temps. Ces espaces sont moins sujets aux changements structurels de la société et donc moins enclin à la fragmentation sociale qui en résulte. À l'inverse, les espaces à forte proportion de locataires sont plus enclins à ces phénomènes.

L'ensemble des dimensions et des variables utilisées dans cette étude sont présentées et définies au sein du tableau synthèse suivant (tableau 2):

Tableau 2 : Dimensions et définitions des variables à l'étude

Dimensions	Variables	Définitions
Statut économique	- Indice de revenu - Taux d'emploi	- Rapport entre le revenu moyen des ménages et le revenu moyen québécois (46 290 \$) - Part des personnes occupées par rapport aux personnes de plus de 15 ans
Structure démographique	- Taux de 65 ans et plus - Taux de 15-34 ans	- Part des personnes ayant plus de 65 ans par rapport à la population totale - Part des personnes ayant entre 15 et 34 ans par rapport à la population totale
Structure des foyers	- Taux de ménages composés de 3 personnes et plus - Taux de familles monoparentales	- Part des ménages composées de plus de 3 personnes par rapport à l'ensemble des ménages - Part des familles monoparentales par rapport à l'ensemble des familles
Mobilité	- Taux de personnes ayant déménagé dans les 5 ans	- Part des personnes ayant déménagé dans les 5 ans par rapport à la totalité des personnes ayant déménagé
Tenure du logement	- Indice de loyer	- Part des locataires par rapport aux propriétaires

Les variables étudiées sont composées de taux et d'indices. Il est important de faire la différence entre ces deux types de variable. Les taux expriment un rapport de grandeur entre un ensemble (nombre de personnes occupées, par exemple) et la population totale à laquelle cet ensemble appartient (nombre total de personnes de 15 ans et plus, par

exemple). Un indice est « une indication numérique qui sert à indiquer un rapport » (Grand dictionnaire terminologique, 2006).

4.4 Trois étapes pour une analyse de données

Cette étude se développe autour des trois sous-objectifs de recherche. Chaque sous-objectif est analysé à l'aide d'un traitement statistique particulier faisant intervenir les variables sélectionnées dans sa mise en œuvre. Dans le cas présent, trois analyses sont effectuées consécutivement :

- une analyse des coefficients de variation ;
- une analyse multivariée par le biais d'une classification ascendante hiérarchique ;
- une analyse des coefficients de localisation (QL).

Notre démarche est de type exploratoire, chaque analyse va nous permettre de dégager des résultats amenant à prolonger l'analyse en utilisant un nouveau traitement statistique. L'ensemble des résultats est présenté au chapitre 5, ces résultats sont mis en perspectives en conclusion, en regard de la problématique et des objectifs de la recherche présentés dans le premier chapitre et des résultats énoncés dans le cinquième chapitre.

4.4.1 Moyenne, écart-type et coefficients de variation

Dans un premier temps, nous allons vérifier s'il existe bien une différentiation spatiale entre les territoires à l'étude. Le coefficient de variation (CV) est un indicateur pertinent à cet égard. En effet, il permet de mesurer le taux de dispersion des valeurs d'une variable entre les sous-ensembles d'une entité géographique, alors que leurs échelles de mesure respectives ne sont pas comparables. Le coefficient de variation (CV) est un rapport,

exprimé en pourcentage, entre l'écart-type (σ) et la moyenne arithmétique (μ) d'une distribution :

$$CV = \frac{\sigma}{\mu} \times (100)$$

Pour les besoins de l'étude et afin d'alléger le texte et les tableaux, les CV expriment le rapport entre l'écart-type et la moyenne arithmétique. Le pourcentage est donc implicite, il suffit d'appliquer un facteur 100 à la valeur indiquée pour l'obtenir.

Rappelons que la moyenne arithmétique (μ) est un paramètre de tendance centrale. Elle représente la somme des valeurs de la variable divisée par le nombre d'individus. Dumouilar, Dubus *et al.* (2003) définissent la moyenne comme étant le centre de gravité d'une distribution quantitative. L'écart-type (σ), quant à lui, est une mesure de dispersion absolue autour de la moyenne exprimée dans l'unité de mesure de la variable considérée. En d'autres termes, l'écart-type représente l'écart moyen des valeurs à la moyenne arithmétique. Le CV permet de comparer des écart-types dans le temps, dans un contexte où les moyennes sont différentes. Dans cette optique, il est nécessaire de comparer des écarts-types dits relatifs où les écarts à la moyenne ont été effacés (Dumouilar, Dubus *et al.*, 2003 : 97), d'où l'utilité des coefficients de variations.

4.4.2 La classification ascendante hiérarchique

La méthode de classification ascendante hiérarchique est une méthode ancienne. Cette méthode de classification est d'ailleurs la plus couramment utilisée en géographie (Chamussy *et al.*, 1994). Par ailleurs, c'est une méthode descriptive qui ne nécessite pas de

poser une hypothèse au départ. Elle permet, en outre, de tenir compte d'un nombre important de variables. Cette classification regroupe les individus (c'est-à-dire les aires territoriales, en l'occurrence les AD ou les SDR) en fonction de leurs ressemblances par rapport à l'ensemble des variables prises en considération. Les individus sont alors analysés et progressivement regroupés selon leur degré de ressemblance jusqu'à une classe unique. Le résultat d'une classification ascendante hiérarchique se représente sous la forme d'un arbre ou dendrogramme. Le recours à un logiciel de statistique est nécessaire à l'élaboration d'une telle classification. Dans le cas présent, nous avons eu recours au logiciel SPSS. Sur le plan pratique, le logiciel compare le premier individu de la liste aux individus suivants, et ainsi de suite jusqu'au dernier individu.

4.4.3 *Le quotient de localisation*

Le quotient de localisation (QL) est un indice de ségrégation spatiale. Il permet de répondre à des questions du genre : où certains groupent se localisent dans l'espace et est-ce qu'un espace concentre un ou plusieurs groupes sociaux (Apparicio, 2000). Le QL permet de mesurer la proportion d'un groupe à l'intérieur d'une unité spatiale par rapport à la présence de ce groupe dans les autres unités spatiales à l'étude. Si le QL est supérieur à 1, le groupe en question apparaît surreprésenté dans l'unité spatiale considérée. À l'inverse, si le QL est inférieur à 1, le groupe en question est sous-représenté dans l'unité spatiale. Enfin, un QL égal à 1 signifie que la concentration du groupe considérée dans l'unité spatiale est égale à celle de l'ensemble de la ville.

Le calcul des QL et leur cartographie ont été grandement simplifiés par une application conçue par Apparicio (2000). Cette dernière se greffe au logiciel MapInfo et permet de générer différents indices de ségrégation, dont les QL, et les cartes associées aux différents indices. Enfin, les cartes présentées dans le chapitre 5 sont des synthèses des différentes cartes produites pour chaque dimension étudiée, le but étant de déterminer les éléments dominants de chaque unité spatiale et de les cartographier à l'aide de la grammaire cartographique la plus appropriée. Cela signifie qu'un groupe, dit dominant, domine un espace par rapport à ce même groupe sur l'ensemble du territoire à l'étude. Il ne domine donc pas par rapport aux autres groupes présents au sein de l'espace en question.

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les différents résultats obtenus à partir des méthodes énoncées au chapitre précédent. L'analyse des résultats est réalisée selon deux échelles territoriales : à l'échelle régionale, dans un premier temps, à l'échelle intra-urbaine dans un deuxième temps. Avant de poursuivre, il est primordial de définir les concepts territoriaux utilisés dans la suite de l'analyse (tableau 3). On y distingue l'échelle régionale, le Lac-Saint-Jean, de l'échelle intra-urbaine, les quatre villes à l'étude. Chacune de ses échelles est subdivisées. Pour l'échelle régionale, il y a trois sous-ensembles : les municipalités rurales, les municipalités périurbaines et les villes moyennes. Pour l'échelle intra-municipale, se distinguent quatre ensembles : le périurbain rural, le suburbain, le centre-ville et le périmètre urbain.

Tableau 3 : Définition des catégories territoriales

Terme	Définition
Échelle régionale	
Municipalité rurale	: <i>SDR situés dans les espaces ruraux périphériques</i>
Municipalité périurbaine	: <i>SDR contigus aux villes moyennes</i>
Ville moyenne	: <i>Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval ou Saint-Félicien</i>
Échelle intra-municipale	
Espace périurbain rural	: <i>AD située en zone rurale du territoire des villes moyennes</i>
Espace suburbain	: <i>AD située entre le périurbain et le centre-ville des villes moyennes</i>
Centre-ville	: <i>AD situées au centre-ville des villes moyennes</i>
Périmètre urbain	: <i>il englobe le centre-ville et l'espace suburbain des villes moyennes</i>

5.1 Les résultats à l'échelle régionale

5.1.1 Analyse de la dispersion des variables

L'analyse régionale tient compte de l'ensemble des 37 SDR sur le territoire du Lac-Saint-Jean, répartis au sein de 3 MRC : Le-Domaine-Du-Roy compte 10 SDR, Maria-Chapdelaine, 12 SDR et Lac-Saint-Jean-Est, 15 SDR. Les SDR sont classés par MRC. Le tableau 4 présente les résultats du calcul du coefficient de variation. À première vue, aucune MRC ne se distingue vraiment. Les moyennes par MRC des huit indicateurs étudiés sont sensiblement identiques. Cependant, entre les municipalités d'une même MRC, certains écarts sont significatifs. Par exemple, dans la MRC Maria-Chapdelaine, l'indice de loyer (écart-type de 0,20) est de 0,60 à Dolbeau-Mistassini et de 0,11 à Girardville.

De la même manière, certains écarts sont significatifs entre deux villes de deux MRC différentes : le taux de familles monoparentales est de 0,21 à Lamarche (MRC Lac-Saint-Jean-Est) et de 0,06 à Chambord (MRC Le-Domaine-du-Roy), soit près de quatre fois plus faible. Par contre, pour d'autres indicateurs, les variations d'une municipalité à l'autre ne sont pas importantes. Par exemple, les valeurs du taux de ménages de trois personnes est plus (écart-type de 0,06) varie entre 0,39 (Lac-Bouchette) et 0,58 (Saint-André-du-Lac-Saint-Jean). Il en est de même pour le taux de personnes de 65 ans et plus, le taux de personnes de 15-34 ans, le taux de personnes ayant déménagé et le taux de familles monoparentales.

Tableau 4 : Variables et coefficients de variation par municipalité

	Taux 65 ans et plus	Taux de 15-34 ans	Taux 3 pers. et plus par ménage	Taux d'emploi	Indice de revenu	Taux de pers. ayant déménagé	Taux de famille monoparentale	Indice de loyer
MRC Le Domaine-du-Roy	0,12	0,26	0,44	0,40	0,98	0,30	0,14	0,40
Lac-Bouchette	0,15	0,23	0,39	0,42	0,73	0,31	0,13	0,36
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	0,10	0,26	0,58	0,39	0,86	0,07	0,13	0,12
Saint-François-de-Sales	0,14	0,22	0,45	0,30	0,71	0,28	0,15	0,24
Chambord	0,17	0,24	0,40	0,34	0,92	0,27	0,06	0,27
Roberval	0,13	0,25	0,41	0,43	1,01	0,34	0,15	0,55
Sainte-Hedwidge	0,08	0,27	0,53	0,29	0,92	0,24	0,06	0,25
Saint-Prime	0,09	0,27	0,52	0,47	1,03	0,27	0,10	0,31
Saint-Félicien	0,11	0,26	0,44	0,38	1,05	0,29	0,13	0,39
La Doré	0,13	0,25	0,44	0,44	0,87	0,31	0,08	0,18
Mashteuiatsh	0,09	0,29	0,55	0,29	0,83	0,33	0,34	0,32
MRC Maria-Chapdelaine	0,13	0,26	0,44	0,37	0,96	0,30	0,13	0,40
Saint-Augustin	0,12	0,31	0,42	0,38	0,87	0,19	0,00	0,11
Péribonka	0,14	0,25	0,48	0,23	0,95	0,22	0,27	0,22
Sainte-Jeanne-d'Arc	0,08	0,26	0,48	0,32	1,02	0,33	0,09	0,23
Dolbeau-Mistassini	0,13	0,26	0,41	0,40	0,96	0,35	0,15	0,60
Albanel	0,11	0,27	0,53	0,32	1,03	0,27	0,13	0,14
Normandin	0,13	0,26	0,44	0,32	0,94	0,27	0,10	0,32
Saint-Thomas-Didyme	0,13	0,26	0,51	0,32	0,88	0,24	0,07	0,16
Saint-Edmond	0,09	0,27	0,57	0,44	1,13	0,17	0,14	0,17
Girardville	0,10	0,25	0,47	0,20	0,89	0,18	0,03	0,11
Notre-Dame-de-Lorette	0,12	0,16	0,44	nd (*)	nd (*)	0,13	0,25	nd (*)
Saint-Eugène-d'Argentenay	0,11	0,29	0,55	0,44	1,09	0,22	0,05	0,20
Saint-Stanislas	0,07	0,22	0,57	0,46	0,61	0,14	0,00	0,15
MRC Lac-Saint-Jean-Est	0,13	0,26	0,44	0,40	1,02	0,31	0,14	0,42
Desbiens	0,16	0,24	0,39	0,24	0,81	0,27	0,15	0,34
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	0,16	0,24	0,44	0,34	0,95	0,29	0,13	0,44
Hébertville	0,14	0,25	0,45	0,40	0,95	0,32	0,11	0,33
Hébertville-Station	0,12	0,27	0,45	0,44	0,81	0,21	0,15	0,59
Saint-Bruno	0,13	0,25	0,48	0,39	0,99	0,23	0,13	0,40
Saint-Gédéon	0,13	0,25	0,47	0,33	1,14	0,27	0,08	0,18
Alma	0,13	0,25	0,40	0,43	1,08	0,36	0,16	0,55
Saint-Nazaire	0,11	0,29	0,54	0,33	0,85	0,23	0,10	0,24
Delisle	0,10	0,28	0,54	0,51	1,07	0,26	0,12	0,23
Labrecque	0,13	0,28	0,50	0,45	0,84	0,33	0,09	0,31
Lamarche	0,08	0,27	0,51	0,16	0,66	0,25	0,21	0,24
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	0,09	0,28	0,50	0,24	0,92	0,28	0,13	0,17
Saint-Henri-de-Taillon	0,12	0,25	0,42	0,40	1,22	0,22	0,13	0,11
Sainte-Monique	0,13	0,26	0,48	0,21	0,87	0,34	0,13	0,29
Saint-Ludger-de-Milot	0,10	0,27	0,42	0,32	1,02	0,30	0,14	0,28

Total de l'ensemble des villes (SDR)

moyenne	0,12	0,26	0,47	0,35	0,93	0,26	0,12	0,28
écart type	0,02	0,02	0,06	0,09	0,13	0,07	0,07	0,14
co. variation	0,21	0,09	0,12	0,25	0,14	0,26	0,54	0,49

Source : Statistique Canada, 2001

(*) nd : valeur non disponible

Certains indicateurs sont donc plus sujets à variation entre les municipalités que d'autres ; une certaine différentiation spatiale se dessine d'ores et déjà. Si l'écart-type permet d'analyser les écarts à la moyenne d'une même distribution (analyse en colonne), le coefficient de variation nous permet de comparer les écart-types entre eux (analyse en ligne). Par exemple, bien que les écart-types du taux de personnes de 65 ans et plus et du taux de personnes de 15-34 ans soient identiques (0,02), leurs coefficients de variation, respectivement de 0,21 et de 0,09, indiquent une plus forte différenciation spatiale des aînés par rapport aux jeunes. En d'autres termes, la proportion de jeunes varient moins d'une municipalité à l'autre que la proportion d'aînés. De manière générale, les écarts des coefficients de variations (CV) varient entre 0,09 (taux de personnes de 15-34 ans) et 0,54 (taux de familles monoparentales).

Au regard du tableau 4, le taux de ménages comprenant plus de trois personnes et le taux de personnes de 15-34 ans varient très peu d'une SDR à l'autre. Chaque SDR comprend sensiblement des proportions identiques de cette cohorte d'âge et de ce type de ménage. Les CV des indicateurs qui concernent l'emploi, le revenu, les aînés et les personnes ayant déménagé semblent se regrouper dans certains SDR; d'après ces variables, la différenciation sociale et spatiale semble plus importante sur le territoire. Enfin, le taux de familles monoparentales et le nombre de locataires subissent une plus grande variabilité au sein de l'espace, c'est-à-dire que les familles monoparentales et les locataires se

regroupent davantage dans certains SDR que dans d'autres, ce qui en soit est une indication de pauvreté

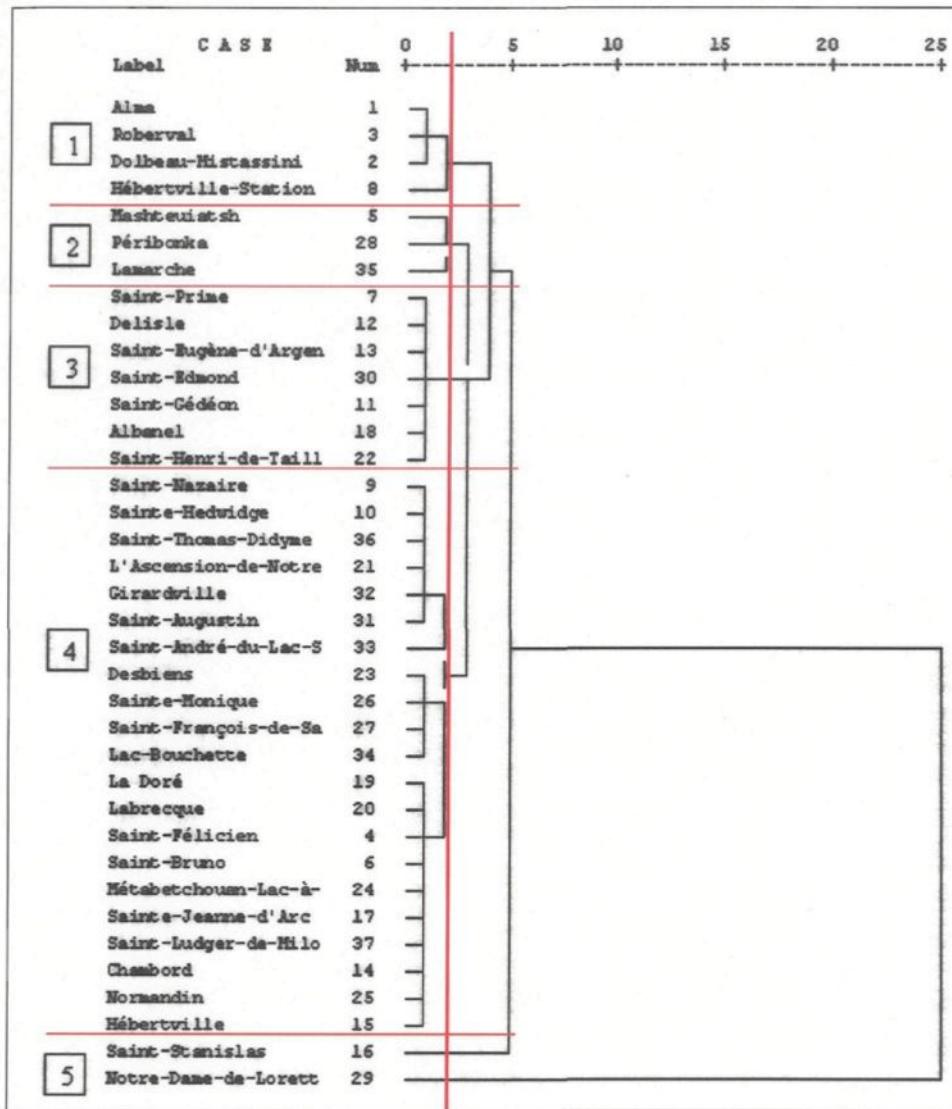
En résumé, l'analyse des coefficients de variations révèle une certaine différenciation spatiale de l'espace jeannois dans son ensemble et plus particulièrement au niveau des variables liées aux familles monoparentales et au mode de propriété du logement. Cette variabilité s'inscrit-elle dans l'espace pour former de vastes zones partageant des similitudes quant à de leur composition sociale ? Cette question est analysée dans le prochain point.

5.1.2 Analyse dendrométrique

5.1.2.1 Dendrogramme et représentation territoriale

La deuxième étape de l'analyse consiste à vérifier si la différenciation sociale qui se dessine au regard de l'analyse des CV s'inscrit sur le territoire. En d'autres termes, il s'agit de voir si des municipalités contiguës partagent les mêmes caractéristiques sociales, s'il existe une influence des villes, si ces dernières partagent des similitudes en égard aux variables sociales étudiées, etc. Pour ce faire, la technique de la classification hiérarchique est utilisée pour déterminer des ensembles, en l'occurrence, des ensembles de municipalités, partageant des ressemblances dans leur structure interne, toutes variables confondues.

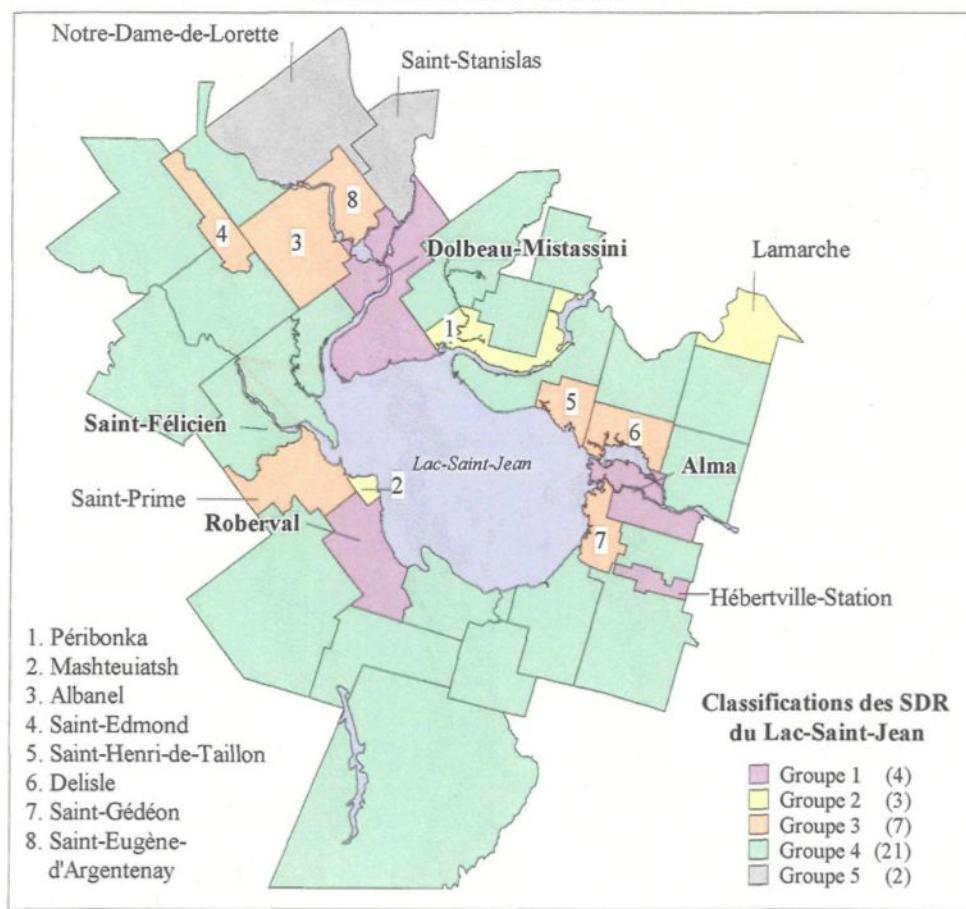
Figure 7 : Le dendrogramme de classification des SDR



D'après le mode opératoire de la classification (voir méthodologie), l'ordre des SDR dans la matrice de classification est important. Puisque la distribution spatiale des villes est l'objet d'étude principal, et puisque l'un des objectifs est de dégager les similarités entre des SDR proches de villes moyennes différentes, le classement des SDR s'est effectué selon la plus petite distance de la ville moyenne la plus proche. Le résultat d'une

classification hiérarchique se présente sous la forme d'un dendrogramme (figure 7). L'analyse du dendrogramme révèle quatre classes de SDR partageant des similarités et une classe regroupant deux municipalités exclues (Saint-Stanislas et Notre-Dame-de-Lorette) qui ne présentent aucune similarité entre elles et avec les autres municipalités. Les cinq classes ainsi déterminées sont cartographiées afin de rendre compte de leur répartition sur le territoire (carte 2).

Carte 2 : Représentations territoriales de la classification ascendante hiérarchique des SDR du Lac-Saint-Jean.



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas Électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

Au premier abord, les villes moyennes (en rose sur la carte 2) se ressemblent, excepté pour la municipalité de Saint-Félicien. La fusion avec la municipalité rurale de Saint-Méthode, il y a une dizaine d'années, a pu influencer les résultats. Bien qu'Hébertville-Station ne soit pas une ville moyenne, elle apparaît dans le même groupe que ces dernières. Le groupe 3, en orange, est formé de sept SDR : Albanel, Saint-Edmond, Saint-Prime, Saint-Henri-de-Taillon, Delisle, Saint-Gédéon, et Saint-Eugène-d'Argentenay. Ces collectivités sont toutes aux abords des villes moyennes : profitent-elles directement de l'influence de leur influence ? Cinq municipalités se démarquent particulièrement : d'une part, Pérignonka, Mashteuiatsh et Lamarche partagent des points communs en matière de ségrégation spatiale, par contre leur répartition ne suit aucune logique spatiale. D'autre part, Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Stanislas, à l'extrême nord de la région, se distinguent puisque l'arbre de classification montre que ces collectivités n'ont que très peu de lien avec les municipalités voisines, ni même entre elles. C'est pourquoi elles ont été classifiées dans la même catégorie justement pour leur caractère atypique.

5.1.2.2 Mise en évidence d'une hiérarchie sociale régionale

Bien qu'il ne semble pas exister de véritable auréole périurbaine autour des villes moyennes, l'organisation territoriale suit tout de même une structure de forme centre/périmétrie. Les groupes 1, 3 et 4 représentent trois niveaux territoriaux différents : le noyau urbain (*grossost modo* les villes moyennes), la couronne périurbaine et le milieu rural. En analysant les classes les plus significatives (1,3 et 4 de la carte 2) et en effectuant la moyenne des variables (taux et indices) pour chaque SDR dans le tableau 5, les proportions

de jeunes (26 % en moyenne) et d'aînés (12 % en moyenne) sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble de la région.

Tableau 5 : Les trois niveaux territoriaux issus de la classification ascendante hiérarchique à l'échelle des SDR.

Selon la moyenne des valeurs prises pour les variables à l'étude

	Taux 65 ans et plus	Taux de 15-34 ans	Taux 3 pers. et plus par ménage	Taux de familles monoparentales	Taux de pers. ayant déménagé	Taux d'emploi	Indice de revenu	Indice de loyer
Milieu urbain (classe 1)	0,13	0,26	0,42	0,15	0,31	0,42	0,96	0,57
Frange périurbaine (classe 2)	0,11	0,27	0,51	0,11	0,24	0,41	1,10	0,19
Milieu rural (classe 4)	0,12	0,26	0,46	0,10	0,27	0,33	0,90	0,26

Source : Statistique Canada, 2001

Cependant, le profil socio-économique n'est pas identique pour l'ensemble des collectivités de la région jeannoise :

- les municipalités périurbaines semblent les mieux nanties avec un indice de revenu de 1,10, ce qui signifie qu'elles concentrent une plus forte proportion de personnes ayant un salaire moyen supérieur au salaire moyen québécois (46 290 \$ en 2001), une plus faible mobilité (taux de personnes ayant déménagé le plus faible), et une forte proportion de propriétaires (puisque la part des locataires par rapport au propriétaire est de 19 %). Les ménages de plus de trois personnes y sont aussi plus nombreux qu'ailleurs dans la région : 51 % dans les collectivités périurbaines contre 42 % dans les villes moyennes et 46 % dans les SDR rurales;
- les collectivités en milieu rural connaissent la situation inverse puisque le salaire moyen y est légèrement inférieur au salaire moyen québécois en 2001. De plus, le

taux d'emploi y est plus faible. Aussi, le taux de personnes ayant déménagé au cours des cinq dernières années est légèrement plus élevé qu'en milieu périurbain. On rencontre le même phénomène concernant le mode de propriété du logement, où les locataires sont plus nombreux en milieu rural qu'en zone périurbaine;

- et les milieux urbains semblent plus sensibles à l'instabilité des ménages, puisque le taux de déménagement y est le plus élevé, de même que la part de locataires par rapport à la part de propriétaires. Les familles monoparentales y sont plus nombreuses, représentant 15 % de l'ensemble des familles vivant en milieu urbain. C'est aussi en milieu urbain que les personnes ayant déménagé depuis les cinq dernières années (31 %), la part des locataires (57 %) et les familles monoparentales (15 %) sont les plus importantes.

En résumé, on remarque que 1) les villes moyennes regroupent, en quelque sorte, des personnes vivant davantage de difficultés sociales que dans les municipalités périurbaines ; que 2) les SDR de la frange périurbaine sont plus favorisés car les indicateurs sociaux semblent plus favorables à la stabilité des ménages ; et enfin que 3) les municipalités en milieu rural apparaissent plus en difficultés au regard des indicateurs sociaux sélectionnés. Ce portrait permet de dégager certaines tendances intéressantes. Ces tendances sont analysées en détail dans la section suivante.

5.1.3 Analyse des indices de concentration

Il existe au sein du territoire étudié une organisation spatiale centre/péphérie cohérente. Mais quelques questions restent en suspens : qui vit à quel endroit et dans quelles conditions ? Qui se regroupe où ? Dans quelle mesure les regroupements sont-ils différents selon la variable étudiée ? Pour ce faire, le quotient de localisation (QL) est utilisé. L'analyse des QL est couplée avec une analyse spatiale afin mettre en évidence l'organisation spatiale des résultats obtenus. Afin de faciliter la lecture et l'analyse des résultats, ces derniers sont présentés selon les dimensions à l'étude.

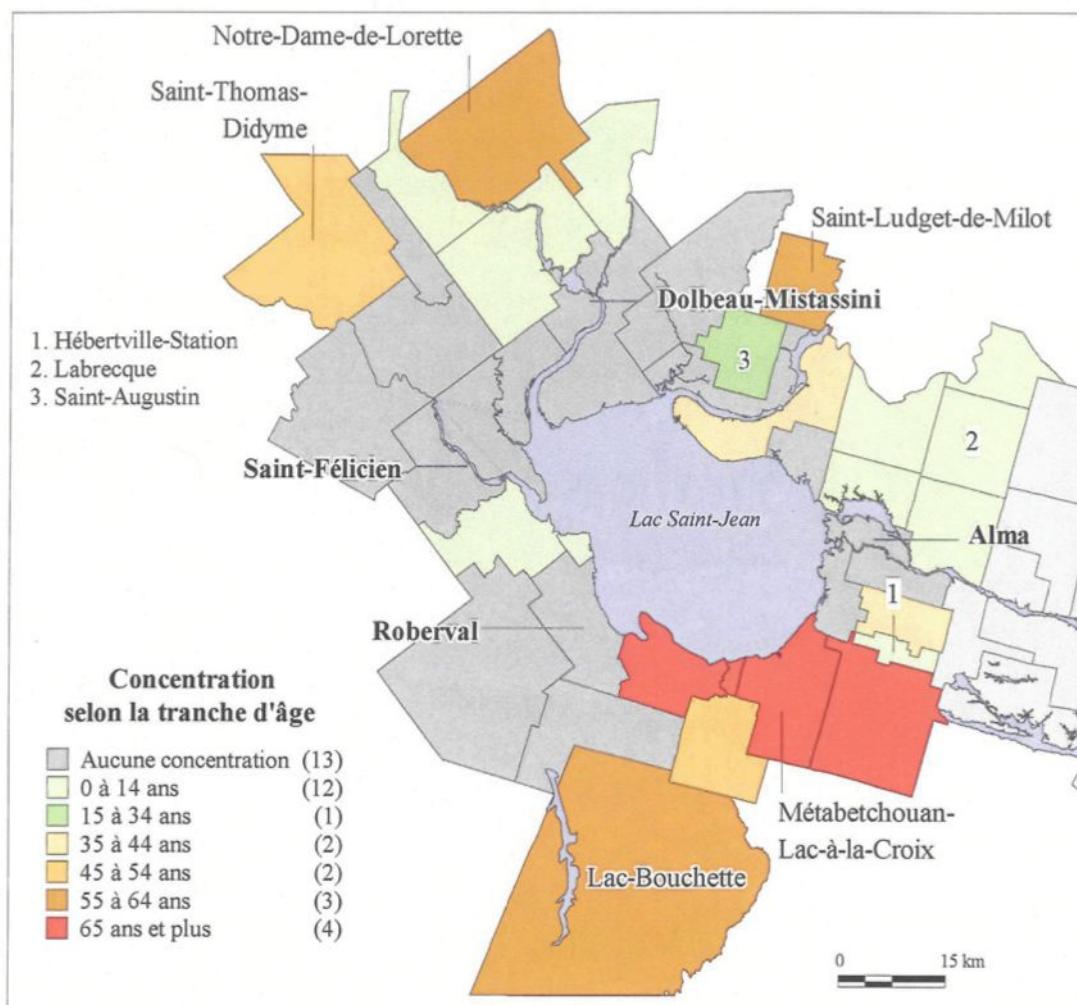
Avant de poursuivre, rappelons que le QL permet de mesurer la proportion d'un groupe social à l'intérieur d'une unité spatiale par rapport à l'ensemble des unités spatiales considérées. Donc, un QL supérieur à 1 signifie que le groupe étudié dans un SDR est surreprésenté dans un SDR par rapport à la région. À l'inverse, un QL inférieur à 1 indique que le groupe étudié dans un SDR y est sous-représenté par rapport au groupe dans la région. Enfin, un QL égal à 1, signifie que la concentration du groupe dans le SDR est égale à la concentration du groupe dans la région. La proportion n'est pas ici absolue mais relative à la présence de ce même groupe ailleurs sur le territoire. De ce fait, un groupe social peut être proportionnellement en minorité dans un SDR alors que comparé à l'ensemble des SDR de la région, ce groupe social s'y trouve surreprésenté. Les cartes présentent les groupes dominants de chaque SDR sur le territoire du Lac-Saint-Jean.

5.1.3.1 Étude de la dimension démographique

L’analyse de la dimension démographique s’effectue par l’analyse de deux tranches d’âge : les 15-34 ans (les jeunes adultes) et les 65 ans et plus (les aînés). Cependant, l’analyse des QL nécessite que l’on tienne compte de l’ensemble des tranches d’âge afin de pouvoir mesurer justement les poids relatifs de chacune. C’est pourquoi la carte synthèse présentant les concentrations des jeunes adultes et des aînés comprend en fait six classes différentes, six classes parmi lesquelles les personnes de 15-34 ans et les personnes de 65 ans et plus peuvent être aisément isolées. La carte 3, présente la synthèse des indices de concentration selon l’âge des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean.

Sur 37 SDR, plus d’un tiers (13) ne concentre aucune tranche d’âge en particulier (carte 3). Une seule municipalité concentre les jeunes adultes sur son territoire par rapport aux autres municipalités à l’étude : il s’agit de Saint-Augustin. Par contre, les aînés semblent se concentrer à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et aux alentours, à l’est et à l’ouest. Regardons maintenant plus en détail les SDR qui regroupent d’autres tranches d’âge. Tout d’abord, les personnes de 0 à 14 ans forment deux enclaves dans la région : autour de Labrecque (au nord de la ville d’Alma) et au nord de Dolbeau-Mistassini. Fait intéressant, les personnes de 55 à 64 ans se rassemblent dans trois SDR situés complètement à l’extrémité de la région, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Ludger-de-Milot et Lac-Bouchette. Hébertville-Station, qui dans l’analyse hiérarchique se positionnait comme les villes, concentre les individus de 0 à 14 ans à l’inverse des villes moyennes. Nos quatre villes moyennes ne concentrent aucune tranche d’âge en particulier.

Carte 3 : Synthèse des indices de concentration de l'âge des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

Présentons, **en guise de conclusion partielle**, quelques hypothèses concernant la localisation des groupes d'âges sur le territoire, d'après la connaissance que nous avons de la région. Les deux groupes d'âge qui se regroupent significativement sont : les 65 ans et plus ainsi que les 0 à 14 ans. Les alentours de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (de Roberval

à Hébertville-Station) sont des secteurs recherchés et en demande puisqu'ils proposent des quartiers de villégiature non loin du lac Saint-Jean. Cette caractéristique explique probablement les concentrations des aînés : autonomes, ils recherchent une certaine tranquillité et une meilleure qualité de vie dans des secteurs situés en zone rurale mais tout de même assez proches d'une ville moyenne, où ils peuvent accéder à différents services. Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est d'ailleurs situé à mi-chemin entre Roberval et Alma.

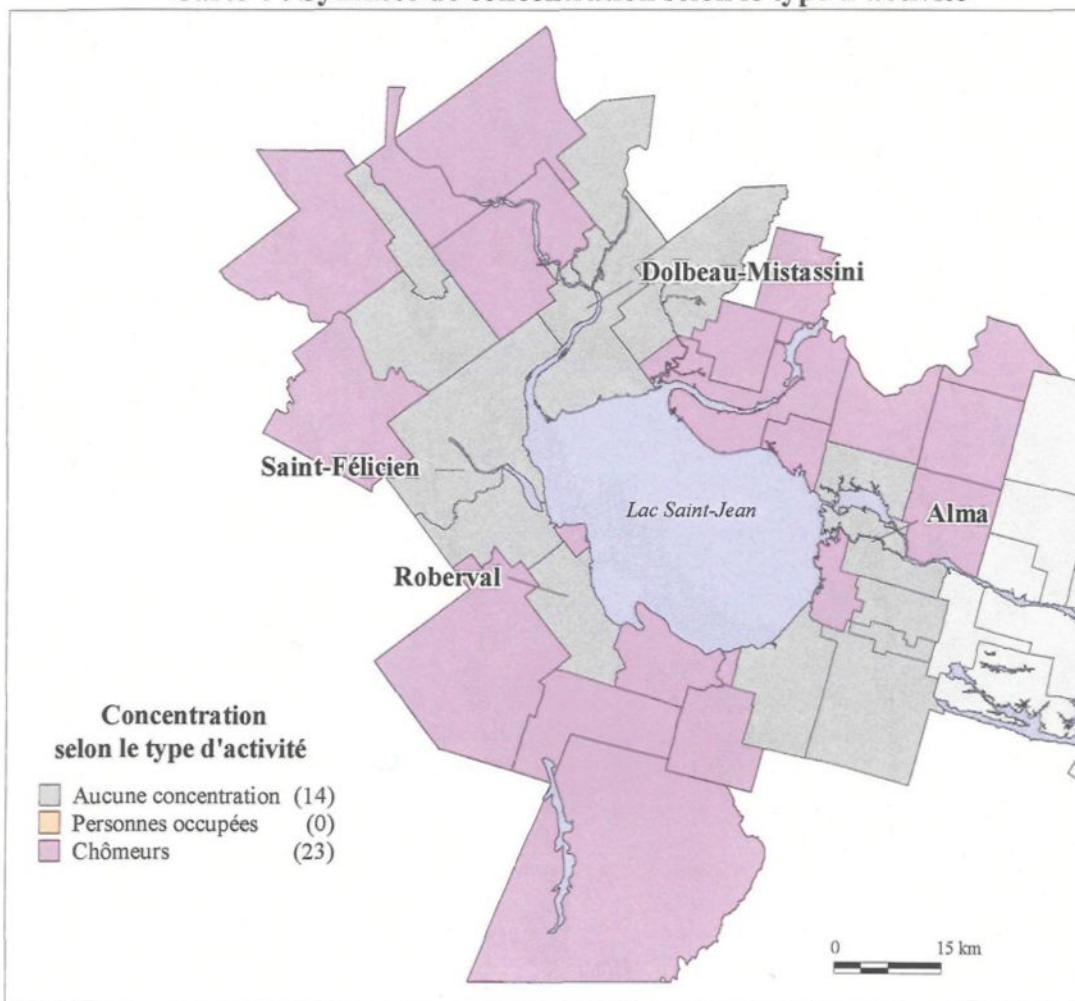
La présence de fortes concentrations d'enfants et de jeunes adolescents (0 à 14 ans) dans des secteurs proches des villes moyennes, témoigne de la présence de familles dans ces municipalités. Ces familles sont certainement à la recherche d'une qualité de vie différente en milieu rural, tout en pouvant profiter et faire profiter à leurs enfants des services des villes moyennes situées à proximité. Ces hypothèses seront vérifiées par la suite lors de l'analyse des dimensions suivantes.

5.1.3.2 Étude de la dimension économique

Selon la méthodologie, la dimension économique est étudiée par l'intermédiaire de deux variables : le taux d'emploi et l'indice de revenu. Rappelons tout d'abord comment ont été construites ces deux variables puis nous expliquerons de quelle manière a été conçue l'analyse de concentration. Le taux d'emploi est le rapport entre les personnes occupées et la population en âge de travailler de 15 ans et plus. Comme la population occupée est l'un des deux facteurs composant la population active, nous avons décidé d'étudier plus spécifiquement ces deux facteurs à savoir les personnes occupées et les personnes au

chômage (carte 4). L'indice de revenu, quant à lui, est un rapport entre le revenu moyen des ménages et le revenu moyen québécois en 2001 (46 290 \$). Concernant l'analyse de concentration (les QL), quatre classes de revenu différentes ont été utilisées dans lesquelles se situe le salaire moyen en 2001. Le résultat est présenté dans la carte 5.

Carte 4 : Synthèse de concentration selon le type d'activité

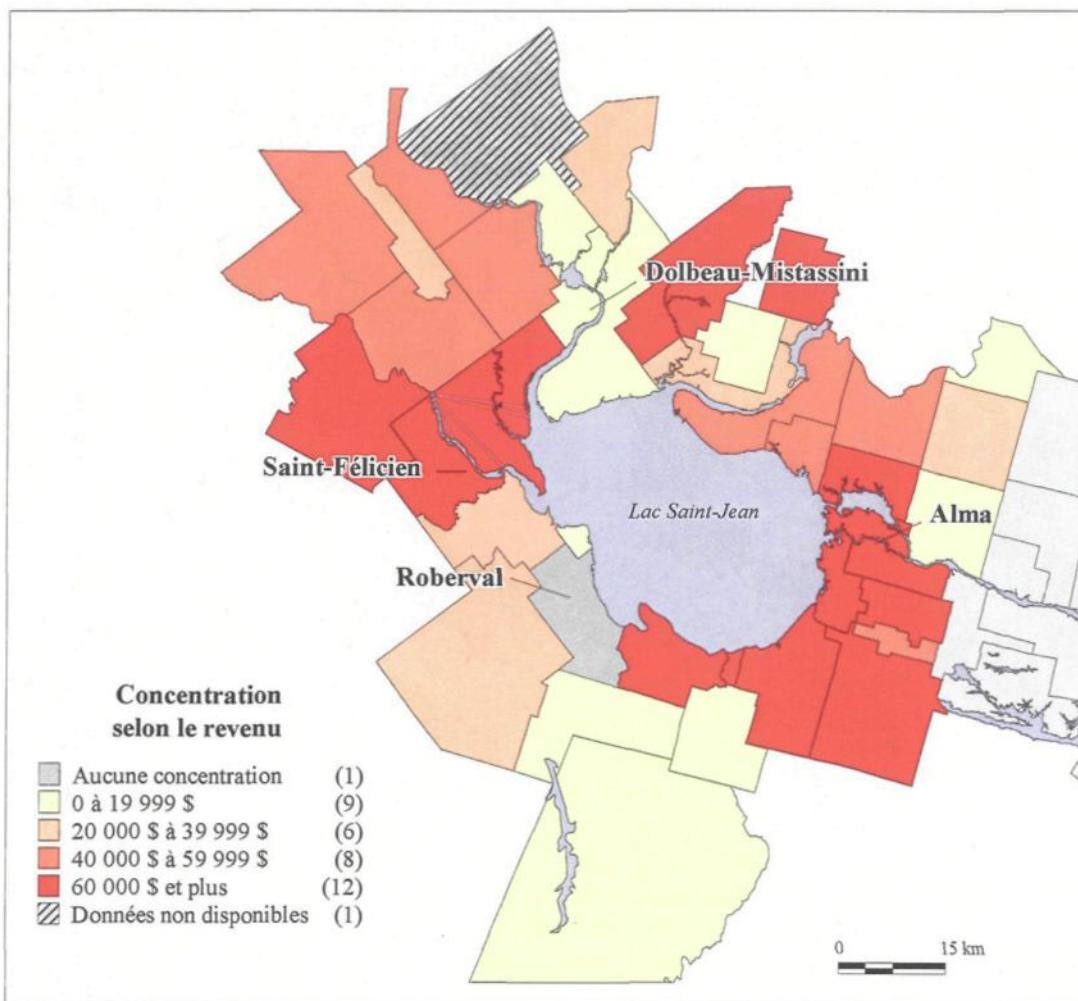


Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

L'analyse des concentrations selon le type d'activité présenté (carte 4) révèle, tout d'abord, qu'aucune SDR ne concentre les personnes occupées sur le marché du travail et plus d'un tiers des SDR ne réunisse aucune des deux situations à l'étude. Cela signifie donc que plus des deux tiers des SDR du Lac-Saint-Jean regroupent des personnes en situation de chômage. Leur répartition territoriale est très périphérique, puisque les municipalités situées dans les secteurs plus ruraux et plus éloignés des villes moyennes semblent regrouper davantage d'individus en situation de chômage que des municipalités situées à proximité des villes moyennes. Comme pour l'analyse démographique, les villes ne se démarquent pas particulièrement sauf qu'elles semblent être des canalisateurs puisqu'aux abords de ces dernières on ne note pas de concentration particulière ni de chômeurs, ni de personnes occupées. Soulignons que les personnes sont considérées au chômage si elles étaient dans cette situation le jour du recensement. L'analyse peut donc tenir compte des chômeurs saisonniers, dont leurs emplois les obligent à ne travailler qu'une partie de l'année. Par exemple, au nord du Lac-Saint-Jean, de nombreux emplois sont occupés dans le secteur forestier, un domaine où le chômage saisonnier peut s'avérer important en raison de l'inaccessibilité des champs de coupe l'hiver, mais aussi de l'instabilité actuelle du marché.

Carte 5 : Synthèse des indices de concentration selon le revenu des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

Poursuivons par l'analyse des concentrations spatiales au regard des revenus (carte 5).

La synthèse des indices de concentration, selon les quatre tranches de revenu révèle, pour la première fois, le particularisme des villes sur l'espace régional. En effet, Alma et Saint-Félicien regroupent les plus hauts salaires moyens (60 000 \$ et plus) de la région. Au sud

de ces deux villes, on remarque plusieurs municipalités qui concentrent des salaires situés entre 40 000 \$ et 59 999 \$. Le sud de la région concentre les salaires de moins de 20 000 \$. Quant aux deux autres villes moyennes, Roberval ne regroupe pas un seul type de salaires, alors que Dolbeau-Mistassini semble concentrer les salaires de moins de 20 000 \$.

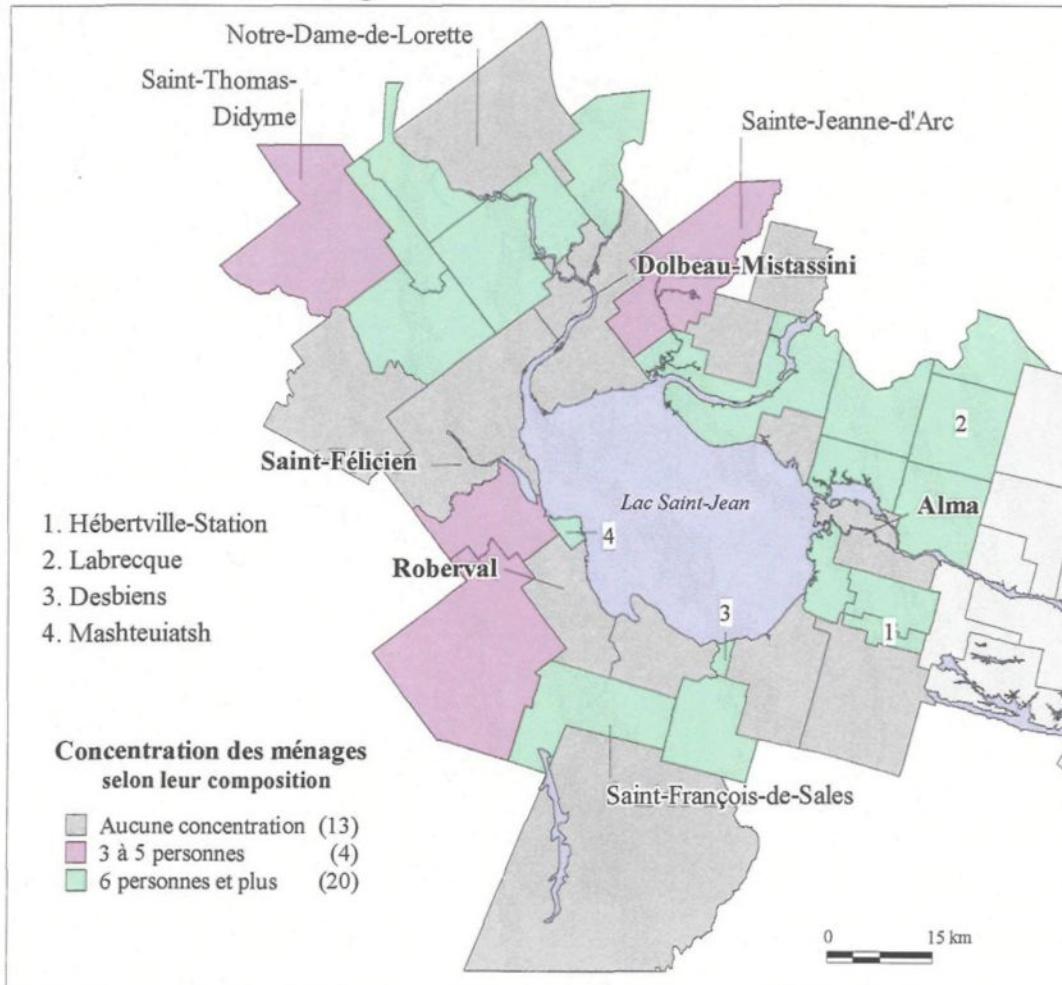
En somme, l'analyse des indices de concentration selon l'activité montre que les SDR situés en milieu rural vivent une certaine précarité au regard de l'emploi, puisque ces secteurs regroupent les personnes vivant une situation de chômage. À l'inverse, les villes moyennes d'Alma et Saint-Félicien, ainsi que des collectivités locales contiguës, semblent vivre une situation socio-économique plus favorable puisque ces secteurs regroupent le plus de salaires élevés. D'ailleurs, plus on s'éloigne des villes moyennes, moins les salaires ont tendance à être élevés. Les milieux ruraux sont donc doublement touchés par la précarité : précarité sur les plans de l'emploi et du salaire.

5.1.3.3 Étude de la dimension «structure des ménages»

L'analyse se poursuit par la dimension «structure des ménages». Cette troisième dimension est documentée grâce au taux de ménages composés de trois personnes et plus et par le taux de familles monoparentales. Les ménages composés de trois personnes et plus sont cartographiés en deux temps : les ménages composés de deux à cinq personnes, qui représentent pour la plupart des ménages comprenant un ou plusieurs enfants, et les ménages constituées de plus de six personnes, c'est-à-dire essentiellement les ménages que

l'on peut qualifier de familles nombreuses. Afin d'affiner l'analyse, les ménages composés d'une à deux personnes sont conservés lors de la production de la sixième carte synthèse.

Carte 6 : Synthèse des indices de concentration selon la composition des ménages dans les SDR du Lac-Saint-Jean



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

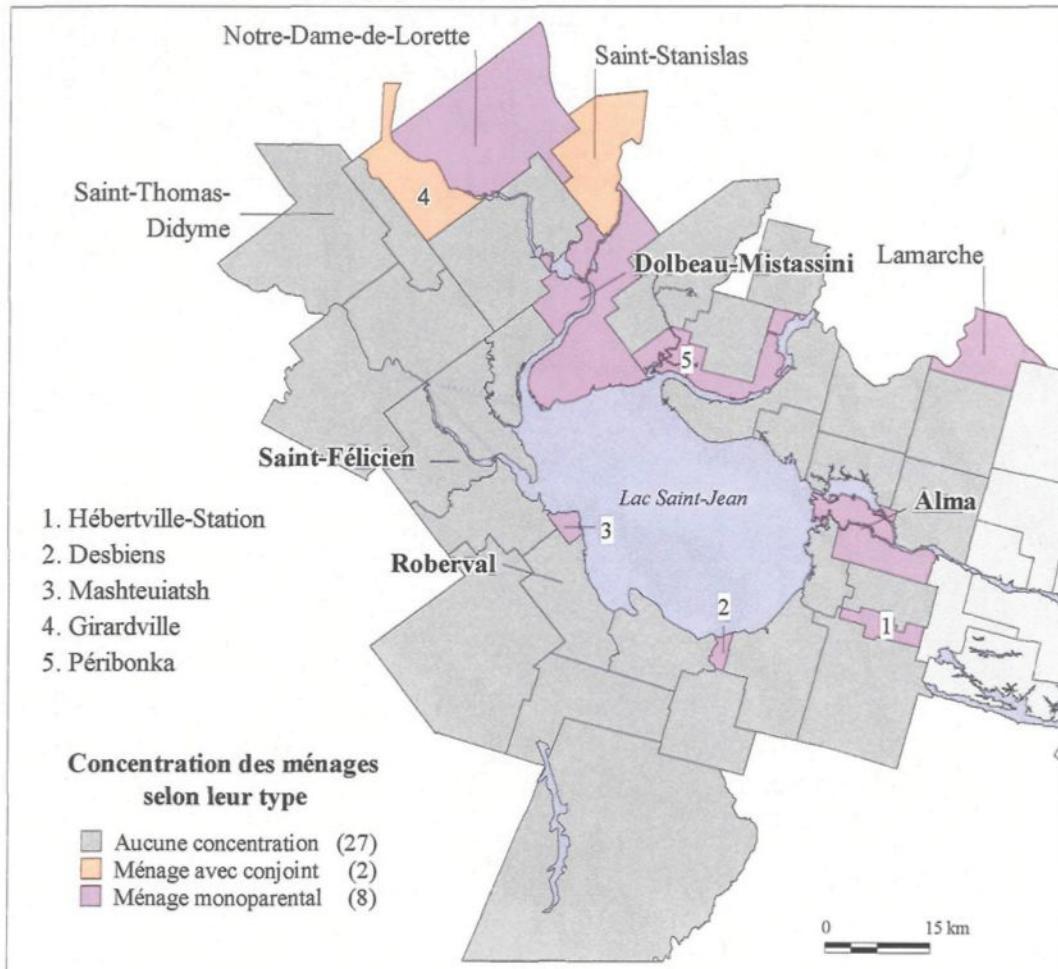
Les ménages composés de plus de six personnes se concentrent essentiellement dans trois secteurs de la région (carte 6): au nord-ouest de Saint-Félicien et de Dolbeau-

Mistassini, dans le secteur Saint-François-de-Sales/Desbiens, ainsi qu'au sud (Hébertville-station, Hébertville et Saint-Gédéon) et au nord (SDR aux alentours de Labrecque). Les ménages composés de trois à cinq personnes sont concentrés au sein de quatre SDR. Trois d'entre eux sont contigus à une ville moyenne : Sainte-Jeanne-d'Arc à l'est de Dolbeau-Mistassini, Saint-Prime et Saint-Hedwidge (entre Saint-Félicien et Roberval). En ce qui concerne les villes moyennes, elles ne concentrent aucun type de ménage particulier. En mettant en parallèle les cartes 2 et 6 sur la concentration des individus selon les tranches d'âge, on se rend compte que les personnes de 0 à 14 ans et les familles de plus de six personnes se concentrent dans les mêmes secteurs : au nord d'Alma, à Hébertville-Station, à Saint-Prime et au nord-ouest de Dolbeau-Mistassini. Ceci confronterait l'hypothèse selon laquelle ces secteurs concentrent des familles des plusieurs enfants qui recherchent une qualité de vie en milieu rural, tout en pouvant accéder aux services des villes moyennes situées à proximité, et en bénéficiant de loyers moins chers. Cette constatation rejoue les travaux de Perron (1997), qui démontre le même phénomène au sujet des villes de Chicoutimi et de Jonquière.

La deuxième variable qui documente la dimension de la structure des ménages est le taux de familles monoparentales. Les familles monoparentales sont étudiées en parallèle avec les familles avec conjoint (carte 7). Les familles monoparentales se concentrent essentiellement dans six collectivités du Lac-Saint-Jean : Notre-Dame-de-Lorette, Pérignonka, Lamarche, Hébertville-Station, Desbiens, Mashteuiatsh, ainsi que dans deux villes moyennes : Alma et Dolbeau-Mistassini. Tous ces SDR sont plutôt éloignés les uns

des autres, il ne se dessine pas un patron d'organisation spatiale particulier. Quant aux familles avec conjoint, elles se regroupent à Girardville et à Saint-Stanislas, deux SDR ruraux situés au nord-ouest de la région.

Carte 7 : Synthèse des indices de concentration des types de ménages dans les SDR du Lac-Saint-Jean.



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

En bref, l'étude de la dimension «structure des ménages» montre que les ménages composés de plus de 3 personnes se situent en règle générale dans les secteurs plus ruraux de la région jeannoise, mais aussi dans certaines municipalités situées en périphérie des

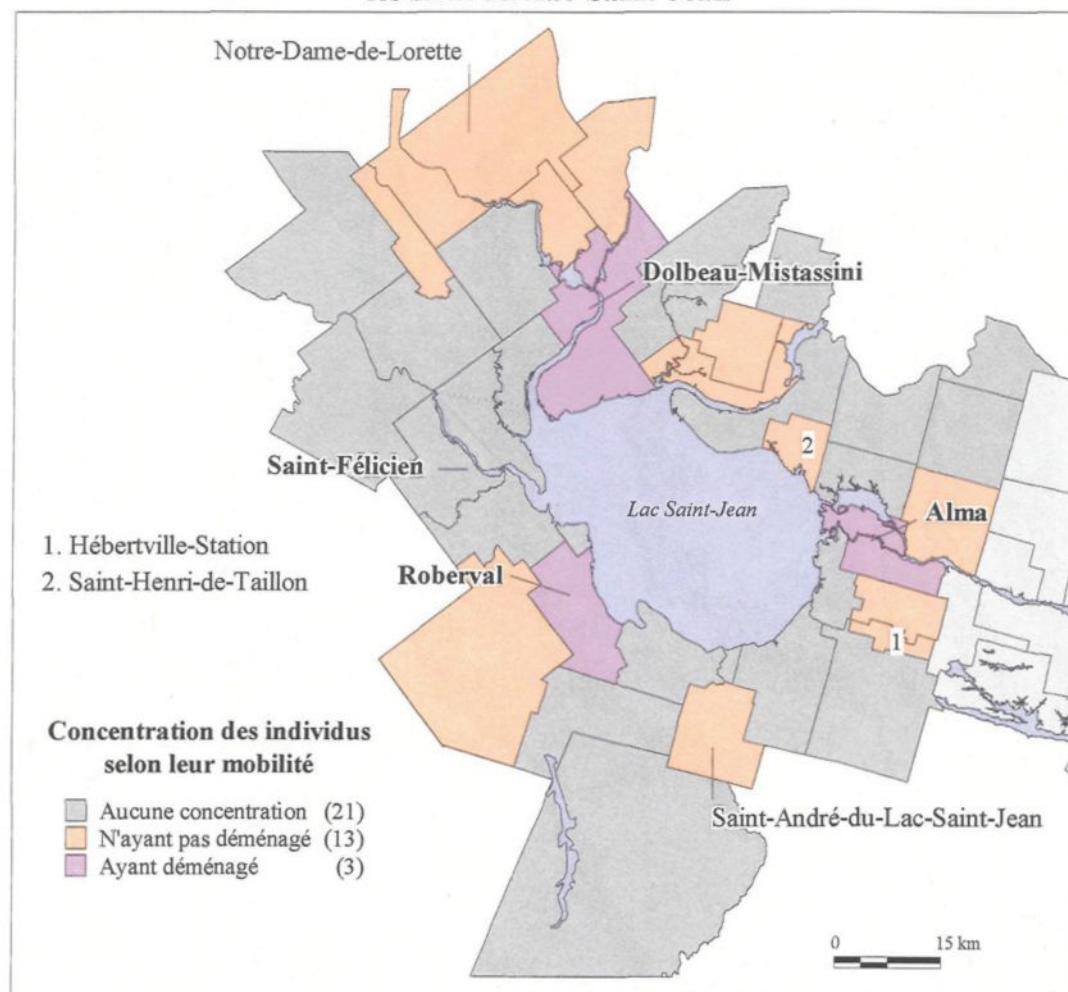
villes moyennes. Par ailleurs, aucun type de ménage particulier ne vit pas de réelle ségrégation de manière à former un patron unique. Les familles monoparentales se regroupent plus facilement au sein des villes moyennes d'Alma et de Dolbeau-Mistassini. D'ailleurs, notons qu'Hébertville-Station, agrégée dans le même groupe que les villes moyennes lors de la classification ascendante hiérarchique, concentre aussi les familles monoparentales.

5.1.3.4 Étude de la dimension « mobilité »

La mobilité est la quatrième dimension à l'étude. Elle est documentée par le taux de personnes ayant déménagé dans les cinq dernières années, c'est-à-dire entre les recensements de 1996 et 2001. Les personnes ayant déménagé ont été confrontées aux personnes n'ayant pas déménagé. La carte 8 présente donc la synthèse des indices de concentration selon la mobilité des individus dans les SDR de la région jeannoise.

Très clairement, seules les villes moyennes, à l'exception de Saint-Félicien, concentrent les individus ayant déménagé au cours des cinq dernières années. Les secteurs où il y a concentration des personnes n'ayant pas déménagé se situent à l'est et à l'ouest de Notre-Dame-de-Lorette, à l'ouest de Roberval, autour d'Alma ainsi que dans deux SDR plus isolés, soit Saint-Henri-de-Taillon et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean. Les 21 autres SDR ne regroupent pas particulièrement l'une ou l'autre des deux variables étudiées. Enfin, Hébertville-Station connaît un regroupement des personnes ayant déménagé à l'instar des villes moyennes.

Carte 8 : Synthèse des indices de concentration selon la mobilité des individus dans les SDR du Lac-Saint-Jean



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

En bref, on note à nouveau une structure de forme centre/périmétrie : les villes moyennes (centre) concentrent les personnes qui ont déménagé dans les cinq dernières années, alors qu'à l'extrême nord de la région (périmétrie), ainsi que dans certaines collectivités périurbaines, les citoyens ont tendance à moins déménager que dans le reste de la région. Il y a certainement un parallèle à faire entre les personnes ayant déménagé et les personnes

louant leur logement. L'accession à la propriété est d'ailleurs l'objet de la prochaine section.

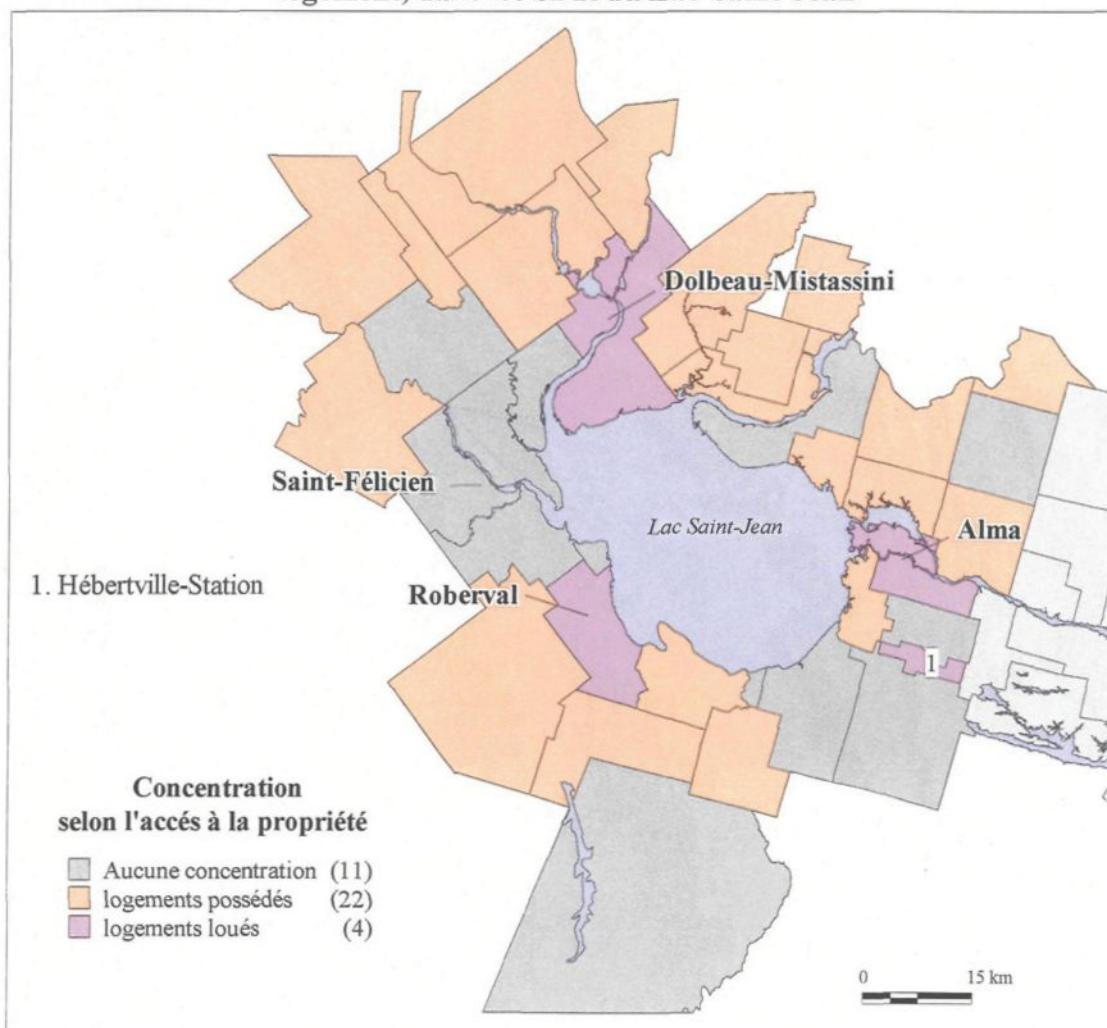
5.1.3.5 Étude de la dimension « mode de propriété du logement »

L'accès à la propriété est la dernière dimension à l'étude dans cette partie traitant les indices de concentration à l'échelle régionale. Elle est étudiée par l'intermédiaire de l'indice de loyer, c'est-à-dire le rapport entre les propriétaires et les locataires. La carte 9, qui représente les indices de concentration selon l'accès à la propriété, confronte les valeurs de concentration des locataires versus celles des propriétaires. Quatre SDR, dont trois villes moyennes, se démarquent particulièrement du reste de la région par leur forte concentration de locataires. Il s'agit des villes d'Alma, de Dolbeau-Mistassini et Roberval, ainsi que de la municipalité d'Hébertville-Station. Dans les cas des logements possédés, ceux-ci sont concentrés dans 22 SDR qui forment quatre regroupements qui sont tous situés à proximité des villes moyennes : au nord d'Alma, au sud de l'axe Saint-Félicien/Roberval ainsi qu'au nord-est et sud-est de Roberval.

Pour synthétiser, il se dessine à nouveau une fois une structure centre/périmétrie, où les villes moyennes concentrent les locataires, alors que les municipalités périurbaines et les collectivités rurales à l'extrême nord de la région regroupent particulièrement les propriétaires fonciers. Il y existe aussi une certaine corrélation entre la carte 9 et celle concernant la mobilité, puisque les villes moyennes qui regroupent les logements locatifs concentrent aussi les individus qui ont déménagé. Ce constat est assez logique, puisqu'il est

plus facile de déménager pour un locataire que pour un propriétaire foncier. De même, les SDR, agglomérant les personnes n'ayant pas déménagé, sont aussi ceux qui centralisent les propriétaires de logement. Être propriétaire est un gage de stabilité au sein d'une municipalité.

Carte 9 : Synthèses des indices de concentration selon le mode de propriété du logement, dans les SDR du Lac-Saint-Jean



Sources : Recensement du Canada 2001,
et Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Emmanuelle Arth, UQAC, 2006

5.1.3.6 Synthèse de l'analyse des indices de concentration

L'analyse des indices de concentration révèle donc le patron centre urbain/péphérie rurale dans l'organisation spatiale. Le but de l'exercice était de vérifier les patrons et les regroupements des caractéristiques sociales sur le territoire jeannois. On remarque que les villes moyennes regroupent essentiellement les individus qui sont locataires, les individus ayant déménagé entre 1996 et 2001, et, dans une certaine mesure (deux villes sur quatre), les familles monoparentales et les revenus élevés (plus de 60 000 \$). Autrement dit, les villes moyennes concentrent les écarts, c'est-à-dire qu'elles concentrent à la fois des situations sociales satisfaisantes (revenus élevés), mais aussi des variables qui peuvent engendrer une certaine fragilité sociale comme une présence relativement importante de familles monoparentales, et de locataires, ainsi qu'une plus forte mobilité (déménagements, logements locatifs).

Concernant l'analyse des milieux ruraux périphériques et des collectivités périurbaines, il est plus difficile d'émettre une conclusion unique caractérisant ces deux milieux. Cependant l'analyse des coefficients de corrélation (tableau 6) révèle quelques faits intéressants. Tout d'abord, le taux de corrélation entre les personnes de plus de 65 ans et les jeunes entre 15 et 34 ans est de -0,76 ce qui signifie que plus les aînés ont tendance à se regrouper, moins les jeunes ont tendance à se concentrer dans ces mêmes SDR, et inversement. On constate le même phénomène entre les 55-64 ans et les 15-34 ans, avec un coefficient de corrélation de -0,66.

Tableau 6 : Corrélations des coefficients de localisations à l'échelle des SDR

Corrélations selon le QL.	0-14 ans	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ménages mono-parentaux	Ménages 1-2 pers.	Ménages 3-5 pers.	Ménages 6 pers. et plus	Pers. occupées	Chômeurs	Logements possédés	Logements loués	Pers. n'ayant pas déménagé	Pers. ayant déménagé	Pers. 0 à 19 999 \$	Pers. 20 000 à 30 000 \$	Pers. 40 000 à 50 000 \$	Pers. 60 000 \$ et plus		
0-14 ans	1,00	0,19	0,19	-0,44	-0,38	-0,76	-0,08	0,08	-0,65	0,59	0,60	-0,04	0,04	0,28	-0,28	0,20	-0,20	-0,21	0,33	-0,12	-0,12	
15-34 ans	1,00	-0,03	-0,33	-0,66	-0,41	0,18	-0,18	-0,50	0,51	0,29	0,20	-0,20	-0,12	0,12	-0,14	0,14	0,48	-0,10	0,13	-0,04		
35-44 ans	1,00	-0,14	-0,27	-0,43	-0,02	0,02	-0,21	0,27	-0,10	0,09	-0,09	0,12	-0,12	0,14	-0,14	0,14	-0,14	0,05	-0,24	0,04		
45-54 ans	1,00	-0,01	0,20	0,17	-0,17	0,07	-0,07	-0,03	0,23	-0,23	0,02	-0,02	0,12	-0,12	0,07	0,05	0,14	-0,01	-0,01	-0,01		
55-64 ans	1,00	0,38	-0,18	0,18	0,65	-0,61	-0,52	-0,43	0,43	0,11	-0,11	0,08	-0,08	-0,22	-0,22	-0,21	-0,06	-0,17	-0,17			
65 ans et plus	1,00	-0,04	0,04	0,72	-0,72	-0,42	-0,01	0,01	-0,35	0,35	-0,31	0,31	0,06	-0,15	-0,09	0,01	0,11	-0,11	-0,11			
Ménages avec conjoint	1,00	-1,00	-0,02	0,10	-0,29	0,25	-0,25	0,16	-0,16	-0,16	-0,16	0,15	-0,15	0,09	0,09	0,16	0,11	0,11	0,11			
Ménages mono-parentaux	1,00	0,02	-0,10	0,29	-0,25	0,25	-0,16	-0,16	-0,16	-0,15	-0,15	-0,09	-0,09	-0,09	-0,09	-0,16	-0,16	-0,11	-0,11			
Ménages 1-2 pers.	1,00	-0,98	-0,66	-0,03	0,03	-0,36	0,36	-0,36	-0,36	-0,37	-0,37	-0,11	-0,11	-0,17	-0,17	0,18	0,23	0,23	0,23			
Ménages 3-5 pers.	1,00	0,49	0,04	-0,04	0,41	-0,41	0,38	-0,41	0,38	-0,38	0,06	0,16	-0,16	-0,16	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18			
Ménages 6 pers. et plus	1,00	-0,02	0,02	0,01	-0,01	0,01	-0,01	0,01	-0,01	0,01	-0,17	-0,17	0,24	0,14	-0,18	-0,31	-0,31	-0,31	-0,31			
Pers. occupées			1,00	-1,00	-0,48	0,48	-0,48	-0,48	-0,48	-0,48	-0,19	-0,19	-0,21	-0,21	-0,52	0,09	0,24					
Chômeurs				1,00	0,48	-0,48	0,48	-0,48	0,48	0,19	-0,19	0,21	-0,21	-0,52	-0,09	-0,24						
Logements possédés					1,00	-1,00	-1,00	1,00	-1,00	1,00	-0,63	-0,63	-0,10	-0,10	-0,14	-0,09	-0,17					
Logements loués						1,00	-0,63	0,63	0,63	0,63	0,10	0,10	0,14	0,14	0,09	0,17						
Pers. n'ayant pas déménagé							1,00	-1,00	-1,00	-1,00	-1,00	-1,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01					
Pers. ayant déménagé								1,00	-1,00	-1,00	-1,00	-1,00	-1,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01				
0 à 19 999 \$									1,00	-0,67	-0,67	-0,67	-0,67	-0,67	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22			
20 000 à 30 000 \$										1,00	-0,08	-0,08	-0,08	-0,08	-0,08	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01		
40 000 à 50 000 \$											1,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	
60 000 \$ et plus												1,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38

Source : Statistique Canada, 2001

Ensuite, concernant les salaires, on constate que deux catégories de salaires se repoussent sur le territoire. En effet, le coefficient de corrélation entre les classes 0 à 19 999 \$ et 20 000 \$ à 30 000 \$ est de -0,67, ce qui signifie que les collectivités où se concentrent les bas salaires repoussent en quelque sorte les salaires situés entre 20 000 \$ et 30 000 \$, et inversement. Les locataires et les personnes ayant déménagé ont tendance à se regrouper dans les mêmes secteurs (coefficients de corrélation de 0,63) alors que les locataires et les personnes n'ayant pas déménagé se repoussent (coefficients de corrélation de -0,63).

La composition des ménages révèle des indices de corrélation très intéressants lorsqu'on les met en lien avec les variables démographiques. On constate que les indices de corrélation entre les ménages composés de plus de 3 personnes (0,59 et 0,60) et la tranche d'âge des 0-14 ans sont significatifs, donc les jeunes enfants et les ménages composés de plus de 3 personnes ont tendances à se regrouper dans les mêmes SDR. Alors que les 0-14 ans et les petits ménages (1 à 2 personnes) se repoussent, ils n'occupent que rarement les mêmes secteurs (corrélation de -0,65). Au niveau des 15-34 ans, la corrélation est inverse avec les petits ménages (-0,50), mais elle est directe avec les ménages composés de 3 à 5 personnes (0,51). Donc, plus les 15-34 ans se concentrent dans un SDR, moins les petits ménages auront tendance à s'y regrouper, et inversement avec les ménages de 3 à 5 personnes. En ce qui concerne les 55 ans et plus, ils se concentrent davantage dans les mêmes SDR que les petits ménages, alors qu'ils ont tendance à repousser les ménages de plus grande taille.

Enfin, les ménages de petite taille repoussent strictement les ménages de 3 à 5 personnes : le coefficient de corrélation, de -0,98, est élevé et strictement inverse, donc les SDR qui concentrent les petits ménages ne concentrent jamais les ménages de 3 à 5 personnes, et inversement. Les ménages de moins de deux personnes repoussent aussi les ménages de plus de 6 personnes, puisque le coefficient de corrélation entre ces deux variables est de -0,66, la tendance est donc, dans une moindre mesure, identique à celle des ménages de taille moyenne.

Les villes moyennes polarisent l'espace régional jeannois, mais au regard de certaines dimensions seulement. Les niveaux de concentration se vérifient plus souvent en milieu rural ou au sein des collectivités périurbaines, où certaines SDR, par ailleurs, agrègent plusieurs dimensions à la fois. Si les villes moyennes, à l'échelle régionale, ne semblent pas vivre plus de ségrégation que les autres municipalités régionales, est-ce que le milieu intra-urbain sera lui aussi homogène ? Est-ce que les concentrations seront les mêmes à l'échelle intra-urbaine ? Autrement dit, est-ce que les villes moyennes sont des espaces uniformes dans une certaine mesure ? C'est l'objet de la prochaine section de ce mémoire.

5.2 Les résultats à l'échelle intra-urbaine

L'analyse intra-urbaine concerne uniquement les quatre villes moyennes du territoire étudié, c'est-à-dire Alma, Dolbeau-Missassini, Roberval et Saint Félicien. Le découpage utilisé est celui des aires de diffusions (AD) issues de Statistique Canada. La carte 10

présente la localisation au sein des villes moyennes des catégories territoriales présentées au début de ce chapitre (tableau 3), c'est-à-dire les concepts de centre-ville, espace suburbain et espace périurbain rural. Le centre-ville et le suburbain forment le périmètre urbain (PU). La structure de cette partie suit celle de l'analyse régionale. Nous présentons tout d'abord les résultats de l'analyse des coefficients de variation, puis l'analyse dendrométrique du territoire. Nous achevons l'étude des structures urbaines par l'analyse des coefficients de concentration.

Carte 10 : Localisation des catégories territoriales selon la définition présentée au tableau 3



**Tableau 7 : Les variables des quatre villes moyennes
selon les AD considérées**

Villes	AD	Taux 65 ans et plus	Taux de 15-34 ans	Taux 3 pers. et plus par ménage	Taux d'emploi	Indice de revenu	Taux de pers. ayant déménagé	Taux de familles monoparentales	Indice de loyer
Alma	24930004	0,07	0,29	0,53	0,61	1,19	0,35	0,03	0,13
Alma	24930005	0,16	0,28	0,49	0,50	0,96	0,20	0,11	0,44
Alma	24930006	0,06	0,31	0,48	0,56	0,98	0,32	0,14	0,33
Alma	24930007	0,08	0,27	0,61	0,58	1,16	0,20	0,17	0,10
Alma	24930008	0,17	0,24	0,46	0,55	1,09	0,24	0,14	0,38
Alma	24930009	0,17	0,30	0,31	0,48	0,94	0,60	0,25	1,80
Alma	24930010	0,17	0,24	0,40	0,50	1,03	0,30	0,15	0,62
Alma	24930011	0,22	0,21	0,30	0,42	0,80	0,37	0,21	0,96
Alma	24930012	0,19	0,24	0,19	0,45	0,66	0,48	0,22	3,12
Alma	24930013	0,14	0,24	0,31	0,51	0,81	0,50	0,16	1,15
Alma	24930014	0,16	0,27	0,29	0,46	0,75	0,38	0,33	1,02
Alma	24930015	0,19	0,21	0,18	0,37	0,60	0,49	0,22	3,18
Alma	24930016	0,18	0,25	0,36	0,46	0,99	0,42	0,15	0,59
Alma	24930017	0,22	0,25	0,29	0,46	0,81	0,36	0,17	1,03
Alma	24930018	0,14	0,26	0,37	0,48	1,36	0,39	0,19	0,72
Alma	24930019	0,10	0,24	0,41	0,58	1,06	0,33	0,11	0,48
Alma	24930020	0,10	0,26	0,47	0,60	1,32	0,27	0,09	0,22
Alma	24930021	0,05	0,25	0,62	0,65	1,60	0,36	0,11	0,11
Alma	24930022	0,11	0,24	0,52	0,61	1,40	0,22	0,05	0,25
Alma	24930023	0,13	0,24	0,44	0,63	1,15	0,45	0,15	0,31
Alma	24930024	0,17	0,26	0,46	0,50	1,13	0,30	0,21	0,22
Alma	24930025	0,10	0,26	0,47	0,54	1,20	0,36	0,15	0,39
Alma	24930026	0,10	0,28	0,41	0,60	1,25	0,33	0,16	0,31
Alma	24930028	0,07	0,26	0,53	0,55	1,04	0,30	0,13	0,27
Alma	24930029	0,11	0,24	0,46	0,53	1,03	0,25	0,09	0,19
Alma	24930051	0,08	0,25	0,56	0,61	1,45	0,30	0,13	0,21
Saint-Félicien	24910008	0,07	0,26	0,51	0,56	1,00	0,21	0,14	0,23
Saint-Félicien	24910009	0,05	0,30	0,55	0,63	1,25	0,28	0,08	0,32
Saint-Félicien	24910010	0,14	0,26	0,45	0,51	1,01	0,31	0,14	0,38
Saint-Félicien	24910011	0,18	0,26	0,34	0,48	1,11	0,33	0,19	1,10
Saint-Félicien	24910012	0,24	0,22	0,29	0,41	0,75	0,33	0,14	1,59
Saint-Félicien	24910013	0,13	0,23	0,35	0,53	1,07	0,38	0,16	0,56
Saint-Félicien	24910014	0,06	0,27	0,55	0,53	1,15	0,33	0,13	0,22
Saint-Félicien	24910015	0,10	0,27	0,44	0,59	1,15	0,32	0,18	0,34
Saint-Félicien	24910047	0,10	0,28	0,46	0,51	0,98	0,24	0,10	0,15
Saint-Félicien	24910048	0,06	0,28	0,48	0,59	1,04	0,20	0,10	0,08
Saint-Félicien	24910049	0,09	0,23	0,35	0,37	0,97	0,27	0,11	0,21

Tableau 7 (suite) : Les variables des quatre villes moyennes selon les AD considérées

Villes	AD	Taux 65 ans et plus	Taux de 15-34 ans	Taux 3 pers. et plus par ménage	Taux d'emploi	Indice de revenu	Taux de pers. ayant déménagé	Taux de familles monoparentales	Indice de loyer
Dolbeau-Misstassini	24920007	0,20	0,25	0,43	0,50	1,02	0,34	0,09	0,00
Dolbeau-Misstassini	24920009	0,10	0,24	0,48	0,52	0,98	0,36	0,13	0,33
Dolbeau-Misstassini	24920010	0,12	0,26	0,36	0,46	0,87	0,32	0,21	0,69
Dolbeau-Misstassini	24920011	0,20	0,23	0,33	0,45	0,85	0,31	0,11	0,62
Dolbeau-Misstassini	24920013	0,28	0,22	0,17	0,30	0,63	0,53	0,26	4,79
Dolbeau-Misstassini	24920014	0,17	0,27	0,34	0,49	0,86	0,42	0,30	1,22
Dolbeau-Misstassini	24920015	0,08	0,26	0,48	0,66	1,37	0,38	0,09	0,31
Dolbeau-Misstassini	24920017	0,08	0,27	0,49	0,55	1,04	0,31	0,19	0,60
Dolbeau-Misstassini	24920018	0,07	0,26	0,45	0,53	1,09	0,28	0,14	0,46
Dolbeau-Misstassini	24920039	0,11	0,22	0,43	0,38	0,96	0,22	0,05	0,12
Dolbeau-Misstassini	24920040	0,06	0,27	0,52	0,60	1,12	0,31	0,11	0,06
Dolbeau-Misstassini	24920041	0,11	0,26	0,54	0,54	1,24	0,24	0,10	0,24
Dolbeau-Misstassini	24920042	0,24	0,25	0,31	0,31	0,65	0,43	0,15	1,59
Dolbeau-Misstassini	24920043	0,07	0,28	0,55	0,49	1,02	0,31	0,16	0,44
Dolbeau-Misstassini	24920044	0,11	0,28	0,48	0,55	0,94	0,20	0,13	0,56
Dolbeau-Misstassini	24920045	0,14	0,28	0,35	0,47	0,81	0,44	0,16	1,20
Roberval	24910018	0,11	0,28	0,44	0,56	1,15	0,19	0,10	0,17
Roberval	24910023	0,06	0,26	0,48	0,53	1,12	0,22	0,15	0,22
Roberval	24910025	0,14	0,22	0,34	0,60	1,12	0,39	0,08	0,68
Roberval	24910026	0,74	0,00	0,00	0,33	0,00	0,25	0,00	0,00
Roberval	24910027	0,19	0,24	0,22	0,45	0,72	0,54	0,33	2,43
Roberval	24910028	0,29	0,20	0,26	0,44	0,86	0,40	0,19	1,07
Roberval	24910029	0,08	0,26	0,57	0,59	1,19	0,25	0,11	0,24
Roberval	24910030	0,07	0,26	0,54	0,53	1,11	0,30	0,18	0,25
Roberval	24910031	0,09	0,26	0,51	0,64	1,06	0,32	0,16	0,54
Roberval	24910032	0,10	0,25	0,42	0,60	0,99	0,42	0,15	0,60
Roberval	24910033	0,19	0,25	0,35	0,50	0,74	0,50	0,13	1,24
Roberval	24910034	0,13	0,23	0,31	0,50	0,00	0,34	0,00	0,00

Total pour l'ensemble des villes moyennes (AD)

moyenne	0,14	0,25	0,41	0,52	1,00	0,34	0,15	0,68
écart type	0,10	0,04	0,12	0,08	0,27	0,09	0,06	0,84
co. variation	0,69	0,15	0,29	0,16	0,27	0,28	0,44	1,23

Source : Statistique Canada, 2001

5.2.1 Analyse de la dispersion des variables

Nous débutons l'analyse de la structure intra-urbaine des villes moyennes du Lac-Saint-Jean par celle des coefficients de variation. Ces derniers sont présentés au tableau 7.

Dès le départ, l'analyse des CV des villes moyennes révèle une fragmentation de l'espace assez importante pour la quasi-totalité des variables, excepté pour l'emploi et la présence de jeunes où il semble y avoir une certaine uniformité au sein du territoire d'une AD à l'autre. A l'inverse, les variables concernant le loyer et les personnes de 65 ans et plus semblent prendre des valeurs très différentes d'une AD à l'autre. Afin de mieux comprendre la dynamique urbaine, nous avons choisi d'étudier les coefficients de variation selon deux angles d'analyse différents : une analyse des secteurs périurbains des villes moyennes versus une analyse des centres urbains (tableau 8).

Tableau 8 : Synthèse des coefficients de variation à l'échelle des AD et des SDR

	Taux 65 ans et plus	Taux 3 pers. et plus par ménage	Taux d'emploi	Indice de revenu	Taux de 15-34 ans	Taux de pers. ayant déménagé	Taux de familles monoparentales	Indice de loyer
SDR 2001								
Ensemble des municipalités	0,21	0,12	0,25	0,14	0,09	0,26	0,54	0,49
AD 2001								
4 villes moyennes	0,69	0,29	0,16	0,27	0,15	0,28	0,44	1,23
Périurbain rural	0,83	0,22	0,13	0,25	0,17	0,25	0,40	(*)
Centre-ville	0,24	0,22	0,15	0,18	0,10	0,16	0,32	

(*) La délimitation du centre-ville et du périurbain selon Simard et Ouellet (2005) prend en considération le mode de tenue du logement

Source : Statistique Canada, 2001

Avant de poursuivre l'analyse, il est essentiel de faire une petite parenthèse méthodologique puisque nous nous sommes inspirés des travaux de Simard et Ouellet (2005) pour différencier les secteurs périurbains des centres-villes de la figure 5.15. Les auteurs se sont basés sur les trois critères suivants :

- la proportion de locataires : les AD où le nombre de locataires est supérieur au nombre de propriétaires ;
- la continuité du bâti : les AD n'étant pas contiguës au noyau urbain ou au noyau dominant sont éliminées ;
- la proportion de population : les AD sélectionnées représentent 20 à 50 % de la population totale de la ville.

En isolant le périurbain et les centres-villes, les coefficients de variation prennent une nouvelle dimension. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les secteurs périurbains sont légèrement plus différenciés socialement que les aires situées aux centres-villes. C'est-à-dire que les valeurs prises par les variables dans les AD situées dans les secteurs périurbains se différencient plus d'une AD à l'autre que dans les centres-villes et les secteurs suburbains. Les taux de personnes de 65 ans et plus et de familles monoparentales sont les variables les plus significatives. En d'autres termes, les AD périurbaines sont donc moins homogènes que les secteurs centraux des villes moyennes. D'ailleurs, au centre-ville, seules les familles monoparentales semblent subir une fragmentation au sein de l'espace urbain, c'est-à-dire que la proportion de ces familles n'est pas la même d'une AD à l'autre, alors que pour les autres variables, il existe une certaine

homogénéité, c'est-à-dire que les proportions des différentes variables à l'étude sont sensiblement les mêmes d'une AD à l'autre.

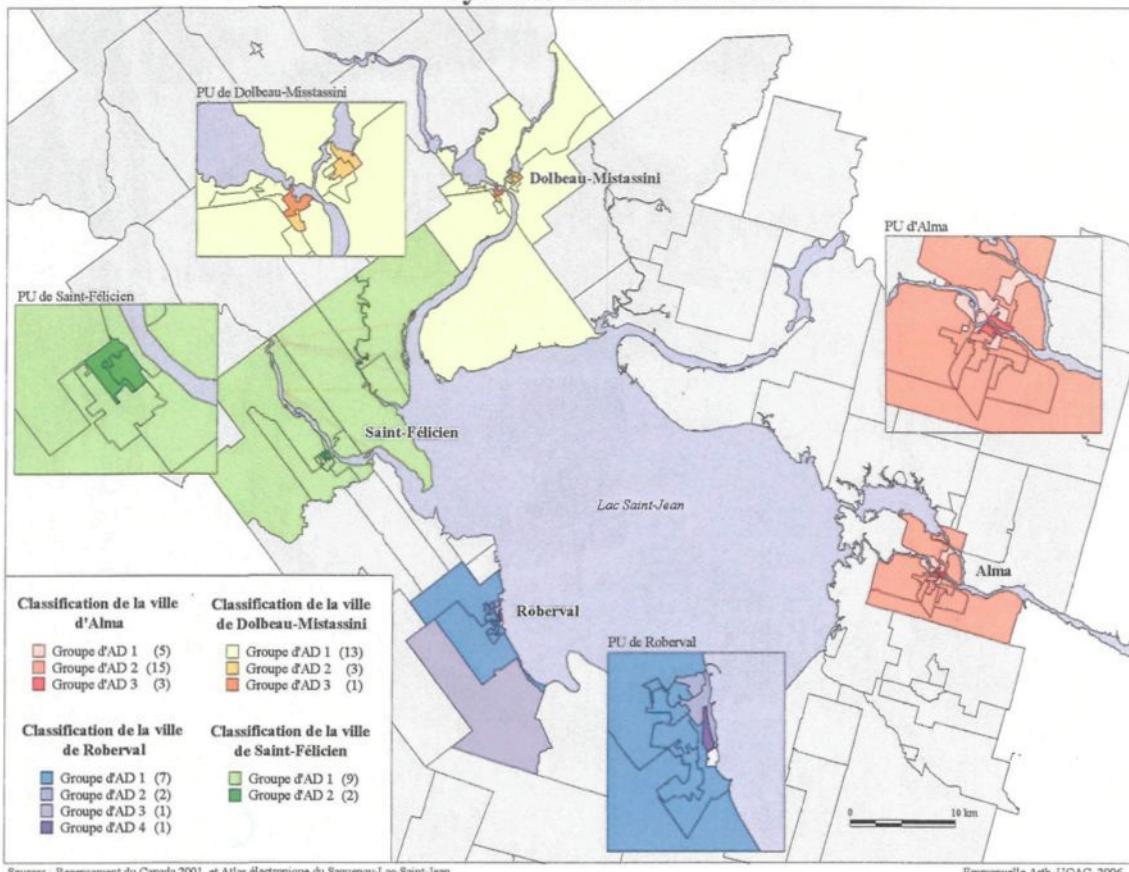
5.2.2 Analyse dendrométrique

Nous venons de voir qu'il existe une réelle différenciation spatiale au sein de l'espace urbain jeannois. La deuxième étape consiste donc à vérifier si cette différenciation spatiale s'inscrit effectivement sur le territoire. Comme pour l'analyse régionale, la méthode de classification ascendante hiérarchique est utilisée pour démontrer cette différenciation spatiale.

5.2.2.1 Dendrogramme et représentation territoriale

Cette classification s'est effectuée en deux temps. Tout d'abord, elle a été réalisée de manière indépendante auprès de chaque ville moyenne : quatre arbres hiérarchiques ont été produits. L'objectif était de voir dans quelle mesure les villes moyennes sont fragmentées, c'est-à-dire quels secteurs se ressemblent et quelle en est la logique territoriale. Selon la ville étudiée, l'analyse de l'arbre de classification fait ressortir entre deux et quatre classes d'AD. Donc, deux AD d'une même couleur dans la même ville signifient que les AD en question partagent les mêmes caractéristiques.

Carte 11 : Répartition territoriale des classifications ascendantes hiérarchiques des villes moyennes du Lac-Saint-Jean

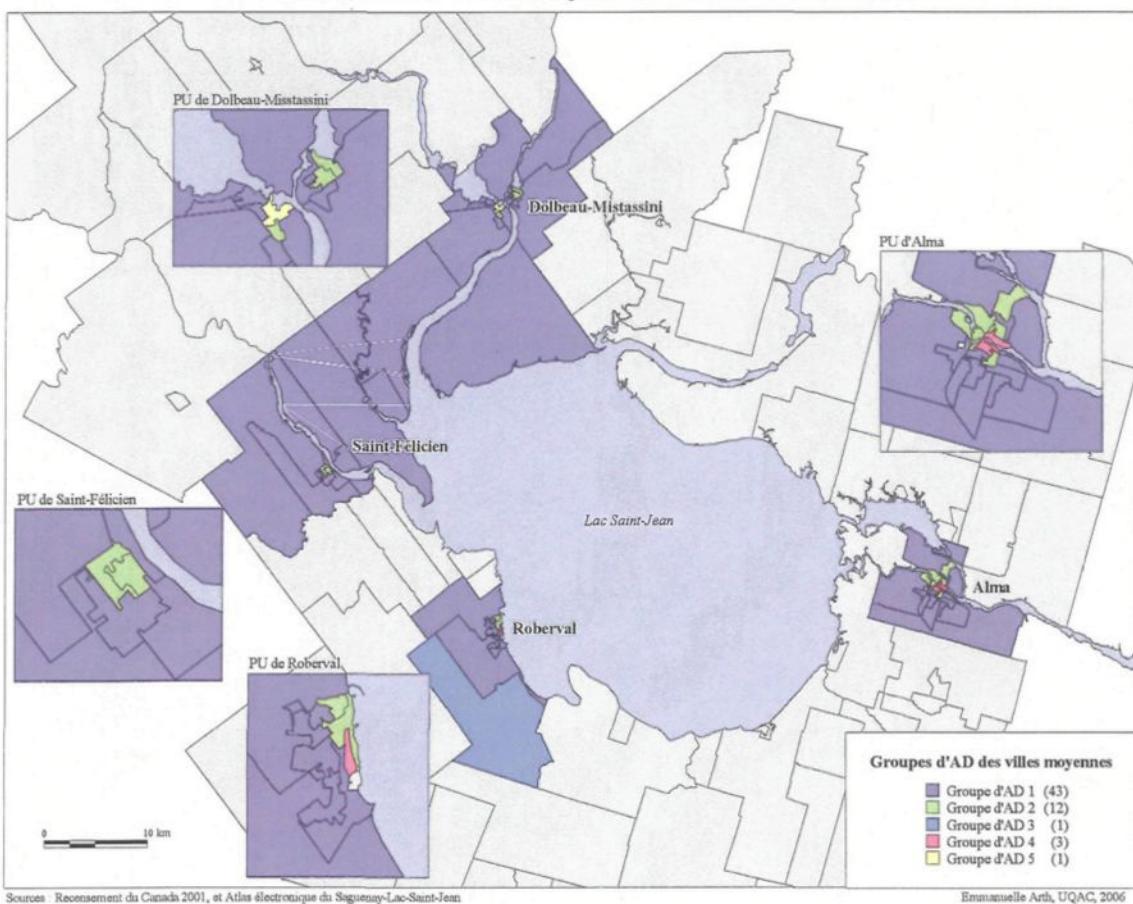


Dans l'ensemble des villes considérées, on note une agrégation spatiale relativement forte, c'est-à-dire que les AD présentant les mêmes caractéristiques sont contigus et forment des enclaves au sein des villes moyennes jeannoises (voir carte 11). Dans le détail, on remarque que certaines villes sont plus ségrégées que d'autres. Roberval compte quatre regroupements différents d'AD. Le centre-ville se divise en trois secteurs. Suit une couronne périphérique qui s'étend du secteur suburbain vers le périurbain rural. Alma, quant à elle, s'organise de manière concentrique du centre-ville vers la périphérie rurale.

Pour ce qui est de Dolbeau-Mistassini, la ville a ceci de particulier qu'elle s'organise autour de deux pôles : le secteur du centre-ville de Dolbeau au sud, et le secteur du centre-ville de Mistassini au nord. Entre ces deux pôles, les AD partagent des caractéristiques communes entre elles que, ces AD soient localisées dans l'espace suburbain ou dans les espaces périurbains ruraux, excepté pour une AD contiguë au centre-ville du secteur de Dolbeau, qui se démarque dans sa composition sociale. Cette organisation bipolaire trouve son origine dans la fusion des anciennes villes de Dolbeau et de Mistassini. Les deux anciens centres-villes semblent polariser l'espace. Enfin, Saint-Félicien est la ville qui semble la moins fragmentée. Deux groupes d'AD se distinguent sur le territoire : les AD du centre-ville par rapport aux AD de la frange périurbaine.

Cependant, cette méthode ne permet pas de comparer les villes entre elles, puisque la classification s'est effectuée d'une manière indépendante pour chaque ville. C'est pourquoi, dans un deuxième temps, les statistiques sur l'ensemble des villes ont été regroupées au sein d'un même fichier d'analyse : un seul arbre à donc été produit et analysé. Cette deuxième analyse permet de déceler s'il existe des ressemblances entre l'ensemble des secteurs de l'ensemble des villes et si ces ressemblances suivent une logique territoriale. De fait, la carte 12 montre deux aires de même couleur – dans deux villes différentes ou dans la même ville – signifiant qu'elles se ressemblent, c'est-à-dire que les deux espaces partagent des caractéristiques communes en regard des variables étudiées.

Carte 12 : Répartition territoriale de la classification ascendante hiérarchique de l'ensemble des villes moyennes du Lac-Saint-Jean



D'emblée, il se dessine une logique territoriale au sein des villes moyennes. En effet, il y a des ressemblances entre certaines aires, d'une part et d'autre part, ces aires se concentrent sur chacun des territoires à l'étude. On peut distinguer deux organisations territoriales : celle de Saint-Félicien/Dolbeau-Mistassini et celle d'Alma/Roberval. Saint-Félicien et Dolbeau-Misstassini s'organisent du centre-ville vers la périphérie. On y distingue donc deux classes : en vert, les AD correspondant aux centres-villes des deux municipalités, et en violet la périphérie plus rurale ayant une densité d'habitation plus faible. On note une petite particularité à Dolbeau-Mistassini avec une aire, en jaune, qui se démarque du reste des AD

de l'ensemble des villes. Alma et Roberval s'agencent autour de trois classes en suivant la même logique centre/périmétrie. En rose, donc, se distinguent les aires situées au centre des deux villes. Ce centre est encadré par une frange périphérique (en vert sur la carte). Alors que ces secteurs colorés en verts représentaient les centres de Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini, à Alma et Roberval, ces aires sont périphériques au centre-ville. Enfin, la troisième zone concentrique, en violet, occupe le reste des deux territoires municipaux. D'ailleurs, les AD apparaissant en violet sur la carte suivent la même logique territoriale dans l'ensemble des villes, puisque ces AD sont toutes situées en périphérie rurale des centres-ville. Enfin, cette analyse conforte aussi notre choix des villes moyennes dans cette analyse. En effet, la ville de Saint-Félicien ne s'est pas démarquée du reste des municipalités dans son organisation sociale. Cependant, l'analyse multi-variée prouve que les AD de Saint-Félicien partagent les mêmes caractéristiques territoriales que les AD des autres villes moyennes du territoire jeannois.

5.2.2.2 Mise en évidence d'une hiérarchie sociale urbaine

Étudions maintenant, plus particulièrement, les classes les plus significatives de la carte 12 :

- la classe de couleur rose : centre-ville (1) de Roberval et d'Alma ;
- la classe de couleur verte : centre ville (2) de Saint-Félicien et de Dolbeau-Mistassini, couronne à la périphérie du centre-ville de Roberval et d'Alma ;
- la classe de couleur violette : périphérie rurale.

L'analyse de la classification ascendante hiérarchique (carte 12) ne révèle pas, pour le moment, le suburbain (secteur situé entre la périphérie rurale et le centre-ville) comme étant une catégorie à part dans l'organisation urbaine jeannoise.

Ces trois classes sont regroupées au sein du tableau 9. Pour chaque classe, la moyenne de chaque variable a été faite afin de pouvoir distinguer les tendances en matière de composition sociale pour chacune des villes étudiées.

Tableau 9 : Les centres-villes versus la périphérie

Selon la valeur des variables prises par les trois catégories identifiées précédemment

	Taux 65 ans et plus	Taux de 15-34 ans	Taux 3 pers. et plus par ménage	Taux d'emploi	Indice de revenu	Taux de pers. ayant déménagé	Taux de Familles monoparentales	Indice de loyer
Centre-ville 1 (rose)	0,19	0,23	0,20	0,42	0,66	0,50	0,26	2,91
Centre-ville 2 (vert)	0,20	0,25	0,31	0,45	0,82	0,42	0,20	1,25
Périphérie rurale (violet)	0,11	0,26	0,46	0,55	1,12	0,30	0,13	0,35

Source : Statistique Canada 2001

Les deux types de centre-ville identifiés ont le même profil en ce qui concerne la structure démographique, la composition des ménages et l'emploi. Dans les centres-villes, un cinquième de la population est âgé de plus de 65 ans, et environ 25 % est âgé de 15 à 34 ans. Les ménages sont composés de moins de 3 personnes en majorité et le taux de familles monoparentales avoisine les 25 %. Le taux d'emploi oscille entre 42 et 45 %. Le taux de déménagement après 5 ans est aussi fort (entre 42 et 50 %). Par contre, les deux types de centres-villes se distinguent tout d'abord, par leur indice de loyer : 2,91 contre 1,25. Les centres-villes d'Alma et de Roberval renferment proportionnellement davantage de

locataires que ceux de Saint-Félicien et de Dolbeau-Mistassini. Ils se distinguent aussi par leur indice de revenu, puisque les habitants du centre-ville de type 1 semblent vivre des situations plus précaires que ceux du centre-ville de type 2. En effet, les rapports entre le salaire moyen et le salaire moyen québécois y sont respectivement de 0,66 et 0,82. Cependant, les deux types de centres-ville concentrent des populations qui vivent une certaine précarité, puisque les deux indices sont inférieurs à 1, ce qui signifie que le salaire moyen perçu par les habitants des deux types de centres-ville est inférieur au salaire moyen québécois. Ainsi, au centre-ville, se retrouvent des populations plus précaires financièrement (indice de revenu inférieur à 1, taux d'emploi faible), moins stables tant sur le plan de leur mobilité que de leur situation familiale (fort taux de déménagement, de ménages locataires) et plus susceptibles d'être dépendantes des services sociaux ou de leur famille proche (fort taux chômage, faibles revenus, forte proportion d'aînés et de jeunes adultes).

En ce qui concerne la périphérie rurale, seulement 11 % de la population a plus de 65 ans. Cependant, on y retrouve aussi une forte proportion de jeunes (25 %). Près de 50 % des ménages comptent plus de 3 personnes. Les salaires sont plus élevés que la moyenne québécoise (indice de revenu supérieur à 1) et le taux d'emploi est légèrement plus élevé que dans les centres-ville. La mobilité y est aussi plus faible, puisque la majorité des ménages sont propriétaires et que les déménagements sont proportionnellement moins nombreux. Les ménages semblent donc plus stables en périphérie qu'au centre-ville des villes moyennes. De plus, leur situation sociale semble plus favorable : bons revenus,

majorité de propriétaires, peu de personnes âgées, les jeunes sont encore dans le foyer familial (ménages de trois personnes et plus importants en nombre). Le caractère social favorisé des secteurs situés en périphérie rurale des villes se précise puisque l'on y observe des personnes socialement plus avantageées alors qu'au centre-ville, les individus semblent moins stables tant sur le plan social, que familial.

5.2.3 Analyse des indices de concentration

L'analyse des classifications ascendantes hiérarchiques démontre qu'il existe une mixité sociale au sein des villes moyennes. Cette mixité sociale se traduit, sur le territoire, par des phénomènes de concentration, soit des personnes partageant des similitudes et se regroupant dans des secteurs plus spécifiques de la ville. L'objectif est identique à celui de l'analyse régionale : apporter un regard plus précis sur les phénomènes de concentration au sein des villes étudiées afin d'observer les groupes sociaux susceptibles de subir des phénomènes de concentration et vérifier l'existence d'un patron spatial de concentration sociale dans la structure urbaine des villes moyennes étudiées. En suivant la méthodologie de l'analyse régionale, l'analyse des QL est associée à une analyse spatiale du territoire dont le but est donc de préciser l'organisation spatiale des résultats obtenus. La lecture des résultats est d'autant plus aisée qu'ils sont présentés, en fonction des dimensions à l'étude, au sein de cartes synthèses.

Avant de poursuivre, rappelons que le QL permet de mesurer la proportion d'un groupe social à l'intérieur d'une unité spatiale par rapport à l'ensemble des unités spatiales considérées. Donc, un QL supérieur à 1 signifie que le groupe étudié dans une AD est sur-

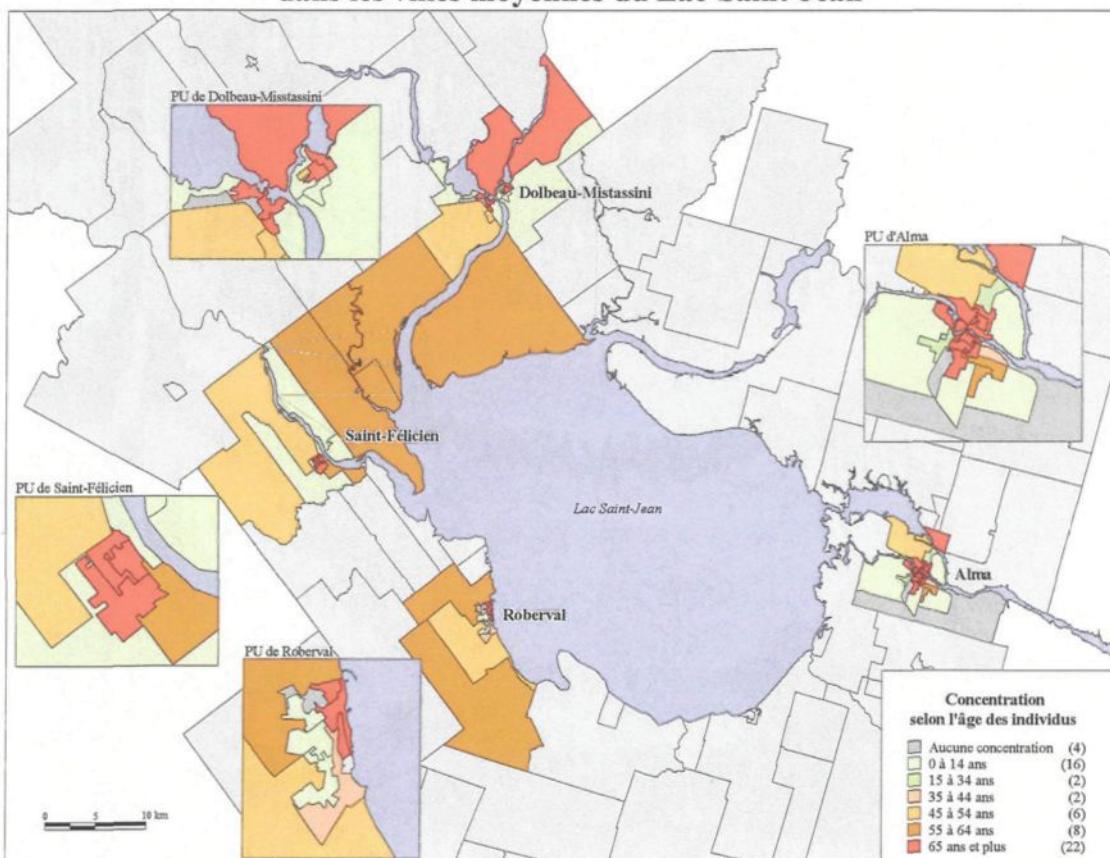
représenté dans cette AD par rapport à l'ensemble des AD considérées. À l'inverse, un QL inférieur à 1 indique que le groupe étudié dans une AD est sous-représenté dans cette AD par rapport à l'ensemble des AD considérées. Enfin, un QL égal à 1 signifie que la concentration du groupe dans cette AD est égale à la concentration du groupe dans la région. La proportion n'est pas ici absolue mais relative à la présence de ce même groupe ailleurs sur le territoire. De ce fait, un groupe social peut être proportionnellement en minorité dans une AD alors que comparé à l'ensemble des AD de la région, ce groupe social s'y trouve surreprésenté. Les cartes de cette partie de l'analyse présentent les groupes dominants de chaque AD pour l'ensemble des villes moyennes.

5.2.3.1 Étude de la dimension démographique

Commençons l'analyse par l'étude de la dimension démographique. À l'instar de l'étude régionale, l'étude intra-urbaine de cette dimension est réalisée à l'aide d'une carte synthèse représentant respectivement les niveaux de concentration des différentes tranches d'âge dont les 65 ans et plus et les 15-34 ans, soit les aînés et les jeunes adultes (carte 13). Si l'analyse régionale n'établit pas de regroupement d'une classe d'âge en particulier, l'analyse intra-urbaine, par contre, révèle que les concentrations de certains groupes sont plus fortes dans certaines AD. Ce phénomène est particulièrement visible chez les aînés, où ces niveaux de concentration sont beaucoup plus flagrants que pour les jeunes. Effectivement, les aînés se rassemblent fortement dans le périphérique urbain (centres-villes et secteurs suburbains), et ce, pour les quatre villes moyennes. Dans le périurbain rural, les regroupements sont plus faibles ou inexistant. Si la différenciation spatiale en matière de

concentration est un fait établi pour les aînés, cette différenciation est moins équivoque chez les jeunes (15-34 ans) : seule la ville d'Alma concentre davantage les 15-34 ans dans deux AD situées en zone suburbaine.

Carte 13 : Synthèse des niveaux de concentration selon l'âge des individus dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean



Même si les autres tranches d'âge cartographiées, ne font pas partie de l'étude, nous souhaitons nous attarder plus particulièrement aux 0-14 ans et aux 55-64 ans. Les 55-64 ans se regroupent dans les zones situées dans les espaces périurbains ruraux des villes;

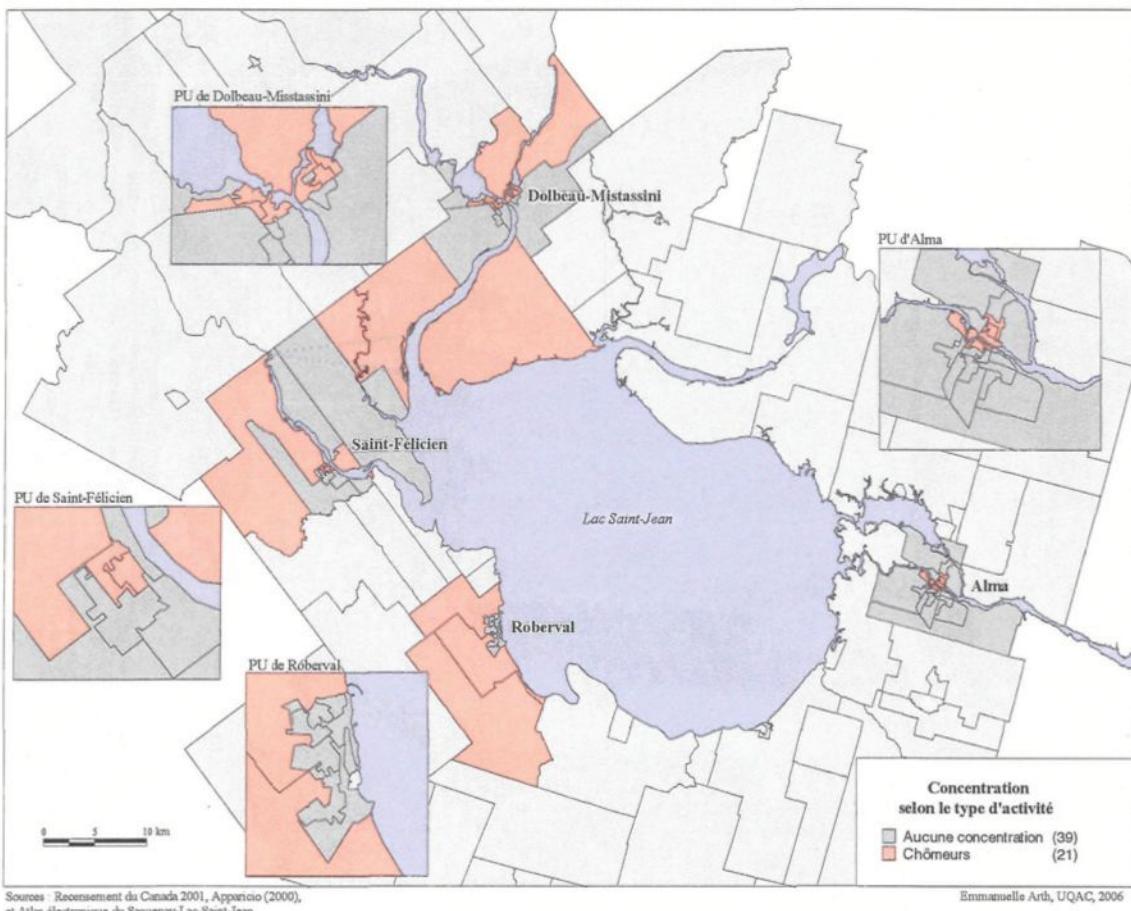
d'ailleurs, plus on s'éloigne des centres-villes et plus ces derniers sont concentrés sur le territoire municipal. Quant aux enfants et aux jeunes adolescents, ils se rassemblent dans des secteurs situés dans le suburbain, donc à relative proximité des centres-villes. Ce phénomène est perceptible à Alma et à Saint-Félicien où les AD concentrant les 0-14 ans sont en majorité occupées par des surfaces agricoles mais où le bâti se situe dans un rayon relativement proche du centre-ville.

En somme, les aînés se concentrent davantage dans les centres-villes et à proximité, dans les zones donc plus densément bâties. On retrouve une forte concentration de personnes de 55 à 64 ans dans des secteurs plus ruraux, aux abords des lacs et des rivières (influence de la villégiature ?). Quant aux jeunes adultes, ils ne se regroupent pas de manière significative dans les villes moyennes. Finalement, les enfants (0-14 ans) sont concentrés dans des secteurs tampons entre le suburbain et le périurbain, donc entre le périmètre urbain et la campagne rurale. On en déduit que ces secteurs tampons sont le lieu privilégié d'installation des jeunes familles.

5.2.3.2 Étude de la dimension économique

La dimension économique est analysée sous l'angle de l'indice de revenu et du taux d'emploi. Malheureusement, à l'échelle des AD, l'analyse de la concentration des revenus n'est pas possible puisque, pour des raisons de confidentialité, les données ne sont pas disponibles par tranche de revenu. C'est pourquoi la dimension économique n'est étudiée que selon la situation des personnes au regard de l'emploi (carte 14).

Carte 14 : Synthèse des niveaux de concentration selon l'activité des individus dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean



La carte 14 montre qu'il n'y a pas de regroupement des personnes occupées dans les villes moyennes, et ce dans aucune des AD à l'étude. Par contre, les niveaux de concentration des chômeurs dans les villes sont très disparates d'une AD à l'autre. Tout d'abord, ils sont plus importants dans les AD des centres-villes, excepté à Roberval où ce niveau y est plutôt faible. Ensuite, les AD en périphérie rurale concentrent elles aussi davantage de chômeurs dans les villes de Roberval, de Dolbeau-Mistassini et de Saint-Félicien. Par contre, à Alma, les QL des chômeurs dans les zones plus rurales de la ville sont nuls ou plus faibles. **En un**

mot, les chômeurs ont donc tendance à se rassembler essentiellement dans les centres-villes et dans les secteurs périurbains ruraux des villes moyennes.

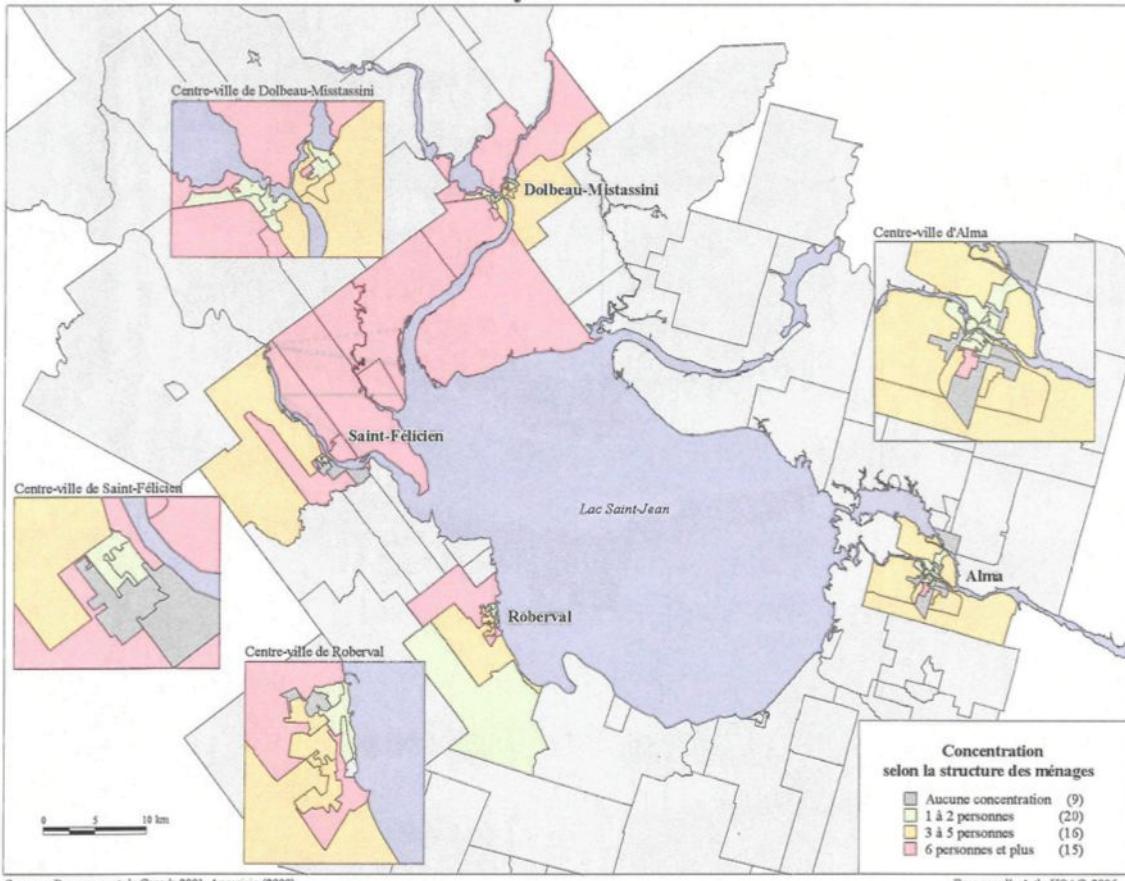
5.2.3.3 La structure des ménages

Dans cette étude, la structure des ménages est définie par le taux de ménages composés de 3 personnes et plus et le taux de familles monoparentales. Cette dimension est analysée à l'aide de deux cartes synthèse. Commençons par l'analyse de la structure des ménages. L'analyse des CV et des arbres de classification a considéré uniquement la part des ménages constitués de trois personnes et plus. En raison du mode opératoire expliqué dans la méthodologie et dans l'analyse régionale de cette dimension, trois classes de ménages ont été considérées: ceux de moins de deux personnes, ceux de trois à six personnes, et enfin les ménages de plus de six personnes. Les résultats de l'étude de sont présentés dans la carte 15.

Tout d'abord, les ménages composés de moins de deux personnes se rassemblent aux centres-villes dans les quatre villes moyennes ainsi que dans une AD en milieu rural à Saint-Félicien. Autrement dit, il se dessine une certaine gradation : plus on s'éloigne des centres-villes et moins les ménages de petite taille ont tendance à se regrouper dans les mêmes secteurs. Concernant les ménages de taille plus importante, les ménages composés de deux à cinq personnes se situent essentiellement en périphérie des secteurs plus centraux des villes. Quant aux ménages de plus de six personnes, ils se répartissent essentiellement

dans les secteurs ruraux périurbains. Ces ménages ne se concentrent dans aucun secteur situé dans le périmètre urbain.

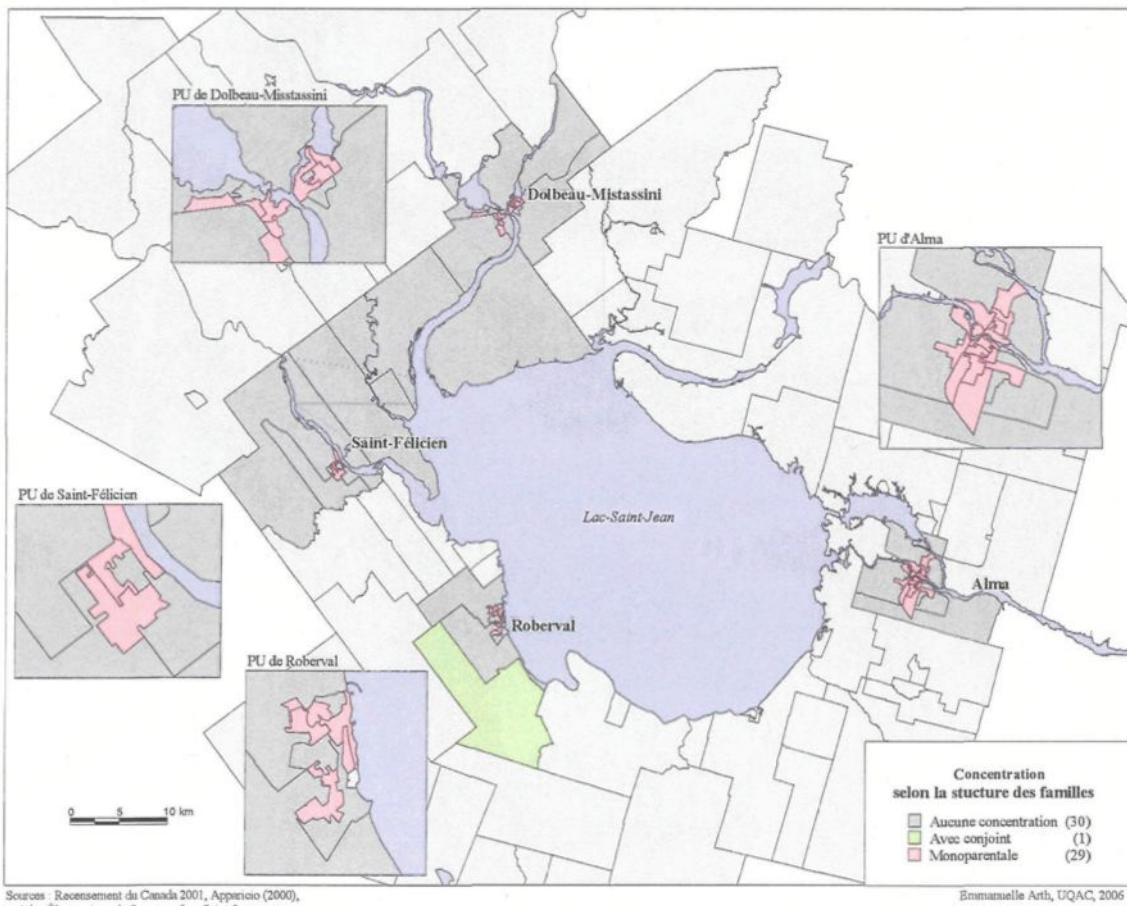
Carte 15 : Synthèse des niveaux de concentration selon la structure des ménages dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean



La seconde variable à l'étude dans cette dimension est celle des familles monoparentales. La carte 16 confronte les deux structures de famille : les familles monoparentales et les familles avec conjoint. La logique territoriale qui se dessine est la suivante : les familles monoparentales se regroupent essentiellement dans les secteurs situés

aux centres-villes ainsi que dans certaines AD contiguës à ces secteurs, notamment à Alma où c'est l'ensemble du périmètre urbain qui est concerné. Dans les autres villes moyennes, seuls certains secteurs, à l'intérieur des périmètres urbains, se voient concentrer les familles monoparentales. À noter aussi qu'une seule AD concentre les familles avec conjoint à Roberval.

Carte 16 : Synthèse des niveaux de concentration selon la structure des familles dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean



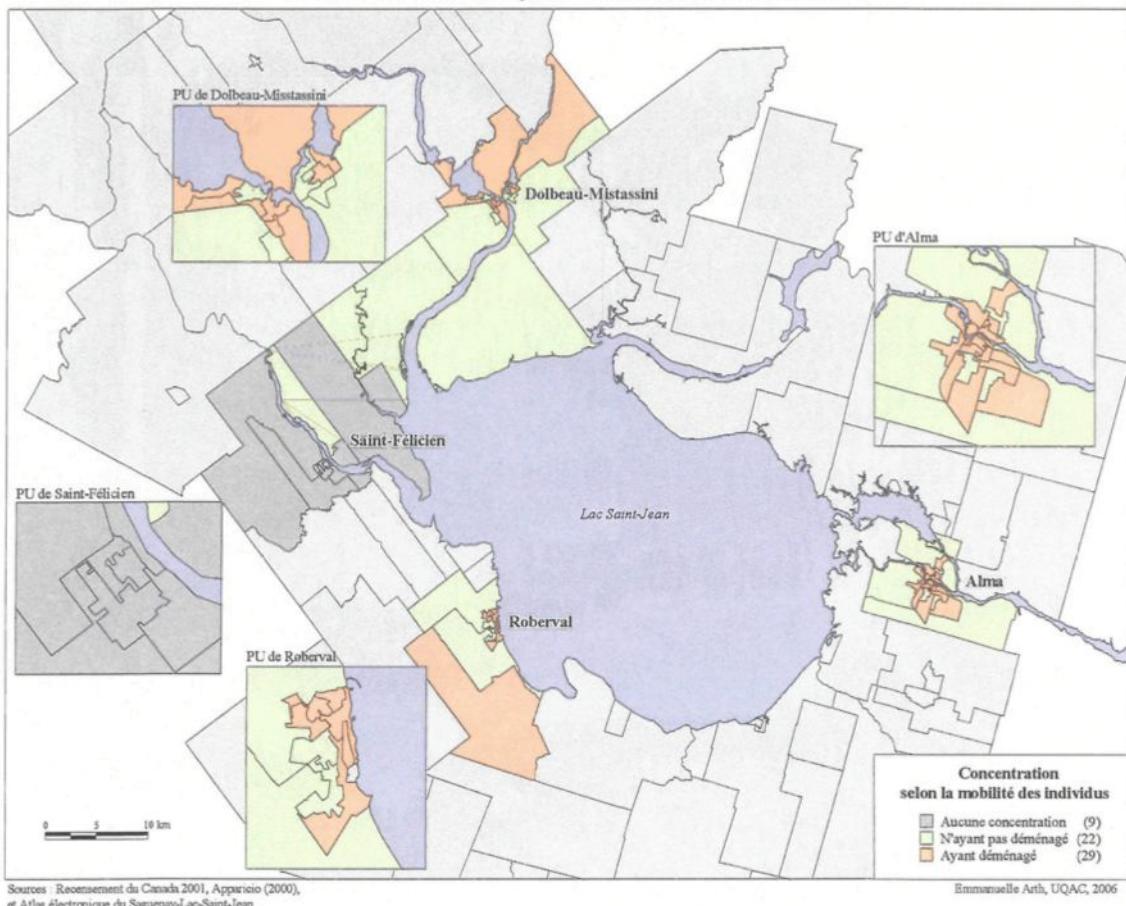
En bref, les ménages de petite taille sont concentrés au centre-ville, alors que les ménages de taille plus importante (plus de 6 personnes) sont plus présents en périphérie

rurale. Entre ces deux secteurs, les aires suburbaines rassemblent les ménages de taille moyenne, soit les ménages composés de 3 à 5 personnes. Quant aux familles monoparentales, ces dernières se regroupent essentiellement dans les centres-villes et dans certaines AD situées dans les secteurs suburbains.

5.2.3.4 Étude de la dimension «mobilité»

La dimension «mobilité» est analysée par le biais de la variable relative au déménagement. La carte 17 confronte les concentrations des personnes ayant déménagé par rapport à celles qui n'ont pas déménagé. Les personnes ayant déménagé se regroupent plus particulièrement dans les centres-villes; ce constat s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne du périmètre urbain. Ce phénomène est perceptible dans les villes d'Alma, de Roberval et de Dolbeau-Mistassini. On remarque aussi une concentration de déménagements plus élevée dans deux secteurs périphériques, dont l'un se situe à Roberval et l'autre à Dolbeau-Mistassini. Par contre, la ville de Saint-Félicien n'enregistre pas des taux de concentration très élevés, ils sont même nuls ou faibles sur la totalité du territoire. Donc à Saint-Félicien, on ne note pas d'agrégation spatiale de personnes ayant déménagé contrairement aux trois autres villes à l'étude.

Carte 17 : Niveau de concentration des personnes selon la mobilité des individus dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean



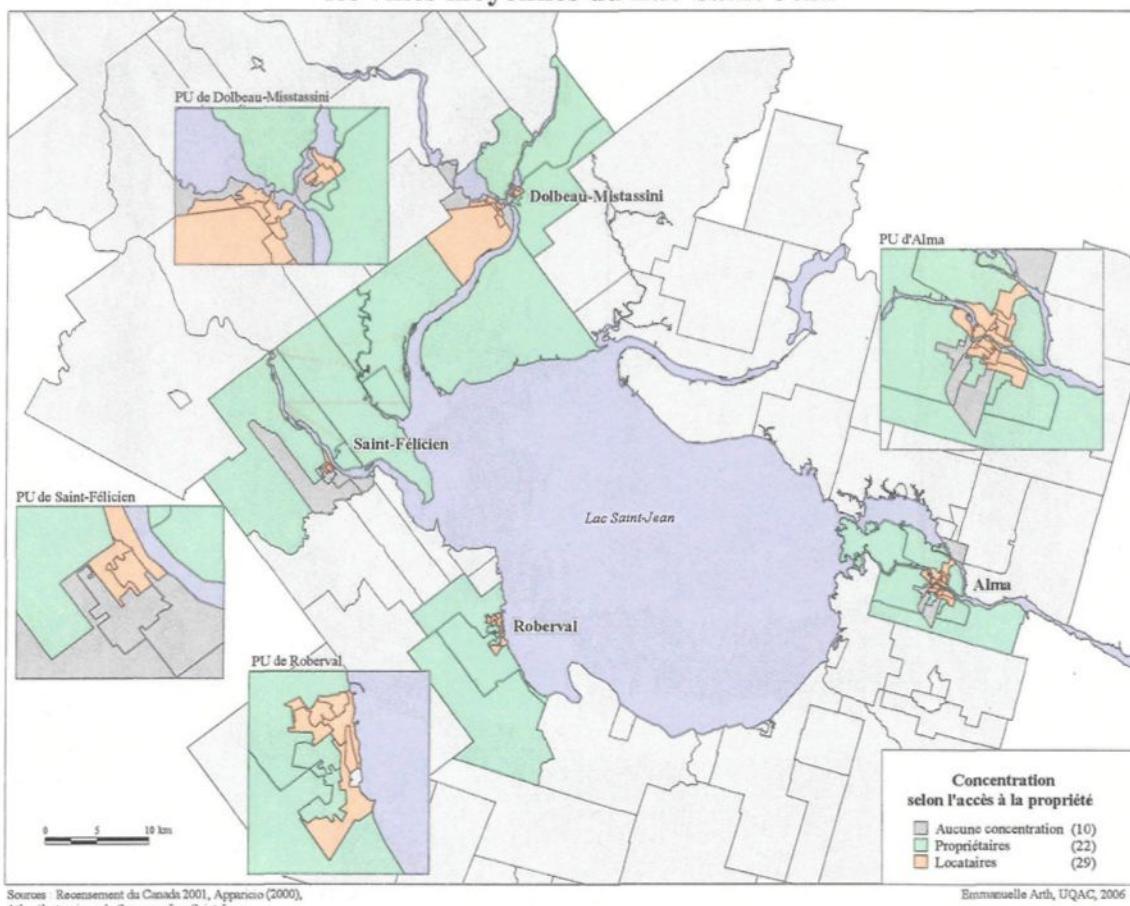
Saint-Félicien se démarque aussi du fait que l'on n'enregistre pas vraiment de QL significatifs sur la quasi-totalité du territoire excepté pour deux AD, l'une située à l'extrême nord-est de la ville, et l'autre longeant la rive nord de la rivière Ashuapmushuan. **On peut conclure que les personnes ayant tendance à déménager fréquemment se situent davantage dans les périmètres urbains des villes de taille moyenne, alors que le périurbain rural semble connaître davantage de stabilité en ce qui concerne la dimension «mobilité» bien que certains secteurs ruraux semblent particulièrement affectés par les déménagements.** C'est le cas au nord de Dolbeau-Mistassini et au sud de Roberval.

5.2.3.5 Étude de la dimension «mode de propriété du logement»

La dimension «mode de propriété du logement» est étudiée à travers l'indice de loyer qui, rappelons-le, est un rapport entre la proportion de propriétaires et de locataires. La répartition territoriale des locataires est très explicite (carte 18), puisque, d'emblée, il se dessine une différenciation spatiale du centre des villes vers le périurbain. Ainsi, les AD du périmètre urbain (centre-ville et secteur suburbain) rassemblent davantage de locataires que les AD situées à l'extérieur en secteur périurbain. On peut en déduire que les périmètres urbains proposent un marché immobilier locatif plus important qu'en périphérie. Quant aux propriétaires, ces derniers se localisent davantage dans les secteurs périurbains ruraux, où l'accession à la propriété semble plus aisée en raison du coût plus faible des logements ainsi que de la disponibilité de maisons unifamiliales.

En rétrospective, on remarque qu'il se dessine à nouveau dans les villes moyennes une organisation spatiale de type centre/périphérie, où les centres-villes réunissent davantage de locataires que de propriétaires. Les périmètres urbains concentrent donc davantage de personnes susceptibles de vivre une instabilité géographique, puisqu'un locataire peut plus facilement déménager qu'un propriétaire.

Carte 18 : Synthèse des niveaux de concentration selon l'accès à la propriété dans les villes moyennes du Lac-Saint-Jean



5.2.3.6 Synthèse de l'analyse des indices de concentration

L'organisation sociale au sein des villes moyennes de la région du Lac-Saint-Jean apparaît de plus en plus évidente. Elle s'agence autour des centres urbains vers le péri-urbain rural, c'est-à-dire que les centres-villes se démarquent par leur composition sociale par rapport à la périphérie. Les individus vivant dans l'un ou l'autre de ces espaces ne partageraient pas les mêmes caractéristiques.

À l'instar de l'analyse régionale, les coefficients de localisation ont été confrontés les uns aux autres dans une matrice de corrélation (tableau 10). Au niveau des variables démographiques, les 35-44 ans et les 0-14 ans sont assez fortement corrélés (coefficient de corrélation de 0,59), ce qui signifie que ces deux classes d'âges ont tendance à se regrouper dans les mêmes secteurs. Les aînés connaissent des corrélations fortes inverses avec les classes d'âges situées entre 0 et 44 ans. Donc, les aînés et les moins de 44 ans se repoussent; ils n'ont pas tendance à se regrouper dans les mêmes AD. Concernant les personnes ayant déménagé, on constate une corrélation inverse (-0,52) avec les ménages avec conjoint et une corrélation positive (0,52) avec les ménages monoparentaux, donc les familles monoparentales se regroupent dans les mêmes AD que les personnes ayant tendance à déménager, et inversement pour les familles avec conjoint.

Troisièmement, on note que les petits ménages ne se regroupent pas dans les mêmes secteurs que les personnes âgées de moins de 45 ans (corrélations négatives) alors qu'il ont tendance à se regrouper dans les mêmes AD que les aînés. Enfin, le mode de propriété du logement indique aussi des corrélations intéressantes avec les dimensions «mobilité», et «structure des foyers». Les personnes n'ayant pas déménagé et les locataires se repoussent fortement avec une corrélation de -0,63, alors que les propriétaires et les personnes n'ayant pas déménagé ont tendance à se regrouper dans les mêmes AD. Pour terminer, la structure des foyers montre que les propriétaires et les ménages avec conjoint, d'une part, et les locataires et les ménages monoparentaux, d'autre part, se concentrent dans les mêmes secteurs. Enfin, les ménages de deux personnes et moins se regroupent dans les mêmes

aires que les locataires alors que les ménages de plus de deux personnes ont tendance à ce concentrer dans les mêmes AD que les propriétaires.

De manière synthétique, se retrouve au centre-ville, une concentration des variables sociales pouvant être considérées comme fragilisantes. En effet, c'est au centre-ville que dominent les aînés, les ménages composés d'une ou deux personnes, les personnes ne disposant pas d'emploi, les familles monoparentales, ainsi que des proportions plus importantes de locataires et des personnes ayant déménagé entre 1996 et 2001. Des individus vivant une ou plusieurs de ces situations sont davantage susceptibles de manifester une dépendance tant envers les membres de leur famille élargie (aidants naturels par exemple) qu'envers les services sociaux provinciaux et fédéraux. Un individu est d'autant plus susceptible de connaître de telles dépendances qu'il vit plusieurs de ces situations. Enfin, le suburbain et le périurbain rural se démarquent par la présence de jeunes enfants, et donc de jeunes familles, et par une proportion plus importante de ménages composés de 3 à 5 personnes.

Tableau 10 : Corrélations des coefficients de localisations à l'échelle des AD

Corrélation selon le QL	0-14 ans	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ménages avec conjoint	Ménages monoparentaux	Pers. n'ayant pas déménagé	Pers. ayant déménagé	Ménages 1-2 pers.	Ménages 3-5 pers.	Ménages 6 pers. et plus	Logement possédé	Logement loué	Pers. occupées	Chômeurs
0 à 14 ans	1,00	0,43	0,59	0,05	-0,45	-0,85	0,39	-0,39	0,14	-0,38	-0,83	0,83	0,33	0,67	-0,67	0,36	-0,36
15 à 34 ans	1,00	0,19	0,19	-0,40	-0,61	0,00	0,00	0,00	-0,08	-0,28	-0,47	0,47	0,19	0,30	-0,30	0,23	-0,23
35 à 44 ans	1,00	-0,12	-0,62	-0,55	0,08	-0,08	0,11	0,11	-0,13	-0,58	0,58	0,20	0,31	-0,31	0,46	-0,46	
45 à 54 ans	1,00	0,00	-0,37	0,27	-0,27	0,19	0,19	-0,32	-0,18	0,19	0,02	0,23	-0,23	0,03	-0,03		
55 à 64 ans	1,00	0,25	0,19	-0,19	0,15	0,05	0,40	0,40	-0,41	0,03	0,00	0,00	-0,39	0,39			
65 ans et plus	1,00	-0,44	0,44	-0,23	0,47	0,82	-0,82	-0,82	-0,37	-0,73	0,73	-0,34	0,34				
Ménages avec conjoint	1,00	-1,00	0,28	-0,52	-0,52	0,51	0,28	0,70	-0,70	0,15	-0,15						
Ménages monoparentaux	1,00	-0,28	0,52	0,52	0,52	-0,51	-0,28	-0,70	0,70	-0,15	0,15						
Pers. n'ayant pas déménagé	1,00	0,03	-0,31	0,31	0,15	0,39	-0,39	0,07	-0,07								
Pers. ayant déménagé	1,00	0,57	-0,54	-0,55	-0,63	0,63	-0,63	-0,12	0,12								
Ménages 1-2 pers.	1,00	-1,00	-0,43	-0,82	0,82	-0,45	-0,82	-0,45	0,45								
Ménages 3-5 pers.	1,00	0,36	0,80	-0,80	0,45	-0,45	0,80	-0,45	0,45								
Ménages 6 pers. et plus	1,00	0,50	-0,50	0,11	-0,11	-0,11	0,11	-0,11	0,11								
Logement possédé	1,00	-1,00	0,29	-0,29	0,29	-0,29	0,29	-0,29	0,29								
Logement loué	1,00	-0,29	0,29	0,29	-0,29	0,29	-0,29	0,29	0,29								
Pers. occupées	1,00	-1,00															
Chômeurs																1,00	

Source : Statistique Canada, 2001

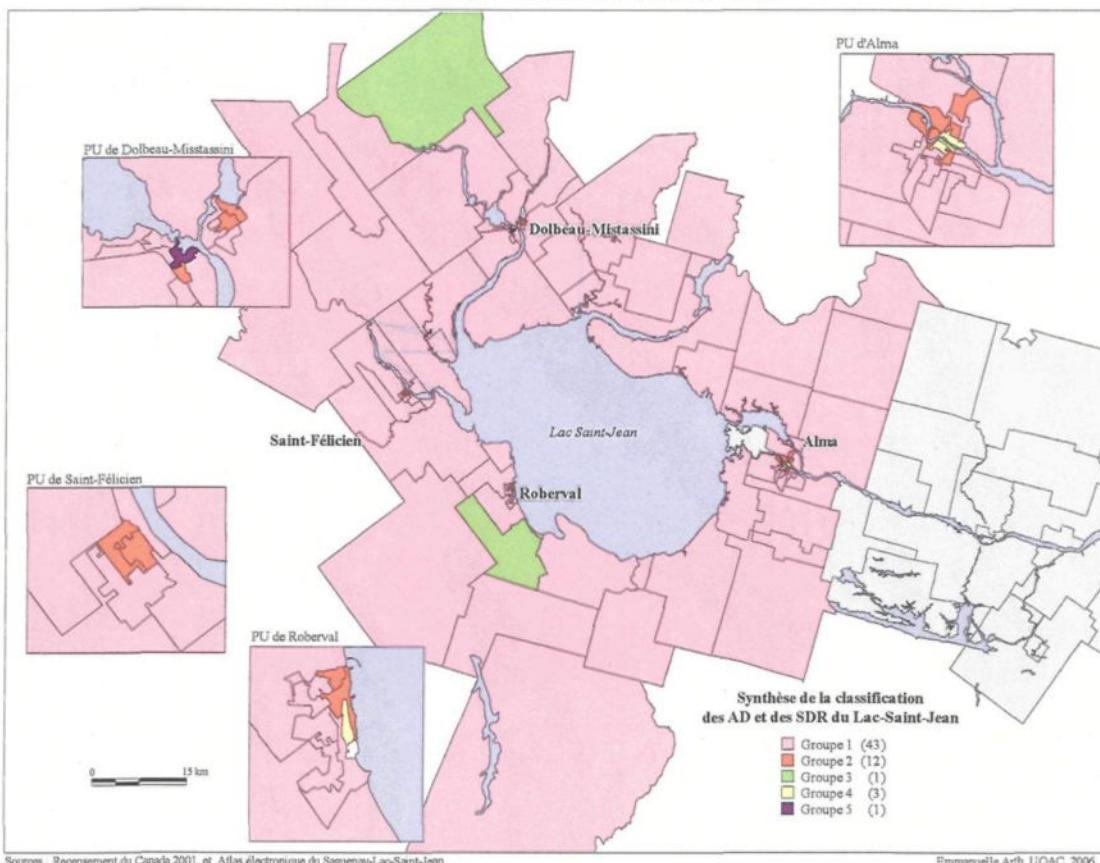
5.3 Mise en perspective de l'analyse régionale et de l'analyse intra-urbaine

À l'échelle régionale, nous pouvons dégager quelques faits saillants concernant la mosaïque sociale des municipalités de la région du Lac-Saint-Jean. On y distingue trois types de municipalités : les villes moyennes (le noyau urbain), les municipalités périphériques aux villes moyennes et les municipalités rurales. Chaque catégorie se distingue l'une de l'autre. Les villes moyennes renferment une certaine diversité de situations sociales : variables qui indiquent plus de richesses, parallèlement à la présence de variables qui indiquent plus de fragilité sociale. Les municipalités périphériques aux villes moyennes présentent davantage de variables qui indiquent une stabilité économique et sociale. Au contraire, les municipalités rurales présentent davantage de difficulté au niveau social en ce qui concerne les indicateurs étudiés. L'analyse des coefficients de localisation a permis de confirmer et d'affiner l'organisation mise en exergue par les CV : une organisation multi-nodale (les villes moyennes) et la présence d'axes structurant l'espace.

À l'échelle des villes moyennes, la fragmentation sociale est beaucoup plus évidente. Au sein des villes, on distingue trois situations différentes : les centres-villes de type 1, les centres-villes de type 2 (qui présentent les mêmes caractéristiques que les aires périphériques au centre-ville de type 1) et le périurbain rural. Au centre-ville, les AD semblent moins stables socialement. L'indice de loyer et l'indice de revenu distinguent essentiellement les deux centres-villes : les centres-villes de type 1 sont plus précaires que les centres-villes de type 2. Le périurbain bénéficie d'une certaine aisance sociale par

rapport aux centres-ville. Ces tendances se confirment au niveau des indices de concentration. Les centres-ville sont très caractéristique: les situations d'instabilité y dominent par rapport à l'ensemble des AD considérées. En périphérie, bien qu'il semble y avoir une certaine aisance économique et sociale, on retrouve un large éventail de ménages vivant des situations très différentes les unes des autres.

Carte 19 : Représentation territoriale de la classification ascendante hiérarchique des AD et des SDR du Lac-Saint-Jean



Au cours de la recherche, une dernière question s'est révélée intéressante à étudier : est-ce que les secteurs ruraux (périurbain rural) des villes moyennes ressemblent davantage aux municipalités contiguës aux villes où est-ce que ces derniers sont différents ? Et à

l'intérieur des secteurs urbains des villes moyennes, est-ce que certains secteurs urbains ressembleraient à certains villages de la région ? C'est pour répondre à ces dernières questions qu'une dernière analyse dendrométrique a été réalisée. Celle-ci regroupe les AD des villes moyennes et les SDR des autres villes et villages à l'étude, les SDR des villes moyennes ayant bien entendu été éliminés pour ne pas qu'il y ait une répétition de l'information. Comme pour l'ensemble des analyses dendrométriques de ce mémoire, les résultats ont été cartographiés et ils sont présentés dans la carte 19.

Selon cette dernière carte, les centres-villes des villes moyennes se démarquent particulièrement des autres villes et villages de la région. Par contre, les secteurs urbains et ruraux des villes moyennes se classent dans le groupe 1 c'est-à-dire dans le même groupe que l'ensemble des SDR de la région. On retrouve par ailleurs les deux classifications de centres-villes mises en lumière dans l'analyse intra-urbaine. Fait intéressant, une AD de Roberval se classe dans le même groupe que Notre-Dame-de-Lorette (au nord de la région). En somme, l'ensemble de la région du Lac-Saint-Jean peut se structurer en deux types de milieux : les centres-villes des villes moyennes, d'une part, lesquels partagent tous des caractéristiques communes au regard de l'analyse de classification, et, d'autre part, les secteurs suburbains, et périurbains ruraux des villes moyennes et les autres collectivités périurbaine et rurales de la région.

CONCLUSION

Dans cette conclusion nous souhaitons revenir sur les principaux éléments de la problématique. L'objectif de départ (page 11) était de comprendre, de déterminer et d'analyser la dynamique sociospatiale des villes moyennes du Lac-Saint-Jean. Afin de réaliser cet objectif, trois sous-objectifs ont été mis de l'avant : nous souhaitons mettre en évidence l'existence de différentiations sociales à l'intérieur des villes sur le territoire jeannois, étudier les patrons de cette différentiation spatiale et enfin analyser les différences d'organisation entre les villes de rangs supérieurs. Nous revenons sur l'atteinte de ses objectifs dans les paragraphes qui suivent en mettant en relation les villes moyennes avec les principes de l'écologie urbaine, puis nous démontrons comment le patron centre-ville/périmétrie a été mis en relief tout au long de la démarche avant de terminer sur la prise en considération du clivage urbain/rural dans le développement urbain et régional.

Villes moyennes et écologie urbaine

Comme l'avait déjà énoncé Bouchard en 1990, cette étude montre que les régions périphériques sont loin d'être des objets lisses caractérisés par des stéréotypes de stabilité, d'égalité et de solidarité. Les différentiations sociales existent réellement et s'inscrivent sur le territoire. Cependant, ces différentiations ne sont pas de même amplitude que dans les grands centres urbains. Les formes de structure reflètent les travaux de l'école de Chicago.

Au premier regard, l'organisation spatiale semble ressembler davantage à la théorie des noyaux multiples (figure 2), or cette perception est faussée par le découpage en AD qui prédetermine des secteurs. Selon nous, l'organisation socioterritoriale des villes moyennes et de la région jeannoise s'apparente, en général, davantage au patron des cercles concentrique de Burgess (figure 1), en ce sens qu'elle se différencie du centre vers la périphérie, tant au niveau régional qu'au niveau intra-urbain.

Si l'étude de Simard (2003) n'a pas permis d'apporter une réponse définitive à la question de l'existence d'un processus de fragmentation urbaine dans les villes moyennes au Québec, notre démarche tend à prouver l'hypothèse selon laquelle les milieux périphériques connaissent des variabilités sociales indéniables tant au niveau régional qu'au niveau intra-urbain. Ces dernières ne sont peut-être pas aussi exacerbées que dans les milieux urbains métropolitains, mais elles ne peuvent cependant pas être niées. La difficulté à percevoir les variabilités sociales peut probablement être la conséquence des découpages administratifs dont sont tributaires les analyses statistiques de ce genre. En effet, les divisions en AD sont loin d'être idéales pour l'étude intra-urbaine des villes, puisque les AD sont peu nombreuses en raison de la population plus faible dans les milieux urbains périphériques et se prêtent difficilement à l'analyse régionale en raison de la politique de confidentialité des données évoquée en méthodologie.

L'apport de l'écologie urbaine fut aussi celui de l'analyse pluri-factorielle du phénomène social. Ce paradigme central, nous l'avons mis en œuvre dans notre

méthodologie par le choix de huit variables différentes au sein de quatre dimensions. Dans l'ensemble, le choix des variables s'est révélé judicieux puisqu'il a permis de mettre en évidence les différenciations spatiales sur le territoire, excepté pour le taux de personnes de 15-34 ans, qui n'a révélé aucun réel clivage quelle que soit l'analyse prise en considération. Cela est certainement dû au phénomène de migration des jeunes, cette tranche d'âge ne caractérise pas le territoire. L'analyse des quotients de localisation a plutôt révélé que les 0-14 ans forment une tranche d'âge significative.

Une mise en relief du patron de forme centre urbain/périphérique rurale

Tout au long de l'analyse, la structure centre/périphérie a été mise en évidence, de même que celle de forme urbain/rural, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle intra-urbaine. La situation sociale évolue des centres urbains vers les périphéries rurales. À l'échelle régionale, les villes moyennes regroupent, à la fois, des situations sociales satisfaisantes (revenus élevés par exemple), et des personnes vivant davantage de difficultés sociales (familles monoparentales, forte proportion de locataires, plus forte mobilité due aux déménagements etc.) que dans les municipalités périurbaines. Les collectivités de la frange périurbaine sont plus favorisées et les indicateurs sociaux semblent plus favorables à la stabilité des ménages. Troisièmement, les municipalités en milieu rural apparaissent plus en difficulté au regard des indicateurs sociaux sélectionnés (salaires moins élevés, regroupement de travailleurs en situation de chômage etc.)

Bien qu'au niveau régional les villes moyennes ne se démarquent pas particulièrement pour ce qui est des indices de concentration (ou quotient de localisation), à l'échelle intra-urbaine, la structure centre-ville urbain/périmétrie rurale (ou périurbain rural) est mise en évidence à plusieurs reprises. Les centres-villes regroupent des individus pouvant vivre des situations de précarité et enclins à la dépendance envers les services sociaux et leur famille proche (chômage important, faible revenu, forte proportion d'aînés et de jeunes adultes). Si l'analyse croisée de la classification hiérarchique et des coefficients de variation révèle un secteur suburbain et un secteur périurbain rural homogène et favorisé, l'analyse plus poussée des quotients de localisations démontre quelques particularismes.

Les secteurs suburbains, influencés par la mixité des centres-villes, présentent un profil social à deux visages : concentration des forces vives (jeunes et adultes entre 35 et 44 ans) et de ménages avec conjoint. Cela suppose un rassemblement de familles standards composées de deux parents et d'un ou plusieurs enfants ou adolescents, d'une part, et une concentration des chômeurs, des déménagements et des locataires, d'autre part. Les milieux périurbains ruraux quant à eux, concentrent davantage les propriétaires fonciers, les ménages de taille importante, et dans certains cas les 65 ans et plus, c'est-à-dire des individus socialement installés, dont les enfants sont certainement autonomes.

Par ailleurs, le patron centre-ville/périmétrie rurale mis en relief dans ce mémoire, rejoint les résultats des recherches de Bruneau (2000) tant au niveau régional qu'au niveau intra-urbain. Au niveau régional, Bruneau (2000) a déterminé un nouveau schéma des

relations ville-campagne, qui structurant autour l'agglomération urbaine : la zone périurbaine, la frange urbaine, la zone d'exode rural et le rural traditionnel. Notre étude révèle, en fait, deux des quatre types d'espaces : la zone périurbaine, contiguë aux villes moyennes et le rural traditionnel.

À l'échelle intra-urbaine, Bruneau (2000) a conçu un modèle d'organisation à deux composantes principales: la ville centre (centre-ville et quartiers urbains) et la zone suburbaine (anciennes et nouvelles banlieues). Notre analyse sociale révèle les deux composantes de Bruneau (2000) : la ville centre que nous avons qualifié dans ce mémoire de périmètre urbain (formé du centre-ville et du suburbain, voir tableau 3), d'une part, et la zone suburbaine que nous avons qualifié de périurbain rural. Enfin, la carte 19 révèle que les deux modèles de Bruneau forment un continuum entre l'urbain et le rural, c'est-à-dire que le périurbain rural des villes moyennes comprend les mêmes caractéristiques sociales que les municipalités rurales. Ainsi une ville moyenne doit faire face à deux réalités sociales territoriales : le périmètre urbain, d'une part (centre-ville et suburbain), le périurbain rural, d'autre part.

La prise en considération du clivage urbain/rural

Enfin, nous pouvons poser la question de la relation d'opposition entre l'urbain et le rural, puisque le rural et l'urbain semblent former un continuum au niveau régional. Cependant à l'échelle intra-urbaine, cette opposition existe bel et bien au sein des villes

moyennes, puisque les différenciations sociales sont présentes entre les secteurs plus urbains sont le centre-ville et les secteurs suburbains ainsi que les secteurs situés en zone périurbaine. Ce clivage urbain/rural doit être pris en considération dans la compréhension sociale des villes moyennes situées en région périphérique, puisque c'est une caractéristique majeure de ces collectivités locales. Cette dichotomie se ressent au niveau de la structure sociale certes, mais elle doit aussi être intégrée à la gestion et au développement des collectivités de manière plus globale puisque qu' « un aménagement durable du territoire, en écho avec la satisfaction des besoins fondamentaux des démunis et des absents, exige une concertation entre tous les acteurs, décideurs, usagers » (Arth et Gagnon, 2005). En d'autres termes, il est nécessaire de prendre en considération le caractère dual de l'organisation des villes moyennes périphériques dans l'ensemble des sphères de développement.

La prise en considération du monde rural est d'autant plus essentielle que le monde rural est en mutation. D'ailleurs Binet et Breton (2005) soulignent que les dispersions en milieu rural sont souvent bien plus importantes qu'en milieu urbain, mais qu'elles sont difficilement perceptibles en raison notamment des découpages statistiques qui ne peuvent rendre compte de cette diversité. Finalement, saisir les différentes réalités sociales au sein d'un territoire régional ou d'une collectivité locale devrait prévenir les inégalités sociales et les déséquilibres territoriaux. Les régions périphériques sont menacées à plusieurs égards (Arth et Gagnon, 2005 ; Conseil des affaires sociales et de la famille, 1989), tant sur le plan démographique (exode des jeunes et déficit intergénérationnel), social (désintérêt de la vie

politique, augmentation des clivages entre les riches et les pauvres), qu'économique (dépendance envers la grande industrie). Saisir et comprendre les différenciations sociales sur un territoire est un premier pas vers la compréhension plus globale des espaces périphériques.

BIBLIOGRAPHIE

- Abler, Ronald, Peter R. Gould et John S. Adams (1971). *Spatial organization the geographer's view of the world*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 587 p.
- Apparicio, Philippe (2000). «Les indices de ségrégation résidentielle: un outil intégré dans un système d'information géographique», *CyberGéo*, <http://193.55.107.45/essoct/apparici/apparici.htm>, site consulté le 2003-2004.
- Arth, Emmanuelle et Christiane Gagnon (2005). *État des lieux de la communauté de Saint-Félicien dans une perspective de développement durable et viable : un premier pas vers un Agenda 21 Local*, Saguenay, Université du Québec à Chicoutimi, 61 p.
- Bailly, Antoine (1998). *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 333 p.
- Bailly, Antoine et Hubert Béguin (2001). *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 216 p.
- Bailly, Antoine et Robert Ferras (2001). *Éléments d'épistémologie de la géographie*, Paris, A. Colin, 191 p.
- Berry, Brian (1964). «Cities as systems within systems of cities», *Regional Sciences Association, Papers and Proceeding*, vol.54, p. 147-163.
- Binet, Claire et Prudence-Élise Breton (2005). «Regard neuf sur le monde rural dans tout ses états», *Organisations et territoires*, vol. Automne 2005, p. 49-58.
- Blanchard, Raoul (1935). *L'Est du Canada français, province de Québec*, Paris, Masson, 366 p.
- Bouchard, Gérard (1990). «Représentations de la population et de la société québécoises : l'apprentissage de la diversité», *Cahiers québécois de démographie*, vol.19 n°01, p. 7-28.
- Bouchard, Gérard (1996). *Quelques arpents d'Amériques*, Montréal, Boréal, 635 p.
- Bouchard, Russel (Ed) (1988). *Le pays du Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, 241 p.
- Bruneau, Pierre (1989). *Les villes moyennes au Québec Leur place dans le système socio-spatial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 195 p.

- Bruneau, Pierre (2000). *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 225 p.
- Brunet, Roger, Robert Ferras et Hervé Théry (1993). *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, Montpellier, France, Paris, RECLUS, 518 p.
- Bunting, Trudi et Pierre Filion (2000). *Canadian cities in transition: the twenty-first century*, Toronto, Oxford University Press, 576 p.
- Chamussy, Henri et Groupe Chadule (1994). *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Paris, Masson, 203 p.
- Charbonneau, François, Paul Lewis et Claude Manzagol (2003). *Villes moyennes et mondialisation : renouvellement de l'analyse et des stratégies*, Montréal, Trames, 334 p.
- Charvet, Jean-Paul et Michel Sivignon (2002). *Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 352 p.
- Claval, Paul (1977). *La nouvelle géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Claval, Paul (2001). *Histoire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Commission de toponymie du Québec (2006) « Le Lac-Saint-Jean », *Topos sur le web*, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/carto.asp?Speci=56828&Latitude=48,59444&Longitude=-72,03056&Zoom=1700>, site consulté le 28 février 2006.
- Conseil des affaires sociales et de la famille (1989). *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*, Québec, 124 p.
- Dear, Michael et Steven Flusty (1998). «Postmodern Urbanism», *Annals of Association of American Geographers*, vol.88 n°1, p. 50-72.
- Dear, Michael (dir) (2002). *From Chicago to L.A. : Re-Visioning Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage, 456 p.
- Derruau, Max (2002). *Géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 447 p.
- Dishman, Dallas J. (2002). «Ecologies of Cyberspace : Gay Communities on the Internet», dans Dear, Michael (dir) *From Chicago to L.A. : Re-Visioning Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage, p. 293-317.

Dufour, Jules (1980). «La Sagamie un nouveau regionyme pour la région du Saguenay et du Lac-St-Jean», *Le Sagamien*, vol.1 n°1, p. 10.

Dufour, Jules , Normand Séguin, André-Louis Sanguin, Majella J. Gauthier, Jean Désy et Louis-Marie Bouchard (1978). *La géographie du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Province de Québec) Bouquiner : guide d'excursions scientifiques.*, Chicoutimi, UQAC (Module de Géographie), 220 p.

Dumolard, Pierre , Nathalie Dubus et Laure Charleux (2003). *Les statistiques en géographie*, Paris, Belin, 239 p.

Environnement Canada (2006). Région du Québec, nos services météorologiques, http://weatheroffice.ec.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=QC, site consulté le 22 mars 2006.

Fortin, Gérald (1961). «Les changements socio-structurels dans une paroisse agricole», *Recherches sociographiques*, vol.11 n°2, p. 151-170.

Fortin, Gérald (1971). *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 397 p.

Fortin, Marie-José (2005). *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et de Péchiney (Dunkerque, France)*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi, 384 p.

Gauthier, Majella J. (2001). «Portrait de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2001», *Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, <http://www.uqac.ca/atlas>, Chicoutimi, site consulté le 27 août 2005.

Girard, Camil et Laurie Goulet (2006). «Le développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean autour du système agro-forestier au XIXe siècle», *Encyclobec*, <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=368>, site consulté le 21 mars 2006.

Girard, Camil et Normand Perron (1995). *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 665 p.

Grafmeyer, Yves (1994). *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 127 p.

Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph (1990). *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 377 p.

Grand dictionnaire terminologique (1996) « Définition du mot ‘Indice’ », *Office Québécois de la langue français*, <http://www.granddictionnaire.com>, site consulté le 21 mars 2006.

- Hardy, Léon (1970). «Sur les conditions hydrologiques (salinité et température) du golfe Laflamme: région Alma-Arvida», *Revue de géographie de Montréal*, vol.24 n°3, p.
- Hardy, René et Normand Séguin (1984). *Forêt et société en Mauricie la formation de la région de Trois-Rivières : 1830-1930*, Montréal, Ottawa, Boréal Express, Musée national de l'homme, 224 p.
- Herbert, David et Colin Thomas (1997). *Cities in Space: City as Space*. New York, John Wiley & Sons, Londres, David Fulton Publishers, 340p.
- Hise, Greg (2002). «Industry and the Landscapes of Social Reform», dans Dear, Michael (dir) *From Chicago to L.A. : Re-Visioning Urban Theory* (Dear), p. 95-130.
- Institut Canadien d'Information sur la santé (2002). *Caractéristiques de la collectivité et du système de santé*, http://cihi.ca/indicators/2005/fr/defin05_4_f.shtml, site consulté le 27 juillet 2006.
- ISQ (2001). «Recensement de la population 2001 (Saguenay–Lac-Saint-Jean)», *Institut de la statistique du Québec*, Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_02/02_index.htm, site consulté le 5 septembre 2005.
- ISQ (2005). «Profils des régions et des MRC (Saguenay–Lac-Saint-Jean)», *Institut de la statistique du Québec*, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_02/region_02_00.htm, site consulté le 5 septembre 2005.
- Jencks, Charles (1993). *Heteropolis: Los Angeles, the riots and strange beauty of hetero-architecture*, London, Academy Editions: Ernst & Sohn, 144 p.
- Klein, Juan-Luis et Suzanne Laurin (1999). *L'éducation géographique formation du citoyen et conscience territoriale*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 270 p.
- MAMR (2005). «Le répertoire des municipalités», Ministère des affaires municipales et des Régions, http://www.mamr.gouv.qc.ca/organisation/orga_stru_repe.asp, site consulté le 1^{er} octobre 2005.
- MAMR (2005). «Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)», Ministère des affaires municipales et des Régions, http://www.mamr.gouv.qc.ca/regions/regi_regi_02.asp, site consulté le 28 novembre 2005.
- Marshall, John Urquhart (1989.) *The Structure of Urban Systems*, Toronto, University of Toronto Press, 394p.

Météo Média (2006). <http://www.meteimedia.com>, site consulté le 22 mars 2006.

Michaud, Jacques (1977). *Bassin Hydrographique Saguenay–Lac-Saint-Jean : introduction à l'élaboration d'une problématique du secteur eau*, Québec, Services de protection de l'environnement, 99 p.

Miller, Donald E. (2002). «Religion in Los Angeles : Patterns of Spiritual Practice in a Postmodern City», dans Dear, Michael (Dir) *From Chicago to L.A. : Re-Visioning Urban Theory* (Dear), Thousand Oaks, Sage, p. 267-292.

Ministère des finances, et Ministère des régions (2001). *Stratégie de développement économique des régions ressources. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, un maillon essentiel de notre économie*, Québec, 59 p.

MTQ (2005). «Distances routières», *Ministère des transports du Québec*, <http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp>, site consulté le 12 mars 2005.

Murdie, Robert et Carlos Teixeira (1991). «The city as social space», dans Bunting Trudi et Pierre Fillion (dir) *Canadian cities in transition*, Toronto, Oxford University Press, p. 199-223.

Pampalon, Robert, Mathieu Philibert, Denis Hamel et Institut national de santé publique du Québec. Direction planification recherche et innovation. Unité connaissance-surveillance. (2004). *Développement d'un système d'évaluation de la défavorisation des communautés locales et des clientèles de CLSC*, Montréal, Institut national de santé publique, p.

Paulet, Jean-Pierre (2000). *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 315 p.

Pépin, Pierre-Yves et Direction générale du développement rural (1971). *Le royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Ministère de l'expansion économique régionale, 435 p.

Perron, Michel, Laurent Richard et Suzanne Veillette (1997). « Structure sociorésidentielle et conditions de vie au Saguenay», Cahiers de géographie du Québec, vol.41, n°112, p.31-48.

Proulx, Marc-Urbain (2002). *L'économie des territoires au Québec aménagement, gestion, développement*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 390 p.

Saint-Julien, Thérèse (2003). «Les villes moyennes en Europe, contextes et défis», dans Charbonneau, François, Paul Lewis et Claude Manzagol (dir) *Villes moyennes et mondialisation : renouvellement de l'analyse et des stratégies* (Charbonneau, Lewis, Manzagol), Montréal, Trames, p. 20-28.

- Santamaria, Françoise (2000). «La notion de ville moyenne en France, en Espagne et au Royaume-Uni», *Annales de géographie (Paris)*, vol.109 n°613, p. 227-239.
- Scott, Allan J. (2002). «Industrial Urbanism in Late-Twentieth-Century Southern California», dans Dear, Michael (dir) *From Chicago to L.A : Re-Visioning Urban Theory (Dear)*, Thousand Oaks, Sage, p. 161-182.
- Shearmur, Richard et Mathieu Charron (2004). «From Chicago to L.A. and Back Again: a Chicago Inspired Quantitative Analysis of Income Distribution in Montreal, 1996», *Professional Geographer*, vol.56 n°1, p. 109-126.
- Shevky-Bell (1955) « Economic, Family, and Ethnic Status: An Empirical Test ». *American Sociological Review*, n°20, p. 45-52.
- Simard, Martin et Simon Ouellet (2005). «La revitalisation au sein des villes petites et moyennes. Quelques projets dans la région du Lac-Saint-Jean», *Organisations et territoires*, vol.Printemps-été 2005, p. 65-74.
- Simard, Martin et Majella J. Gauthier (2004). «Les enjeux territoriaux associés à la réforme municipale au Québec. Le cas de Saguenay», *Cahiers de géographie du Québec*, vol.48 n°133, p. 81-97.
- Simard, Martin (2003). «L'espace social des villes moyennes au Québec : quelques constats», dans Charbonneau, François, Paul Lewis et Claude Manzagol (dir) *Villes moyennes et mondialisation : renouvellement de l'analyse et des stratégies*, Montréal, Trames, p. 102-108.
- Simard, Martin (2001). *Les communautés locales et régionales : la géographie sociale comme fondement de l'aménagement et du développement*, Québec, UQAC, 190 p.
- Simard, Martin, Guy Mercier et Carl Brisson (2001). *Dynamiques urbaines et régionales : perspectives géographiques sur l'aménagement du territoire*, Sainte-Foy, Québec, Université Laval. Département de géographie, 133 p.
- Statistique Canada (2001b). «Dictionnaire du recensement 2001», *Statistique Canada*, Ottawa, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/info/content.cfm>, site consulté le 02-03-2004.
- Statistique Canada (2001a). *Recensement de la population, 2001*, Statistique Canada.
- Steinberg, Jean (2001). «La périurbanisation en Europe», *Bulletin de l'association de géographie française*, vol.1, p. 49-50.

Straughan, Jérôme et Pierrette Hondagneu-Stelo (2002). «From Immigrants in the City, to Immigrant City», dans Dear, Michael (dir) *From Chicago to L.A. : Re-Visioning Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage, p. 183-212.

Tremblay, Marc et Hélène Vézina (2004). «Tendances démographiques et perspectives d'avenir», *Organisations et territoires*, vol. Printemps-été 2004, p. 5-13.

Vasishth, Aswani et David.C Sloane (2002). «Retourning to Ecology : An Ecosystem Approach to Understanding the City», dans Dear, Michael (dir) *From Chicago to L.A. : Re-Visioning Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage, p. 343-366.

Wackermann, Gabriel (2000). *Géographie urbaine*, Paris, Ellipses, 239 p.

Yeates, Maurice et Barry Garner (1976). *The North American City*, San Francisco, Harper & Row, 513 p.